

**REGISTRE
DES BAPTEMES, MARIAGES ET
SEPULTURES
DE LA PAROISSE DE GRAFFIGNY –
CHEMIN**

ANNEES 1772 à 1780



Copie du registre détenu par les Archives Départementales de Haute-Marne sous
la cote E dépôt 10372 BMS. 1772 – 1780

Transcription et commentaires : Jean Theveny

Mode d'emploi

Les registres.

Les registres paroissiaux de Graffigny - Chemin, jusqu'en 1775, puis les registres de Graffigny et de Chemin après cette date qui a connu la création d'un vicariat permanent à Chemin, se présentent sous la forme de feuillets sur lesquels sont enregistrés, soit de façon chronologique globale, soit de façon analytique les baptêmes, les mariages et les décès survenus dans la paroisse. Tous ces feuillets ont été réunis dans des registres numérisés et consultables sur le site des Archives départementales de Haute-Marne. Ceci explique les mentions de pagination, ajoutées systématiquement afin de permettre une consultation rapide des originaux sur Internet.

- **La page** : Il s'agit du numéro de chaque page du registre globalisé, de 1 (première page disponible) à 233 (dernière page disponible pour le présent registre). Les pages vierges ont été également numérotées.
- **Le feuillet** : Numéro du feuillet, compté du premier jusqu'au 117^{ème} et dernier du présent registre. Le numéro de feuillet correspond évidemment à chaque page impaire. Les feuillets vierges ont été également numérotés.
- **Le numéro de vue informatique** : La numérisation du document a été effectuée livre ouvert et chaque vue présente deux pages de deux feuillets différents. Cette référence, présentée sous la forme numéro de la vue / numéro total des vues (118 pour le présent registre), est indispensable pour retrouver rapidement la partie du document original correspondant au texte.

Les adaptations

La copie du document original a été réalisée avec le plus de soins possible, ce qui n'exclut pas les imperfections (fautes, erreurs diverses, interprétation erronée...); elle correspond au texte original à quelques exceptions près.

En premier lieu, les fautes d'orthographe relevées sur l'original ont été corrigées, mais les tournures archaïques de l'époque sont, dans toute la mesure du possible, conservées. (A noter que les fautes observées à partir de nos conventions actuelles correspondaient peut-être à l'usage courant de l'époque).

Au XVIII^{ème} siècle, les patronymes ne possédaient pas de forme figée comme c'est le cas aujourd'hui. Il est courant d'observer deux ou trois écritures différentes pour le patronyme d'une même personne dans le même texte (dans le texte de l'acte et lors des signatures des témoins). Un patronyme est souvent écrit « Royer » dans le texte et les titulaires de ce nom signent tous « Rouyer » ; il en va de même pour « Colin » et « Collin ». Compte tenu de l'importance généalogique, les patronymes ont été saisis conformément au texte original et sans correction.

Les prénoms sont souvent écrits avec des fautes ; il existe également des abréviations peu évidentes. Les prénoms ont été corrigés pour correspondre aux pratiques actuelles.

Les marques hors textes

Quelques ajouts complètent le texte original entre parenthèses :

- Les numéros de pages, de feuillets et de vues (cf. ci-dessus)
- Des bribes de texte entre parenthèses : Il s'agit soit de compléter un mot omis dans le texte original (exemple : le mois de janvier souvent omis pour les dates de début d'année), soit d'apporter une explication, soit de signaler un ou plusieurs mots non déchiffrés.
- (?) Ce signe correspond à un doute qui s'applique au mot précédent qui n'a pu être déchiffré avec certitude.

Remarque

Depuis l'an 1738, un registre unique regroupe de façon chronologique les baptêmes, mariages et décès. Le présent registre tient compte de la création d'un vicariat permanent à Chemin qui correspond à l'ouverture d'un registre spécifique pour la communauté de Chemin à compter de Pâques 1776. Contrairement aux précédents registres, celui-ci classe correctement les documents de façon chronologique.

Le sommaire qui figure en fin d'ouvrage permet de s'y retrouver sans peine.

Registre E dépôt 10372

Années 1772 – 1780

(Page 1, 1^{er} feuillet, 2/118)

Pièce 377 cotée oj

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture dans la paroisse de Graffigny et Chemin pour **l'année mil sept cent soixante-douze** a été côté et paraphé par premier et dernier feuillet au nombre de dix par nous, Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont. Le 27 décembre 1771. Signé Baudel

Le quatre (janvier) de l'an mil sept cent soixante-douze, vers les huit heures du matin, est décédé subitement **Martin Hurion**, âgé de quatre-vingt-trois ans, après avoir été confessé cinq jours auparavant ; il a été enterré dans le cimetière de la paroisse le lendemain avec les cérémonies ordinaires en présence de ses enfants, parents et amis soussignés.

Ont signé : Jean Baptiste Bar.. (?), F. Verdet, C Vaillant, Pitoy vicaire

Le dix-huit (janvier) de l'an mil sept cent soixante-douze, **Nicolas Mougénét** de la paroisse de St. Elophe et **Anne Marchal** de cette paroisse ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi soussigné curé en présence des parents et amis ; ladite Anne Marchal a dit ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Mougéné (deux fois), D. Briot (?), J. Desgranges, J. Marchal, Ferrer curé

(Page 2, 3/118)

Marie Magdeleine, fille légitime de **Nicolas Diez**, maréchal ferrant de cette paroisse, et **d'Elisabeth Reine** son épouse, est née sur les cinq heures du matin le vingt-quatrième (de janvier) de l'an mil sept cent soixante-douze, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Pissotte qui a signé, et pour marraine Marie Magdeleine Rouyer, femme de François Diez, frère du père, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Pissotte, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-douze, le vingt-cinquième du mois de janvier, **Marcel Rouyer**, fils majeur des défunts **Joseph Rouyer** et **Marie Rouyer** son épouse, et **Jeanne Didier**, fille majeure de feu **François Didier**, tireur de mines, et **d'Agnès Villaume** son épouse, tous de cette paroisse, ont été fiancés et ont promis de se marier aussitôt que faire se pourra, et leurs promesses ont été reçues et bénies par moi soussigné en présence des parties et des parents et amis respectifs qui ont signé les jour et an que dessus.

Ont signé : Jeanne Didier, Marcel Rouyer, Joseph Rouyer, Jean Rouyer, Claude Didier, Laurent Didier, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-douze, le premier février, **Charles Vaillant** et **Jeanne Michaut**, de cette paroisse, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous ; la fiancée a dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Renaut (?), C. Vaillant, C. Vaillant, Jean Baptiste Vaillant, Ferrer curé

(Page 3, 2^{ème} feuillet, 3/118)

L'an mil sept cent soixante-douze, le premier février, **Jean Baptiste Vaillant** et **Anne Renaut** de cette paroisse se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous ; la fiancée a dit ne savoir signer.

Ont signé : Renaut, C. Vaillant, C Vaillant, JB Vaillant, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-douze, le quatre février, après la publication de trois bans faite aux prônes de nos messes de paroisse pendant trois dimanches consécutifs entre **Nicolas**, fils de **Nicolas Mougénét** et **d'Elisabeth Petit**, de la paroisse de St. Elophe d'une part, et **Anne**, fille de **Jean Marchal** et de **Marianne Bastien** de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite à St. Elophe ainsi qu'il nous a été certifié par la lettre de Maître Paquet, curé dudit lieu, en date du trois de la présente année, sans que de part ni d'autre il s'y soit trouvé aucun empêchement ni formé d'opposition, je soussigné prêtre vicaire de Malaincourt, ai reçu leur mutuel consentement de mariage par parole de présence et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Nicolas Mougénét, ladite Anne Marchal ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Mougéné, Nicolas Mougéné, J. Marchal, J. Desgranges, J. Cancel, François Martin, D. Brioz (?), François Mougenez, JB Lacour vic. De Malaincourt

(Page 4, 4/118)

L'an mil sept cent soixante-douze, le sept de février sur les onze heures du soir, est décédé dans cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Joseph Quentin**, chapelier âgé de soixante-sept ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec toutes les cérémonies prescrites par la Ste. Eglise en présence de ses parents et amis soussignés.

Ont signé : Aimé la Branche, Jean Rouyer, D. Quentin, JB Cornevin, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-douze, l'onze de février, sur les neuf heures du matin est morte dans cette paroisse, âgée de soixante-douze ans, **Magdeleine Marchandot** femme de **Jean Duhay**, manœuvre, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Jean Duhay, N. Vigneron, J Baptiste Rouyer, Antoine Joseph Renaut, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-douze, le dix-sept février, après avoir publié ci-devant trois bans de mariage aux prônes de nos messes de paroisse durant trois dimanches consécutifs entre **Marcel**, fils des Défunts **Joseph et Marie Royer** de cette paroisse d'une part, et **Jeanne** fille de défunt **François Didier** et **d'Agnès Vuillaume**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu d'opposition ni empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Malaincourt, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné (Page 5, 3^{ème} feuillet, 4/118) la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste. Eglise, en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et lesdits Marcel Royer et Jeanne Didier.

Ont signé : Jeanne Didier, Marcel Rouyer, Mathieu Rouyer, Joseph Rouyer, Jean Rouyer, Jean François Didier, Claude Didier, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-douze, le dix-huit du mois de février, après la publication de trois bans faite par trois dimanches consécutifs aux prônes de nos messes de paroisse entre **Charles**, fils de **Claude Vaillant**, chapelier, et de **Marie Jeanne Hurion** d'une part, et **Jeanne** fille de défunt **Jean Michaux**, tissier en toiles, et de **Marianne Thué**, tous de cette paroisse d'autre part sans qu'il y ait opposition ni empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Malaincourt, ai reçu leur mutuel consentement de mariage par paroles de présence et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Charles Vaillant, ladite Jeanne Michaux ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C. Vaillant, JB Vaillant, J. Renaut, C. Vaillant, F. Verdet, M. Mercier, Joseph Renaut, F. Thué, Jean Jolly, Joseph Renaut, B. Brachard, Ferrer curé

(Page 6, 5/118)

L'an mil sept cent soixante-douze, le dix-huit du mois de février, après la publication de trois bans faite par trois dimanches consécutifs aux prônes de nos messes de paroisse entre **Jean-Baptiste**, fils de **Claude Vaillant**, Chapelier, et de **Marie Jeanne Hurion** d'une part, et **Anne Renaut**, fille majeure de **Joseph Renaut**, tailleur, et de **Barbe Husson**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Malaincourt, ai reçu leur mutuel consentement de mariage par parole de présence et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste. Eglise en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Jean Baptiste Vaillant, ladite Anne Renaut ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C. Vaillant, JB Vaillant, J. Renaut, C. Vaillant, M. Mercier, J. Brachard, Joseph Renaut, F Thué, Jean Jolly, ferrer curé

Marie Barbe, fille légitime de **Nicolas Jacques** et de **Barbe Reine** sa femme est née et baptisée le vingt-quatre février mil sept cent soixante-douze ; son parrain a été François du Fer, qui a signé, et sa marraine Barbe Diez qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : F. Dufer, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-douze, la nuit du vingt-cinq février, a été trouvée morte dans sa chambre **Marie Petit** veuve de **Claude Procureur**, âgée de quatre-vingt ans, ayant été confessée quelques jours auparavant. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : P. Mercier, Pitoy vicaire

(Page 7, 4^{ème} feuillet, 5/118)

Jean, fils légitime de **François Mouzon**, laboureur à Chemin et de **Marguerite Mouginot**, est né et baptisé le cinq mars mil sept cent soixante-douze ; il a eu pour parrain Jean Quentin et pour marraine Marguerite Quentin, tous deux de cette paroisse.

Ont signé : Marguerite Quentin, Jean Quentin, J. Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-douze, le quatre mars sur les onze heures du soir, est décédé à Graffigny après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Charles Collot**, manouvrier, âgé de soixante-dix ou douze ans. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence des soussignés avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : Chaumont, J. Barbes, C. Ravier, N Morel, Mathieu Rouyer, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-douze, le seize mars sur les dix heures du matin, est mort subitement à Chemin **François Gillot**, tissier en toiles âgé d'environ quarante-cinq ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Claude Gillot, C. Gillot, J Gillot, Nicolas Richier, Nicolas Marchal, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-douze, le vingt de mars sur les onze heures du matin, est décédée à Chemin après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise **Marguerite** (Page 8, 6/118) **Marchal**, femme de **François Richier** laboureur, âgée de soixante-dix ans. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence de ses parents et amis soussignés.

Ont signé : Nicolas Marchal, F. Richier, Claude Gillot, F Richier, Nicolas Richier, Pitoy vicaire

Marguerite, fille légitime de **Jean Marchal**, laboureur à Chemin, et de **Barbe Richier** son épouse est née la nuit du premier au deux avril mil sept cent soixante-douze et a été baptisée le deux. Elle a eu pour parrain Christophe Renaut et pour marraine Marguerite Richier, tous deux de Chemin.

Ont signé : Marguerite Richier, Christophe Renaut, Pitoy vicaire

François, fils légitime d'**Hilaire Geny** de Chemin et de **Marguerite Gaudé** son épouse, est né et baptisé le quatre mai mil sept cent soixante-douze ; il a eu pour parrain François Quentin et pour marraine Rose Caillet tous deux de cette paroisse. La marraine a dit ne savoir signer.

Ont signé : François Quentin, Ferrer curé

Joseph, fils légitime de **Jean Joli** et de **Marianne Renaut** son épouse, de cette paroisse est né le cinq mai mil sept cent soixante-douze et baptisé le lendemain ; son parrain a été Joseph Renaut et sa marraine Catherine Cuny, tous deux de cette paroisse.

Ont signé : Joseph Renaut, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-douze, le vingt-trois mai, **Dominique Jacquot**, fils de défunt **Dominique Jacquot** et de **Françoise Henry** d'une part, et **Anne Haroué**, fille majeure d'**Edme Haroué** et de défunte (Page 9, 5^{ème} feuillet, 6/118) **Jeanne Laurent**, tous de cette paroisse, se sont fiancés et ont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé de Graffigny soussigné en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec moi et lesdits fiancés ;

Ont signé : Dominique Jacquot, Anne ArrouéF. Quentin, J. Verdet, (?) Arrouez, Nicolas Jacquot, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-douze, le second jour de juin, après la publication de trois bans faite aux prônes de nos messes de paroisse à jours compétents, entre **Dominique**, fils de défunt **Dominique Jacquot**, vivant maître colleron et **Françoise Henry** d'une part, et **Anne Haroué**, fille d'**Edme Haroué**, meunier, et de défunte **Jeanne Laurent**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement autre que le refus et défaut de consentement dudit Edme Haroué, auquel il a été obvié, pour sa fille majeure, les soumissions respectueuses requises en pareil cas qu'elle lui a faite en date du vingt-deux mai de la présente année et qui nous a été exhibées ; je soussigné prêtre vicaire de Malaincourt, ai reçu leur mutuel consentement de mariage par parole de présent et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par la Ste. Eglise en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et lesdits épousés.

Ont signé : Dominique Jacquot, J. Gillot, L. Harroues, Anne Arroué, F. Quentin, Nicolas Jacquot, L. Harroues, F. Quentin, J. Verdet, (?) Vivenot, vic de Malaincourt

(Page 10, 7/118)

Rose, fille légitime de **Joseph Verdet**, laboureur demeurant à Chemin, et **d'Angélique Laboureux** son épouse, est née et a été baptisée le second jour de juin de l'année mil sept cent soixante-douze ; elle a eu pour parrain Philippe Laboureux, fils de Philippe Laboureux, frère de la mère de l'enfant et d'Anne Syvé, de la paroisse de Crainvilliers, pour marraine Rose Caillet fille d'Antoine Caillet, laboureur de Graffigny, et de Marguerite Verdet sœur du père dudit enfant ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : P. Laboureux, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-douze, le septième jour du mois de juin, sur les cinq heures du soir, est décédé **François Verdet**, ancien laboureur demeurant à Chemin, âgé de soixante et seize ans, muni de tous les sacrements, et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies accoutumées en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : F. Quentin, A. Caillet, Jean Marchal, C. Vaillant, J. Verdet, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-douze, le treize juin, **François Vuillaume** de la paroisse de Marainville et **Thérèse Vaillant** de cette paroisse se sont fiancés et ont promis mutuellement de se marier ensemble sitôt que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous.

Ont signé : François Vuillaume, N. Chauchard, J Renaut, Ferrer curé

(Page 11, 6^{ème} feuillet, 7/118)

L'an mil sept cent soixante-douze, le vingt-quatre de juin, après la publication de trois bans faite aux prônes de nos messes de paroisse à jours compétents entre **François**, fils de **Charles Vuillaume** et de feu **Thérèse Michaut**, de la paroisse de Marainville de droit, et de celle de Praÿ de fait d'une part, et **Thérèse Vaillant**, fille majeure des défunts **Thomas Vaillant** et de **Jeanne Renaut**, de cette paroisse d'autre part ; et pareille publication faite ès paroisse de Marainville et de Praÿ, ainsi qu'il nous a été adressé par les lettres des sieurs curés desdits lieux en date du vingt-deux juin de ladite année, sans qu'il y ait eu opposition ni

empêchement quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage par parole de présence et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Ste. Eglise en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et les épousés, à la réserve de Thérèse Vaillant qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : François Vuillaume, Charles Vuillaume, Renault, (?) Noemel, C. Renaut, Ferrer curé

(Page 12, 8/118)

Marie Elisabeth, fille légitime d'**Ignace Didier** et d'**Anne Mercier** son épouse, est née et baptisée le neuf de juillet mil sept cent soixante-douze ; elle a eu pour parrain le sieur Michel La Croix et pour marraine Mlle Marie Elisabeth Quentin qui ont signé.

Ont signé : M.E. Quentin, M. Lacroix, Ferrer curé

Catherine, fille légitime de **Joseph Mercier** et de **Catherine Brachard** son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le vingt-cinq de juillet mil sept cent soixante-douze ; son parrain a été Hilaire Collin et sa marraine Catherine Didier, femme de Joseph Brachard qui a dit ne savoir signer, tous deux de la paroisse.

Ont signé : H. Collin, Ferrer curé

Nicolas, fils légitime de **Charles Thiébaud** et d'**Elisabeth Renaut** son épouse, de cette paroisse, est né la nuit du dernier juillet au premier d'août mil sept cent soixante-douze et a été baptisé le premier dudit mois d'août ; il a eu pour parrain Nicolas Lambert, représenté par Charles Renaut et pour marraine Marie Renaut qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : C. Renaut, Ferrer curé

Elisabeth, fille légitime de **Claude Gillot** et de **Marguerite Richier**, son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le cinq août mil sept cent soixante-douze son parrain a été François Richier, son oncle, et sa marraine Elisabeth Richier, sa tante, tous deux de cette paroisse. La marraine a dit ne savoir signer.

Ont signé : F. Richier, Pitoiy vicaire

(Page 13, 7^{ème} feuillet, 8/118)

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Lambert** et de **Marguerite Thiébaud**, son épouse de cette paroisse, est né le dix-neuf août vers les neuf heures du soir de l'an mil sept cent soixante-douze, il a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Charles Douel, absent, représenté par Nicolas Douel son père, et pour marraine Jeanne Lambert, tous de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : Nicolas Douel, Jeanne Lambert, Ferrer curé

Thomas François, fils légitime de **François Diez** et de **Marguerite Royer** son épouse, de cette paroisse, est né la nuit du onze au douze septembre mil sept cent soixante-douze et a été baptisé le douze dudit mois et an ; il a eu pour parrain Thomas Richier, âgé de douze ans, présenté par son père Jean Richier et pour marraine Marie Royer, tous de cette paroisse, qui ont dit ne savoir signer. Le père du parrain a signé.

Ont signé : Richier, Ferrer curé

Extrait du registre des baptêmes et sépultures de **l'hôtel Dieu de Troyes** pour l'année mil sept cent soixante-douze, du trente août.

Ce jourd'hui trente août, j'ai, prêtre vicaire soussigné, inhumé le corps de **Nicolas**, fils de **Charles Mora** et de **Françoise Pissotte**, ses père et mère natifs de Graffigny, diocèse de Toul, âgé de trente-trois ans et décédé de la noille (?) dans la communion de l'Eglise ; à l'enterrement duquel ont assisté Jean Patris et Edme Parri (?) domestiques de la maison qui ont signé ci présent Jean Patris et Côme Patris, le (?)

Nous soussigné prêtre (?), maître supérieur de l'hôtel Dieu de Troyes, certifions ledit extrait conforme à l'original ; à Troyes ce deux septembre mil sept cent soixante-douze.

Signé : Micot pr.

(Page 14, 9/118)

L'an mil sept cent soixante-douze, le vingt-huit septembre, est décédée en cette paroisse **Marie Magdeleine Diez** âgée de huit mois ; son corps a été enterré dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : N. Diez, J Pissotte, Ferrer curé

Le sept octobre est décédé **Nicolas Lambert**, âgé de deux mois, et a été enterré dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Nicolas Douel, Ferrer curé de Graffigny

Marie, fille légitime de **Nicolas Colin** et **Françoise Broquet** sa femme, de cette paroisse, est née et baptisée le vingt-cinq octobre mil sept cent soixante-douze ; elle a eu pour parrain Charles Broquet, son oncle, et pour marraine Marie Collin, tous de cette paroisse. La marraine a dit ne savoir signer.

Ont signé : C. Broquet, Pitoy vicaire

Joseph, fils légitime de **Jean-Baptiste Royer** et de **Barbe Regnault** sa femme, de cette paroisse, est né le vingt-cinq octobre mil sept cent soixante-douze et baptisé le vingt-six ; elle (?) a eu pour parrain Joseph Royer son oncle et pour marraine Anne Regnault, sa tante, tous deux de cette paroisse.

Ont signé : Joseph Rouyer, Anne Regnault, Pitoy vicaire

Elisabeth, fille légitime de **Claude Ravier**, maître maçon de cette paroisse, et de **Catherine Gény** son épouse est née le troisième jour de novembre de l'an mil sept cent soixante-douze, à cinq heures du soir, et a été baptisée à l'instant de sa naissance par la sage-femme à cause du danger de mort où elle s'est trouvée, et le lendemain, le (Page 15, 8^{ème} feuillet, 9/118) baptême sous condition, les exorcismes prières et onctions lui ont été administrés par moi, prêtre soussigné. Elle a eu pour parrain Claude Ravier, son frère qui a signé et pour marraine Elisabeth Marchal, de Chemin, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C. Ravier, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-douze, le sept novembre, **Jean Reine** et **Marie Anne Thué**, tous deux de cette paroisse, se sont fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble sitôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre curé

soussigné, en présence des parents et amis qui ont signé avec nous et ledit Jean Reine, ladite Marianne Thué ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : Jean Reine, C. Quentin, N. Reine, F Thué, Ferrer curé

Jean Baptiste, fils légitime de **Nicolas Vaumerel** et de **Claire Regnault**, de Chemin, son épouse, de Chemin, est né et baptisé le vingt novembre mil sept cent soixante-douze ; il a eu pour parrain Jean Baptiste Mercier et pour marraine Marguerite Renaut de la paroisse de Vaudrecourt.

Ont signé : J. Mercier, Marguerite R. Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-douze, le vingt-quatre novembre, après la publication de trois bans faite par trois dimanches consécutifs aux prônes de nos messes de paroisse entre **Jean**, fils de **Nicolas Reine** et **d'Anne Quentin** d'une (Page16, 10/118) part, et **Marianne Thué**, fille de **François Thué** et de défunte **Barbe Vidrienne**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage par paroles de présence et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par la Ste. Eglise en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec moi et ledit Jean Reine, ladite Marianne Thué ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Reine, N. Reine, C. Quentin, F. Thué, Pitoy vicaire

Jean Michel, fils légitime de **François Didier** et de **Catherine Quentin** son épouse, de Graffigny, est né et baptisé le dix-sept décembre mil sept cent soixante-douze ; il a eu pour parrain Michel Didier représenté par Claude Didier, son frère, et pour marraine Marianne Royer, tous de cette paroisse.

Ont signé : Claude Didier, Marianne Royer, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-douze, le vingt-six décembre, **Joseph Cuny** et **Thérèse Joly**, tous deux de cette paroisse ont été fiancés et ont promis de se marier ensemble sitôt (Page 17, 9^{ème} feuillet, 10/118) que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et lesdits fiancés ; ladite Thérèse Joly a dit ne savoir signer.

Ont signé : N. Cuny, Jean Jolly, J. Cuny, A. Cailliet, J. Renaut, N. Chauchard, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-douze, la nuit du vingt-sept décembre, est née une fille légitime de **Jean Baptiste Vaillant** et **d'Anne Renaut**, son épouse, de cette paroisse ; laquelle étant dans un danger de mort, a été baptisée le même jour par le sieur Hyacinthe Roblot, maître chirurgien en accouchements demeurant à Huiliécourt, ainsi qu'il a été déclaré et certifié par ledit sieur Roblot. Les cérémonies de baptême ont été suppléées (?) par nous prêtre vicaire soussigné lesdits jour et an. Son parrain a été Charles Vaillant, frère du père, qui a signé, et sa marraine Elisabeth Renaut, sœur de la mère ; ladite fille a été nommée **Elisabeth** ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C. Vaillant, Pitoy vicaire

(Page 18, 11/118)

L'an mil sept cent soixante-douze, le vingt-neuf du mois de décembre est décédée dans cette paroisse, âgée de quarante et un an, après avoir seulement été confessée, **Anne Renaut**, femme de **Jean Baptiste Vaillant**. Son corps a été enterré (Page 170, 87/261) le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : M. Mercier, J. Renaut, C. Vaillant, Joseph Renaut, Jean Jolly, JB Baret, Pitoy vicaire

Marie Marguerite, fille légitime de **Charles Vaillant** et de **Jeanne Michaut**, son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le dernier de décembre mil sept cent soixante-douze ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Vaillant, son oncle, et pour marraine Marguerite Michaut, sa tante qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : B. Vaillant, Ferrer curé

Fin des registres pour l'an 1772

Ce jourd'hui premier de l'an mil sept cent soixante-treize, en conséquence de l'invitation faite au prône de la messe de paroisse aux habitants de se trouver à la maison de cure pour procéder à l'élection d'un receveur de la (Page 19, 10^{ème} feuillet, 11/118) fabrique, les habitants, de concert avec le sieur curé, ont choisi et dénommé la personne de Nicolas Chevalier, tourneur demeurant audit Graffigny pour gérer l'espace de trois ans à commencer par la présente année les biens de la fabrique et veiller à leur conservation ; lequel Nicolas Chevalier présent a accepté ladite charge de receveur et a promis de gouverner et régir les biens de ladite fabrique pendant lesdits trois ans en honnête homme, ainsi que l'espèrent le sieur curé et les habitants ; fait et passé à la maison de cure les jour et an susdits sous le seing dudit Nicolas Chevalier, du sieur curé et des habitants assemblés.

Ont signé : N Chevallier, F Quentin, N Guillery, A Caillet, Vigneron, C Quentin, J Gillot, J Quentin, C Rouyer, C Gillot, C Renaut, M Lacroix, Ferrer curé

(Page 20, 12/118) : Page vierge

(Page 21, 11^{ème} feuillet, 12/118)

Pièce 378 cotée ol

Le présent registre destiné à renfermer les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Graffigny pour l'année **mil sept cent soixante-treize** a été côté et paraphé par premier et dernier feuillet au nombre de douze par nous, Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont. Le 27 décembre 1772 Signé Baudel.

Le deux (janvier) de l'an mil sept cent soixante-treize, **Jean-Baptiste Mercier**, fils majeur des défunts **Jean Mercier** et **Jeanne Saumier**, et **Barbe Collin**, fille du défunt **Hilaire Collin** et de **Gabrielle Chainé**, de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble sitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et lesdits fiancés.

Ont signé : Barbe Collin, H Collin, JB Mercier, M Lacroix, P Mercier, A Caillet, Ferrer curé

Le deux (janvier) de l'an mil sept cent soixante-treize, **Hilaire Collin** et **Marie Barbier** de cette paroisse ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble sitôt que faire se pourra et au plus tard dans quarante jours, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec moi et lesdits fiancés ; la fiancée a dit ne savoir signer.

Ont signé : A Caillet, H Collin, P Mercier, Ferrer curé

(Page 22, 13/118)

L'onze (janvier) de l'an mil sept cent soixante-treize, après les fiançailles faites le vingt de décembre mil sept cent soixante-douze, et ensuite la publication de trois bans faite à jours compétent aux prônes de nos messes de paroisses, entre **Joseph**, fils de **Nicolas Cuni**, maçon, et de **Marie Brachard** d'une part, et **Thérèse Joly**, fille majeure des défunts **Louis Joly** et de **Gabrielle Chevalier**, tous de cette paroisse d'autre part sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Malaincourt, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par l'Eglise en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Joseph Cuni ; ladite Thérèse Joly ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J Cuny, N Chauchard, N Cuny, J Renaut, A Caillet, Jean Jolly, (signature illisible) vicaire de Malaincourt

Le seize (janvier) de l'an mil sept cent soixante-treize, **François Mathieu** et **Marie Renaut**, de cette paroisse, ont été fiancés et ont promis de se marier ensemble sitôt que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et amis qui ont signé avec nous et ledit Mathieu, ladite Marie Renaut ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Renaut, François Mathieu, A. Renaut, C. Mathieu, Claude Mathieu, Ferrer curé

(Page 23, 12^{ème} feuillet, 13/118)

Le dix-neuf (janvier) de l'an mil sept cent soixante-treize, après la publication de trois bans faite à jour compétents entre **Jean Baptiste**, fils des défunts **Jean Mercier** et **Jeanne Sommier** d'une part, et **Barbe Collin**, fille de défunt **Hilaire Collin** et de **Gabrielle Chainé**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par la Ste Eglise en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et lesdits Jean Baptiste Mercier et Barbe Collin.

Ont signé : Barbe Collin, JB Mercier, M. Mercier, L. Caillet, H. Collin, M. Lacroix, Simon, JB Collin, Ferrer curé.

Le dix-neuf (janvier) de l'an mil sept cent soixante-treize, après la publication de trois bans faite à jours compétents, entre **Hilaire Collin**, fils de défunt **Hilaire Collin** et de **Gabrielle Chainé** d'une part, et **Marie Barbier**, fille des défunts **François Barbier** et de **Marie Didier**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny ai reçu leur mutuel consentement de mariage, et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par l'Eglise en présence des

parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Hilaire Collin, ladite Marie Barbier ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : JB Collin, H. Collin, L. Caillet, JB Mercier, M. Mercier, M. Lacroix, Simon, Ferrer curé

(Page 24, 14/118)

Le vingt-trois (janvier) de l'an mil sept cent soixante-treize, **Charles Renaut** et **Marguerite Marchal**, de cette paroisse, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec moi et ledit Charles Renaut et ladite Marguerite Marchal.

Ont signé : C. Renaut, Marguerite Marchal, J. Renaut, J. Marchal, C. Thiébaud, J. Ferrer curé

Le vingt-six (janvier) de l'an mil sept cent soixante-treize, après les fiançailles faites le vingt-cinq et la publication d'un ban seulement faite le dimanche vingt-quatre de ladite année, entre **Joseph**, fils de **Claude Royer** et de défunte **Jeanne Richier** d'une part, et **Anne Collin**, fille des défunts **François Collin** et de **Jeanne Magdelaine**, tous de cette paroisse d'autre part ; en dispense des deux autres bans et permission de fiancer la veille seulement accordée par Monseigneur l'Evêque de Toul le vingt-neuf décembre mil sept cent soixante-douze, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement autre que celui de consanguinité du trois au quatre sur lequel ils ont obtenu dispense de Monseigneur en date du vingt-neuf décembre mil sept cent soixante-douze, laquelle dispense m'a été exhibée, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale (Page 25, 13^{ème} feuillet, 14/118) avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Joseph Royer, ladite Anne Collin ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C. Rouyer, J. Rouyer, C. Madelaine, M. Mercier, François Diez, Richier, Pitoy vicaire

Le vingt-sixième (de janvier) de l'an mil sept cent soixante-treize, est décédé âgé de deux mois, **Jean Baptiste**, fils de **Nicolas Vaumerel** demeurant à Chemin et de **Claire Regnault** son épouse, et a été enterré dans le cimetière en présence des soussignés.

Ont signé : J. Mercier, N. Vaumerel, Regnault, Pitoy vicaire

Le trente (janvier) de l'an mil sept cent soixante-treize, **Claude Picot** et **Madeleine Picaudé**, de cette paroisse, se sont fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous, les fiancés disent ne savoir signer.

Ont signé : M. Mercier, A. Bervaux, D. Renaut, Nicolas Chauchard (?) Ferrer curé

Marianne, fille légitime de **Claude Mathieu** et de **Marguerite Renaut**, son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le sept février mil sept cent soixante-treize ; son parrain a été Claude Mathieu et sa marraine Marianne Litobac, tous deux de cette paroisse. La marraine a dit ne savoir signer.

Ont signé : C. Mathieu, Ferrer curé

(Page 26, 15/118)

L'an mil sept cent soixante-treize, le huit février, après la publication de trois bans faite à jours compétents entre **Charles**, fils majeur de **Jean Renaut**, laboureur, et de **Françoise Hyard** d'une part, et **Marguerite**, fille de **Jean Marchal**, meunier, et de **Marianne Bastien**, tous de cette paroisse d'autre part ; sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Malaincourt, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et les épousés.

Ont signé : Marguerite Marchal, F. Mathieu, J. Marchal, C. Renaut, J. Renaut, C. Mathieu, N. Vivenot, vicaire de Malaincourt.

L'an mil sept cent soixante-treize, le huit février, après la publication de trois bans faite à jour compétents entre **François**, fils de **Charles Mathieu**, tissier en toiles, et de défunte **Françoise Didelot** d'une part, et **Marie**, fille de **Jean Renaut**, laboureur, et de **Françoise Hyard**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni (Page 27, 14^{ème} feuillet, 15/118) empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Malaincourt, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit François Mathieu, ladite Marie Renaut ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Marchal, F. Mathieu, C. Renaut, C. Mathieu, J. Renaut, N. Vivenot, vic. De Malaincourt

L'an mil sept cent soixante-treize, le neuf de février, après la publication de trois bans faite à jours compétents entre **Claude Picot**, fils de défunt **Claude Picot** et d'**Anne Sanglier** (?) d'une part, et **Magdeleine**, fille d'**Hilaire Picaudé** et de défunte **Barbe Rosier**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni aucun empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, au reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par le rituel en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous. Les épousés ont dit ne savoir signer.

Ont signé : M. Mercier, A. Berraux (?), Claude Sanglier, D. Sanglier, P. Mercier, D. Renaut, Pitoy vicaire

(Page 28, 16/118)

Christophe, fils légitime de **Henri Page**, laboureur, et de **Marie Jeanne Gillot** son épouse, de cette paroisse, est né la nuit du neuf au dix du mois de février de l'an mil sept cent soixante-treize et a été baptisé le dix desdits mois et an ; il a eu pour parrain Christophe Martin et pour marraine Marguerite Gillot, tous deux de cette paroisse. Le parrain a dit ne savoir signer.

Ont signé : Marguerite Gillot, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-treize, le dixième jour de février, vers les deux heures du matin, est décédée sans avoir pu recevoir les derniers sacrements, **Catherine Brachard**, fille, âgée

de cinquante-quatre ans, et le même jour, son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, avec les cérémonies accoutumées, en présence des témoins soussignés.

Ont signé : J. Brachard, J. Brachard, Jean Rouyer, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-treize, le vingt de février, après les fiançailles faites la veille et la publication d'un ban entre **Jean Baptiste Vaillant**, veuf d'**Anne Renaut** d'une part, et **Elisabeth Richier**, fille majeure de **François Richier** et de **Marguerite Marchal** d'autre part, en dispense des deux autres bans accordés par Monseigneur en date du treize février de ladite année, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale, avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel en présence des parents et amis respectifs des parties soussignés avec ,nous et ledit Jean Baptiste Vaillant.

Ont signé : C. Vaillant, JB Vaillant, C. Vaillant, F. Richier, J. Verdet, Ferrer curé

(Page 29, 15^{ème} feuillet, 16/118)

L'an mil sept cent soixante-treize, le vingt-deux février, entre onze heures et minuit, est décédé en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Jean Marchal**, ancien laboureur, âgé de soixante-quinze ans ; son corps a été enterré le vingt-trois desdits mois et an dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires, en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : A. Caillet, M. Mercier, J. Verdet, C. Quentin, C. Marchal, J. Ferrer curé

Marie Jeanne, fille légitime de **Nicolas Cablan**, laboureur et de **Marguerite Collin**, son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le premier mars mil sept cent soixante-treize ; elle a eu pour parrain Hilaire Collin et pour marraine Marie Jeanne Collin, ses oncle et tante, qui ont signé à la réserve de la marraine.

Ont signé : H. Collin, Ferrer curé

Marie Jeanne, fille légitime de **Joseph Rouyer**, charpentier demeurant à Graffigny, et de **Barbe Marchal** son épouse, est née vers une heure après minuit le sixième jour de mars de l'an mil sept cent soixante-treize, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Marcel Rouyer, marchand demeurant en ce lieu, frère du père, et pour marraine Marie Jeanne Desgranges, fille de Jacques Desgranges, charpentier demeurant à Graffigny et de Marie Jeanne Marchal, sœur de la mère. Le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Marcel Rouyer, Pitoy vicaire

Charles, fils légitime de **Charles Broquet** et de **Thérèse Gaudé** son épouse, de cette paroisse, est né et baptisé le quinze de mars mil sept cent soixante-treize ; il a eu pour parrain Charles Blanchet et pour marraine Elisabeth Geny, tous deux de cette paroisse, qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Charles Blanchet, Ferrer curé

(Page 30, 17/118)

L'an mil sept cent soixante-douze (en fait treize), le dix-neuf de mars, ledit **Charles**, ci-dessus dénommé étant l'acte immédiatement précédent, est décédé et enterré dans le cimetière de cette paroisse en présence des témoins soussignés.

Ont signé : J. Gaudé, C. Blanchet, H. Gény, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-treize, le vingt et un mars, est décédée sur les six heures du soir, munie des sacrements de l'Eglise, **Anne Barbe Quentin**, veuve de **Pierre Caillet**, âgée de soixante-treize ans. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Quentin lieutenant, J. Gillot, A. Caillet, Ferrer curé

Marie Elisabeth, fille légitime d'**Antoine Joseph Renaut** et d'**Elisabeth Mercier** son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le vingt-quatre de mars mil sept cent soixante-treize ; elle a eu pour parrain Jean-Baptiste Mercier et pour marraine Elisabeth Diez, femme de Michel La Croix, tous deux de cette paroisse.

Ont signé : Elisabeth Diez, JB Mercier, Ferrer curé

Jeanne Agnès, fille légitime de **Marcel Rouyer**, manouvrier, et de **Jeanne Didier** son épouse, de cette paroisse, est née entre onze heures et minuit du vingt-neuf au trente de mars de l'an mil sept cent (Page 31, 16^{ème} feuillet, 17/118) soixante-treize ; et dans l'instant de sa naissance a été baptisée par la sage-femme à cause du danger de mort où elle s'est trouvée ; et les prières exorcismes et (un mot illisible) de baptême sous condition ont été suppléés par moi soussigné. Elle a eu pour parrain Joseph Rouyer, son oncle paternel qui a signé, et pour marraine Agnès Vuillaume, son aïeule maternelle qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Rouyer, Pitoy vicaire

Le susdit enfant est mort le même jour et enterré le lendemain.

Ont signé : Marcel Rouyer, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-treize, le dix-sept avril, **Claude Toussaint** de la paroisse de Malaincourt et **Jeanne Gillot** de cette paroisse ont été fiancés et ont promis de se marier ensemble sitôt que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : Jeanne Gillot, J. Toussaint, B. Gillot, C. Toussaint

Jean, fils légitime de **Joseph Quentin** demeurant à Chemin, et de **Louise Laumont** son épouse, est né sur les onze heures du soir le dix-huitième d'avril de l'an mil sept cent soixante-treize, et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Jean Picaudé de cette paroisse qui a signé et pour marraine Françoise Laumont, de Nijon, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Picaudé, Pitoy vicaire

(Page 32, 18/118)

L'an mil sept cent soixante-treize, le dix-neuf avril, est décédée dans cette paroisse sur les sept heures du matin après avoir reçu tous les sacrements **Marie Beton**, veuve d'**Etienne**

Pierrot, manouvrier âgée de quatre-vingt ans. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence des soussignés.

Ont signé : Quentin lieutenant, N. Chauchard, M Lacroix, P. Mercier, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-treize, le quatrième jour de mai, après les fiançailles et la publication de trois bans faite à jours compétents du mariage promis entre **Claude**, fils de **Toussaint Toussaint**, laboureur de la paroisse de Malaincourt, annexe de Graffigny, et de **Catherine Thyriot** son épouse d'une part, et **Jeanne**, fille majeure de **Jean-Baptiste Gillot**, ancien laboureur demeurant à Chemin, et de **Marie Cuny** son épouse ; semblable publication ayant été faite à Malaincourt, comme il conste par la lettre de Mr. Vivenot, prêtre vicaire y résidant, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny- Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale, selon la forme du St. Concile de Trente, en présence des parents et amis respectifs qui ont signé avec lesdits époux.

Ont signé : JB Gillot, Jeanne Gillot, C. Toussaint, T. Toussaint, B. Gillot, F. Toussaint, JF Gillot, Pitoy vicaire

(Page 33, 17^{ème} feuillet, 18/118)

Joseph, fils légitime de **Jean Barbay** et de **Cécile Reine**, son épouse, de cette paroisse, est né et baptisé le dix-huit juin mil sept cent soixante-treize ; son parrain a été Joseph Ravier et sa marraine Marguerite Reine, tous deux de cette paroisse ; la marraine a dit ne savoir signer

Ont signé : Ravier, Ferrer curé

Anne, fille légitime de **Nicolas Diez**, maréchal ferrant de cette paroisse, et **d'Elisabeth Reine** son épouse, est née le dix-neuf du mois de juin de l'an mil sept cent soixante-douze (en fait treize) et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Hilaire Collin, jeune garçon de cette paroisse, et pour marraine Marie Anne Reine, femme de Joseph Collin, laboureur en ce lieu, sœur de la mère ; l'un et l'autre ont signé.

Ont signé : Marie Anne Reine, H. Collin, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-treize, le vingt-sept juin sur les sept heures du soir, est décédée à Graffigny après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise **Françoise Pissotte**, veuve de **Charles Mourat**, âgée de soixante ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : F. Mora, Joseph (nom illisible), N. Guillery, P. Mercier, Charles Mora, Pitoy vicaire

Nicolas, fils légitime de **Jean Mercier**, laboureur demeurant à Chemin et **d'Anne Marchal** son épouse, est né et a été baptisé le vingt-neuf de juin de l'an mil sept cent soixante-treize ; il a eu pour parrain Nicolas Rouyer, fils de Claude Rouyer de cette paroisse, qui a signé, et pour marraine Marie Anne Picaudé, fille de Mathieu Picaudé, laboureur aussi de cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N. Rouyer, Pitoy vicaire

(Page 34, 19/118)

Ce jourd'hui, onze juillet mil sept cent soixante-treize, les habitants de Graffigny et Chemin ayant été invités au prône de la messe de paroisse de se trouver à la cure pour faire élection de deux receveurs, l'un pour la confrérie du St Sacrement, l'autre pour celle du Rosaire érigées en la paroisse dudit lieu, en place de Jean Baptiste Gillot fils, receveur de la confrérie du St Sacrement et de Jean Loli receveur du Rosaire ; et ne se sont trouvés (mot illisible), malgré ladite invitation que les personnes de Joseph Gillot, Nicolas Chevalier, Jean Baptiste Gillot fils, et Jean Joli, tous habitants de Graffigny et Chemin, lesquels ont dénommés pour la confrérie du St Sacrement la personne de Michel Lacroix et pour la Rosaire celle de Mathieu Royer, tous deux demeurant à Graffigny, pour recevoir et gérer les revenus et biens desdites confréries pendant les années mil sept cent soixante-treize, quatorze et quinze ; lesdits Michel Lacroix et Mathieu Royer absents ; fait et passé en la maison de cure les jour et an susdits sous le seing dedits Joseph Gillot, Nicolas Chevalier, Jean Baptiste Gillot fils, Jean Joli, et sous le seing du sieur curé directeur desdites confréries.

Ont signé : JB Gillot, N Chevallier, J Gillot, Jean Jolly, Mathieu Rouyer, Ferrer curé

Anne Barbe, fille légitime de **Nicolas Chauchard** et de **Barbe Renaut** son épouse, de cette paroisse, est née la nuit du vingt-neuf au trente de juillet mil sept cent soixante-treize et a été baptisée le trente desdits mois et an ; elle a eu pour parrain Christophe Martin et pour marraine Anne Pierret (?), tous deux de cette paroisse qui ont dit ne savoir signer.

A signé : Ferrer curé

(Page 35, 18^{ème} feuillet, 19/118)

Marie Rose, fille légitime de **Joseph Renaut** et de **Cécile Reine** son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le cinq août mil sept cent soixante-treize ; elle a eu pour parrain François Quentin et pour marraine Rose Caillet, tous deux de cette paroisse qui ont signé. La marraine a dit ne savoir signer.

Ont signé : F. Quentin, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-treize, le sept août, est morte et enterrée dans le cimetière **Anne Barbe Chauchard** âgée de huit jours.

Ont signé : N. Chauchard, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-treize, la nuit du vingt-six août, est décédé subitement à Chemin **Hilaire Geny**, manoeuvre, âgé d'environ quarante-sept ou huit ans ; son corps a été enterré le vingt-sept desdits mois et an dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés parents et amis.

Ont signé : C. Gillot, Hilaire Le Blanc, A. Caille, J. Gaudé, Pitoy vicaire

Claude, fils légitime de **François Reine**, marchand demeurant à Chemin et de **Marie Marchal** son épouse, est né le vingt-six du mois de septembre de l'an mil sept cent soixante-treize et a été baptisé par la sage-femme dans l'instant de sa naissance à cause du danger de mort où il s'est trouvé ; et le lendemain, le baptême sous condition, les exorcismes et onctions ont été administrés par moi soussigné ; il a eu pour parrain Claude Renaut, de la paroisse de Vaudrecourt qui a signé et pour marraine Marie Anne Gillot, fille dudit Gillot, de cette paroisse, qui a signé pareillement

Ont signé : Marie Anne Gillot, C. Renaut, Pitoy vicaire

(Page 36, 20/118)

Hilaire, fils légitime de **Jean Baptiste Mercier** et de **Barbe Collin** son épouse, est né et baptisé le vingt-huit septembre, en cette paroisse, de l'an mil sept cent soixante-treize ; il a eu pour parrain Hilaire Collin son oncle et pour marraine Elisabeth Collin, tous deux de cette paroisse.

Ont signé : H. Collin, Elisabeth Collin, Ferrer curé

Jean Joseph, fils légitime de **Jean Jolly** et de **Marianne Renaut** son épouse, de cette paroisse, est né et baptisé le trente septembre mil sept cent soixante-treize ; il a eu pour parrain Joseph Cuni et pour marraine Magdeleine Magdelaine qui a dit ne savoir signer ; tous deux de cette paroisse.

Ont signé : J. Cuny, Ferrer curé

Charles, fils légitime de **François Vuillaume** et de **Thérèse Vaillant** son épouse, est né et baptisé le dix-neuf octobre mil sept cent soixante-treize ; il a eu pour parrain Charles Renaut et pour marraine Marguerite Vouilquin, représentée par sa mère qui a dit ne savoir signer ; tous deux de cette paroisse.

Ont signé : C. Renaut, Ferrer curé

Elisabeth, fille légitime de **Jean Baptiste Mercier** et **Marie Renaut** son épouse est née et baptisée le vingt-trois octobre mil sept cent soixante-treize ; elle a eu pour parrain Antoine Chevalier fils et pour marraine Elisabeth Collin, de cette paroisse, ledit Chevalier représenté par son père.

Ont signé : Elisabeth Collin, Chevallier, Ferrer curé

(Page 37, 19^{ème} feuillet, 20/118)

Marie Rose, fille légitime de **Pierre Perrin** et de **Marie Drouot** son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le vingt-sept octobre mil sept cent soixante-treize ; son parrain a été Jean Quentin et sa marraine Rose Caillet, tous de cette paroisse.

Ont signé : Jean Quentin, Marie Ros Caillet, Ferrer curé

Le vingt-sept octobre de l'an mil sept cent soixante-treize, **Charles**, fils de **François Vuillaume** et de **Thérèse Vaillant** son épouse, est décédé âgé de cinq jours, et le même jour a été enterré dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires.

Ont signé : François Villaume, C. Renaut, Pitoy vicaire

Charles, fils légitime de **Charles Thiébaud** et **d'Elisabeth Renaut** son épouse, de cette paroisse, est né le trente octobre mil sept cent soixante-treize à huit heures du soir, et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Nicolas Douel et pour marraine Marguerite Marchal femme de Charles Renaut, tous de cette paroisse.

Ont signé : Margueritte Marchal, Pitoy vicaire

François, fils légitime de **Jean Baptiste Vaillant** et d'**Elisabeth Richier** son épouse, de cette paroisse, est né et baptisé le trente et un octobre mil sept cent soixante-treize ; il a eu pour parrain François Richier, son oncle, et pour marraine Marguerite Vaillant, sa tante, qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : F. Richier, Ferrer curé

Le susdit enfant **François Vaillant** est mort deux jours après et enterré dans le cimetière.

Ont signé : JB Vaillant, Ferrer curé

(Page 38, 21/118)

Elisabeth, fille légitime de **François Diez**, marchand demeurant à Graffigny et de **Marie Magdeleine Royer** son épouse est née le treize du mois de novembre de l'an mil sept cent soixante-treize, et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Nicolas Royer, son oncle maternel, et pour marraine Elisabeth Collin, tous deux de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : Elisabeth Collin, N. Rouyer, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-treize, le vingt du mois de novembre, entre dix et onze heures du soir, est décédée en cette paroisse, âgée d'environ soixante ans, Delle **Marie Burlot** (?), épouse du sieur François Quentin fondateur, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : F. Quentin, Quentin lieutenant, N. Mahuet, J. Gillot, (signature illisible), Pitoy vicaire

Jean, fils légitime de **Jean Cancel** et de **Catherine Marchal** son épouse, de cette paroisse, est né et baptisé le vingt-deux novembre mil sept cent soixante-treize ; il a eu pour parrain Jean Cancel et pour marraine Françoise Guillemin, tous deux de Levécourt La marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Cancel, Ferrer curé

Claude, fils de **François Mouzon** et de **Marguerite Mougnot**, son épouse, de cette paroisse, est né et baptisé le vingt-trois novembre mil sept cent soixante-treize ; son parrain a été Claude Thiébaud, de la paroisse de Nijon, et la marraine Marguerite Renaut qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Claude Thiébaud, Ferrer curé

(Page 39, 20^{ème} feuillet, 21/118)

Claude, fils légitime de **François Mathieu** et de **Marie Renaut** son épouse, de cette paroisse, est né et baptisé le trois décembre mil sept cent soixante-treize ; son parrain a été Claude Mathieu et sa marraine Marguerite Renaut, femme dudit Mathieu, de cette paroisse. Le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C. Mathieu, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-treize, le trois décembre vers les dix ou onze heures du soir, est décédée en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Marie Jeanne**

Marchal, femme de Jacques Desgranges, charpentier, âgée d'environ trente-huit ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec toutes les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : J. Desgranges, J. Desgranges, J. Marchal, J. Cancel, J. Thibonnet, Charles Desgranges, Pitoy vicaire

Nicolas, fils légitime de **Dominique Jacquot**, sellier demeurant à Chemin, et **d'Anne Haroué** son épouse est né et a été baptisé le cinquième jour de décembre de l'année mil sept cent soixante-treize ; il a eu pour parrain Nicolas Jacquot, aubergiste de cette paroisse, son oncle paternel qui a signé, et pour marraine Marie Anne Haroué, sa tante maternelle, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Jacquot, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-treize, le huitième jour de décembre, sur les dix heures du soir, est décédée **Marguerite Gonin**, veuve de **Charles Collot**, âgée de soixante-quatorze ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction ; et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence (Page 40, 22/118) des soussignés.

Ont signé : C. Ravier, (une signature illisible) Jean Rouyer, C. Brachard, Pitoy vicaire

Marie Barbe, fille légitime de **Charles Renaut** et de **Marguerite Marchal** son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le vingt-trois décembre mil sept cent soixante-treize ; elle a eu pour parrain Claude Mathieu et pour marraine Barbe Marchal, tous de cette paroisse.

Ont signé : C. Mathieu, Marie Barbe Marchal, Ferrer curé

La susdite **Marie-Barbe** est morte le vingt-quatre décembre mil sept cent soixante-treize et enterrée le lendemain dans le cimetière en présence des soussignés.

Ont signé : C. Renaut, Ferrer curé

Jean, fils légitime de **Joseph Quentin** laboureur et **d'Elisabeth Quentin** son épouse, est né le vingt-six décembre mil sept cent soixante-treize à six heures du soir et a été baptisée le lendemain ; il a eu pour parrain Jean Picaudé et pour marraine Magdeleine Quentin, tous deux de cette paroisse.

Ont signé : Magdeleine Quentin, Jean Picaudé, Pitoy vicaire

Marianne, fille légitime de **Nicolas Chevallier** et **d'Anne Brenel** son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le trente décembre 1773 ; elle a eu pour parrain Claude François Dufer et pour marraine Anne Guillery, de cette paroisse.

Ont signé : J Dufer, Anne Guillery, Ferrer curé

Le susdit enfant mort deux jours après et enterré dans le cimetière en présence des soussignés.

Ont signé : N. Chevallier, J Dufer, Chevallier, Pitoy vicaire

(Page 41, 21^{ème} feuillet, 22/118)

Ce jourd'hui premier de l'an mil sept cent soixante-quatorze, **Charles Mora** et **Marie Barbay**, de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble sitôt que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et amis respectifs des parties.

Ont signé : F. Mora, Char Mora, J. Barbet, Ferrer curé

Ce jour d'hui, premier de l'an mil sept cent soixante-quatorze **Jean Picaudé** et **Magdeleine Quentin**, de cette paroisse, ont été fiancés et ont promis de se marier ensemble sitôt que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et amis respectifs des parties.

Ont signé : Richier, C. Quentin, J. Quentin, Jean Picaudé, Magdeleine Quentin, Ferrer curé

(Page 42, 23/118) : page vierge

(Page 43, 22^{ème} feuillet, 23/118)

Pièce 179 cotée ok

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Graffigny Chemin pour l'année **mil sept cent soixante-quatorze** a été côté et paraphé par premier et dernier feuillet au nombre de douze par nous, Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont ; le 23 déc 1773. Signé Baudel

Le cinq (janvier) de l'an mil sept cent soixante-quatorze, **François Duhaut** de la paroisse de Vrécourt et **Marguerite Gillot** de ladite paroisse ont été fiancés et ont promis de se marier ensemble sitôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et amis qui ont signé avec moi.

Ont signé : Marguerit Gillot, F. Duhaut, JB. Gillot, J. Jaquet (?), Leger Alexandre (?), Ferrer curé

Marie Jeanne, fille légitime de **Joseph Royer** et **Jeanne Collot** son épouse est née et baptisée le neuf (janvier) de l'an mil sept cent soixante-quatorze ; elle a eu pour parrain Nicolas Royer, son oncle, et pour marraine Jeanne Collot, femme de Jean-Baptiste Collin, tous de cette paroisse, laquelle a dit ne savoir signer.

Ont signé : N. Rouyer, Ferrer curé

L'onze (janvier) de l'an mil sept cent soixante-quatorze, après la publication de trois bans faite aux prônes de nos messes de paroisse durant trois dimanches ou fêtes chaumées (sic) entre **Charles Mora**, fils de défunt **Charles Mora** et de **Françoise Pissotte** ses père et mère d'une part, et **Marie** (Page 44, 24/118) **Barbay** fille majeure des défunts **François Barbay** et de **Cécile Quentin** ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il s'y soit trouvé aucune opposition ni empêchement ; je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage par paroles de présence et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et lesdits épousés, à la réserve de Marie Barbay, qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Charles Mora, J. Barbey, Joseph Nallot (?), J. Mora, Ferrer curé

L'onze (janvier) de l'an mil sept cent soixante-quatorze, après la publication de trois bans faite aux prônes de nos messes de paroisse, par trois dimanches ou fêtes consécutifs, entre **Jean**, fils de défunt **François Picaudé** et **Anne Richier**, ses père et mère d'une part, et **Magdeleine**, fille de **Joseph Quentin** et de **Magdeleine Mougeot**, ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement reçu à notre connaissance, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage par paroles de présence et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et lesdits épousés.

Ont signé : Magdeleine Quentin, Jean Picaudé, J. Quentin, M. Picaudé, N. Mougeot, C. Quentin, Richier, Pitoy vicaire

(Page 45, 23^{ème} feuillet, 24/118)

Magdeleine, fille légitime de **Christophe Marchal** et de **Marie Reine**, son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée, le quatorze (janvier) de l'an mil sept cent soixante-quatorze ; elle a eu pour parrain Nicolas Guillery et pour marraine Magdeleine Magdelaine, tous deux de cette paroisse, laquelle a dit ne savoir signer.

Ont signé : N. Guillery, Ferre curé

Le dix-huit (janvier) de l'an mil sept cent soixante-quatorze, après la publication de trois bans faite aux prônes de nos messes de paroisse à trois dimanches ou fêtes consécutifs, entre **François Duhaut**, fils de défunt **Pierre Duhaut** et de **Sébastienne Maitre**, de la paroisse de Vrécourt d'une part, et **Marguerite Gillot**, fille de **Jean-Baptiste Gillot** et de **Marianne Picaudé** de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite dans la paroisse de Vrécourt, ainsi qu'il nous a été attesté par le sieur curé dudit lieu, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et les épousés.

Ont signé : Marguerit Gillot, J. Duhaut, JB Gillot, JB Gillot, Gillot, JH Duhaut, J. Lemaitre, Leopold Petit, JB Dutartre, Pitoy vicaire

(Page 46, 25/118)

Barbe, fille légitime de **Pierre Douel** et de **Catherine Maître** son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le vingt et un janvier de l'an mil sept cent soixante-quatorze ; son parrain a été Charles Douel et sa marraine Barbe Marmeuse, tous deux de cette paroisse ; le parrain a dit ne savoir signer.

Ont signé : Barbe Marmeuse, Ferrer curé

Le vingt-neuf (janvier) de l'an mil sept cent soixante-quatorze, **Jean Reine** et **Magdeleine Magdelaine**, tous deux de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble sitôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec moi et ledit Jean Reine, ladite Magdelaine ayant di ne savoir signer.

Ont signé : J. Reine, F. Reine, C. Marchal, J. Madelaine, Ferrer curé

Le trente (janvier) de l'an mil sept cent soixante-quatorze, **Jacques Dufer** et **Marguerite Marchal**, tous deux de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et amis respectifs des parties soussignés aussi avec nous et ledit Jacques Dufer.

Ont signé : J. Dufer, N. Marchal, C. Vigneron, C. Marchal, Ferrer curé

Le trente (janvier) de l'an 1774 est morte **Barbe Douel**, âgée d'onze jours et enterrée dans le cimetière.

Ont signé : Pierre Douel, Ferrer curé

(Page 47, 24^{ème} feuillet, 25/118)

Marcel, fils légitime de **François Didier**, marchand demeurant à Graffigny, et de **Catherine Quentin** son épouse, est né sur les dix heures du soir le cinquième jour de février de l'an mil sept cent soixante-quatorze, et a été baptisé le six ; il a eu pour parrain Marcel Rouyer, mari de Jeanne Didier, sœur du père de l'enfant, qui a signé ; et pour marraine Anne Quentin, fille de François Quentin, laboureur de cette paroisse et d'Anne Vigneron son épouse, qui a pareillement signé.

Ont signé : Marcel Rouyer, Anne Quentin, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-quatorze, le huit de février, après la publication de trois bans faite aux prônes de nos messes de paroisses par trois jours de dimanches ou fêtes consécutifs, entre **Jean Reine**, fils des défunts **Nicolas Reine**, vivant laboureur et de **Marie Quentin** d'une part et **Magdeleine Magdelaine**, fille d'**Edme Magdelaine**, laboureur et de défunte **Marie Chevallier**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il s'y soit trouvé ni opposition ni empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage par parole de présence et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel en présence d'Edme Magdelaine, père qui a dit ne savoir signer, de Claude et Jean Magdelaine, frères, de François Reine, frère dudit Jean Reine, et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Jean Reine, ladite Magdelaine ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Reine, C. Marchal, C. Madelaine, F. Reine, J. Madelaine, Pitoy vicaire

(Page 48, 26/118)

L'an mil sept cent soixante-quatorze, le neuf de février, après la publication de trois bans faite aux prônes de nos messes de paroisse pour trois jours de dimanche ou fêtes entre **Jacques Dufer**, fils de **Toussaint Dufert**, laboureur, et de **Marguerite Reine** d'une part, et **Marguerite Marchal**, fille de défunt **Claude Marchal**, vivant laboureur, et de **Marguerite Quentin**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il s'y soit trouvé opposition aucune ni empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage par parole de présent et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel, en présence de Claude Marchal, frère, de Nicolas Marchal, oncle, de Joseph Vigneron cousin de l'épousée, de Nicolas et de Joseph Reine, grands oncles du marié, de Michel Mercier et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Jacques Dufer, ladite Marguerite Marchal ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C. Marchal, Vigneron, J. Dufer, A. Caillet, M. Mercier, J Reine, J. Collin, N. Marchal, J Reine, Pitoy vicaire

Marguerite, fille légitime de **Jean-Baptiste Drouot**, marchand et de **Magdeleine Chevalier** son épouse, de cette paroisse, est née la nuit du douze au treize février mil sept cent soixante-quatorze et a été baptisée le treize desdits mois et an ; son parrain a été (Page 49, 25^{ème} feuillet, 26/118) Joseph Denis Drouot, garçon orphelin, frère dudit Jean-Baptiste Drouot, et sa marraine Magdeleine Brachard, jeune fille âgée de treize à quatorze ans, tous deux de cette paroisse.

Ont signé : Madeleine Brachard, Joseph Denis Drouot, Ferrer curé.

Marguerite, fille légitime de **Nicolas Jacques**, laboureur, et de **Barbe Reine**, son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le treize de mars mil sept cent soixante-quatorze ; elle a eu pour parrain François Pissotte, et pour marraine Elisabeth Collin, tous deux de cette paroisse.

Ont signé : Elisabeth Collin, F. Pissotte, Ferrer curé

Jean François, fils légitime de **François Mouzon** et de **Marguerite Cuny** son épouse, de cette paroisse, est né et baptisé le vingt-six de mars mil sept cent soixante-quatorze. Son parrain a été Jean Guillery et sa marraine Marguerite Brachard, de cette paroisse, qui a signé ; et le parrain a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Marguerite Brachard, Pitoy vicaire

Marie, fille légitime de **Marcel Royer** et de **Jeanne Didier** son épouse, de cette paroisse, est née la nuit du vingt-six au vingt-sept de mars mil sept cent soixante-quatorze, et baptisée le vingt-sept ; a eu pour parrain François Didier et pour marraine Marie Royer, tous deux de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : Marie Rouyer, François Didier, Pitoy vicaire

(Page 50, 27/118)

Claude Ignace, fils légitime **d'Ignace Didier** et **d'Anne Mercier**, son épouse, de cette paroisse, est né le huit avril mil sept cent soixante-quatorze, sur les deux heures du matin ; il a été baptisé le même jour, il a eu pour parrain Claude Didier de la paroisse de Vrécourt, son oncle, et pour marraine Marianne Mercier, sa tante de cette paroisse qui a déclaré ne savoir signer, non plus que le parrain.

A signé : Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-quatorze, le seize avril, **Jacques Desgranges**, maître charpentier, veuf de défunte **Marie Jeanne Marchal**, et **Catherine** fille de feu **H. Cuny** et de **Marianne Le Chesne**, tous deux de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble sitôt que faire se pourra ; lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre soussigné, en présence de François Mora et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Jacques Desgranges, ladite Catherine Cuny ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Desgranges, F. Mora, JB Gillot, C. Renaut, Ferrer curé

Marguerite, fille légitime **d'Hilaire Collin** et de **Marie Barbier** son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le vingt-cinq avril mil sept cent soixante-quatorze ; elle a eu pour parrain Joseph Barbier représenté par Pierre (Page 51, 26^{ème} feuillet, 27/118) Mercier, recteur des écoles de cette paroisse, et pour marraine Marguerite Collin, femme de Nicolas Cablan, laboureur demeurant à Graffigny, qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : P. Mercier, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-quatorze, le vingt-huit avril, est décédée en cette paroisse **Elisabeth Gaillard**, âgée de huit ans ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : P. Mercier, M. Lacroix, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-quatorze, le vingt-huit avril, est décédé **Marcel Didier**, âgé de deux mois, et a été enterré dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

Ont signé : Marcel Rouyer, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-quatorze, le vingt-neuf avril, est mort un enfant de **Claude Picot** et de **Magdeleine Picaudé**, après avoir été baptisé à la maison pour cause de nécessité. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière.

Ont signé : P. Mercier, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-quatorze, le trois mai, après la publication de trois bans faite aux prônes de trois dimanches consécutifs, entre **Jacques Desgranges**, veuf de **Marie-Jeanne Marchal**, et **Catherine**, fille majeure de défunt **Henry Cuny** et de **Catherine Lechesne**, tous de cette paroisse, sans qu'il s'y soit trouvé ni opposition ni empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par le rituel en présence de François Mora, tissier en toile, de Charles Renaut et des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Jacques Desgranges, ladite Catherine Cuny ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Desgranges, F. Mora, JB Gillot, C. Desgranges, J. Marchal, Desgranges, Pitoy vicaire

(Page 52, 28/118)

Le vingt-deux mai mil sept cent soixante-quatorze, est décédée **Anne Diez**, âgée de quatre mois, et enterrée dans le cimetière.

Ont signé : N. Diez, H. Colin, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-quatorze, le vingt et un juin, après les fiançailles faites le cinq dudit mois et ensuite la publication de trois bans aux prônes de nos messes de paroisse par trois dimanches consécutifs, entre **Claude**, fils des défunts **Léger Cablan** et de **Marie Anne Didier**, de la paroisse de Soulaucourt d'une part, et **Barbe**, fille **d'Hilaire Picaudé** et de feu **Barbe Rosier** de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite dans la paroisse de Soulaucourt, ainsi que nous en avons été (un mot illisible) par la lettre du sieur curé dudit lieu en date du vingt desdits mois et an, sans que de part ni d'autre, il ne se soit trouvé opposition aucune ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur

mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse en présence de Nicolas Quentin, parrain de l'épousée demeurant à Graffigny, de Joseph Fallot (?) oncle de l'épousé, d'Hilaire Collin, laboureur, et de Pierre Mercier, recteur d'école, tous demeurant Graffigny, lesquels ont signé avec nous, les épousés ayant déclaré ne savoir signer, ainsi qu'Hilaire Picaudé, père présent au mariage.

Ont signé : N. Quentin, Joseph (nom illisible), H. Collin, P. Mercier, Pitoy vicaire

(Page 53, 27^{ème} feuillet, 28/118)

Marguerite, fille légitime de **Nicolas Richier**, laboureur, et de **Thérèse Mougnot** son épouse est née la nuit du quatorze au quinze juillet mil sept cent soixante-quatorze, et baptisée le quinze desdits mois et an ; elle a eu pour parrain François Bernard, de la paroisse de Nijon, et pour marraine Marguerite Richier de cette paroisse.

Ont signé : JF. Bernard, Marguerite Richier, Ferrer curé

Marie-Jeanne, fille légitime de **Joseph Vigneron**, mercier roulant, et de **Marianne Cuny**, son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le douze août mil sept cent soixante-quatorze ; elle a eu pour parrain Nicolas Moniot et pour marraine Marie-Jeanne Desgranges, tous deux de cette paroisse ; la marraine a dit ne savoir signer.

Ont signé : N. Moniot, Ferrer curé

Claude, fils légitime de **Charles Vaillant**, mercier, et de **Jeanne Michaux**, son épouse, est (né) le dix-neuf d'août, sur les trois heures du soir, et a été baptisé le lendemain, vingtième du même mois de l'an mil sept cent soixante-quatorze ; il a eu pour parrain Claude Vaillant son grand-père, maître chapelier qui a signé, et pour marraine Marguerite Michaux, sa tante maternelle qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C. Vaillant, Pitoy vicaire

Elisabeth, fille légitime de **Nicolas Collin** et de **Françoise Broquet** son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le deux septembre (Page 54, 29/118) mil sept cent soixante-quatorze ; elle (Page 206, 105/261) a eu pour parrain Nicolas Royer, garçon de Chemin qui a signé et pour marraine Elisabeth Ozaine, jeune fille de Graffigny, présentée par Marie Marchal, sa mère, femme de François Ozaine, qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : N. Rouyer, Ferrer curé

Anne, fille légitime de **Jean Reine** et de **Marianne Thué** son épouse, de Graffigny, est née le dix-huit septembre mil sept cent soixante-quatorze, sur les six heures du soir, et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Nicolas Reine, son oncle demeurant à Void, représenté par Nicolas Reine, grand-père de l'enfant, et pour marraine Anne Thué sa tante, de cette paroisse.

Ont signé : N. Reine, Anne Thué, Ferrer curé

Elophé Nicolas, fils légitime de **Jean-Baptiste Rouyer**, mercier demeurant à Chemin, et de **Barbe Regnault** son épouse, est né sur les dix heures du soir le vingt-quatrième de septembre de l'an mil sept cent soixante-quatorze, et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Nicolas Vaumerel, mercier, mari de Claire Regnault, tante maternelle de l'enfant, ledit parrain

représenté par Gabriel Regnault, maître tailleur d'habits, et pour marraine Elisabeth Mercier, fille de Jean-Baptiste Mercier, manouvrier et de (Page 55, 287^{me} feuillet, 29/118) Marie Regnault, aussi tante maternelle de l'enfant ; le parrain grand-père maternel et la marraine ont signé.

Ont signé : G. Regnault, Elisabeth Mercier, Pitoy vicaire

Joseph, fils légitime de **Nicolas Vaumerel**, mercier demeurant à Chemin, et de **Claire Regnault** son épouse, est né et baptisé le quatre octobre mil sept cent soixante-quatorze ; il a eu pour parrain Joseph Verdet, jeune garçon demeurant à Chemin, fils de Joseph Verdet, laboureur, et d'Angélique Laboureux, et pour marraine Elisabeth Mercier, jeune fille demeurant à Graffigny, fille de Jean Baptiste Mercier, manouvrier et de Marie Regnault ; lesquels ont signé.

Ont signé : Joseph Verdet, Elisabeth Mercier, Ferrer curé

Marguerite, fille légitime de **Jean-Baptiste Mercier**, marchand roulant, et de **Barbe Collin** son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le quatre octobre mil sept cent soixante-quatorze ; elle a eu pour parrain Nicolas Collin, jeune garçon fils de défunt Elophe Collin, vivant laboureur en cette paroisse et d'Elisabeth Mercier ; et pour marraine Marguerite Collin, femme de Nicolas Cablan, laboureur, tante de l'enfant, ainsi que le parrain qui en est le cousin. La marraine a dit ne savoir signer.

Ont signé : N. Collin, Ferrer curé

(Page 56, 30/118)

Marie, fille légitime de **Mathieu Royer**, charron et de **Marguerite Regnault**, son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le dix octobre mil sept cent soixante-quatorze ; elle a eu pour parrain Gabriel Regnault, son grand-père, et pour marraine Marie Royer, sa tante, tous deux de la paroisse qui ont signé avec nous.

Ont signé : G. Regnault, Marie Rouyer, Ferrer curé

Anne Thérèse, fille légitime de **Charles Broquet**, tourneur, et de **Marie Gaudé** son épouse, de cette paroisse, est née le quinzième jour du mois d'octobre de l'an mil sept cent soixante-quatorze, vers les sept heures du matin, et a été baptisée le même jour desdits mois et an par moi prêtre soussigné ; elle a eu pour parrain Claude Gillot, fils de Claude Gillot, laboureur, et de Barbe Georges, et pour marraine Anne Thué, fille de François Thué et de Jeanne Royer, de cette paroisse ; la marraine a signé avec moi et le parrain a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Anne Thé, P. Burel prêtre

L'an mil sept cent soixante-quatorze, le vingt-trois octobre, est morte **Anne Reine**, âgée de cinq semaines, enterrée le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des soussignés.

A signé : Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-quatorze, le dimanche trente octobre, en conséquence de l'invitation faite à un prône aux femmes de la paroisse de Graffigny de se trouver à l'église à l'issue des vêpres dudit jour ; les dites femmes assemblées (un mot illisible) faire élection d'une matrone en conséquence de notre invitation aux dénommées pour exercer ledit office, la

personne de Jeanne Royer, femme de François Thué, et l'ont choisie pour l'effectuer (?) à la pluralité des voix qui se sont toutes trouvées réunies sur elle ; laquelle a accepté et ensuite a (un mot illisible) entre nos mains le serment ordinaire prescrit par le rituel ; en foi de quoi, j'ai signé : Ferrer curé de Graffigny.

(Remarque : ce texte ne figure pas dans le présent registre mais dans le registre 1 E 227/2)

Marie, fille légitime de **Jean-Baptiste Vaillant** et **d'Elisabeth Richier** son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le quatre novembre mil sept cent soixante-quatorze (Page 57, 29^{ème} feuillet, 30/118) ; elle a eu pour parrain Christophe Martin de la paroisse de Graffigny, et pour marraine Marie Richier sa tante de la paroisse de Chemin, laquelle a dit ne savoir signer, ainsi que le parrain.

A signé : Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-quatorze, le quatre novembre à dix heures du soir, est décédée en ladite paroisse **Marguerite Brachard**, jeune fille âgée de dix-huit ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence des soussignés

Ont signé : F. Mora, B. Brachard, J. Cuny, Ferrer curé

Nicolas, fils légitime de **Joseph Collin**, laboureur, et de **Marianne Reine** son épouse, de cette paroisse, est née la nuit du treize au quatorze novembre mil sept cent soixante-quatorze, et a été baptisée le même jour ; il a eu pour parrain Jean-Baptiste Collin, son frère et pour marraine Marianne Pissotte, sa cousine germaine.

Ont signé : Marianne Pissotte, JB Collin, Pitoy vicaire

Claude, fils légitime de **Joseph Picaudé**, laboureur, et **d'Anne Brenel** son épouse, de cette paroisse, est né et baptisé le seize novembre mil sept cent soixante-quatorze ; il a eu pour parrain Claude Marchal, son cousin, et pour marraine Marie Barbay qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : C. Marchal, Ferrer curé

Hilaire, fils légitime de **Nicolas Chauchard**, charron, et de **Barbe Renaut**, de cette paroisse, son épouse, est né et baptisé le dix-sept novembre mil sept cent soixante-quatorze ; il a eu pour parrain Hilaire Collin et pour marraine Marianne Regnault, tous deux de cette paroisse qui ont signé avec nous.

Ont signé : H. Collin, Marie Anne Regnault, Pitoy vicaire

(Page 58, 31/118)

Michel, fils légitime de **Nicolas Cablan**, laboureur, et de **Marguerite Collin** son épouse, de cette paroisse, est né et baptisé le vingt-deux novembre de l'an mil sept cent soixante-quatorze ; son parrain a été Michel Renaut, de Soulaucourt, et pour marraine Barbe Renaut de la paroisse de Chemin, qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : M. Renaut, Ferrer curé

Marianne, fille légitime de **Nicolas Chevalier** et **d'Anne Brenel** son épouse, est né et baptisé le vingt-six novembre mil sept cent soixante-quatorze ; son parrain a été Nicolas

Guillery, jeune garçon de Graffigny, sa marraine (après une ligne rayée, nom et prénom de la marraine, surchargés, sont illisibles : il s'agit de Marianne Litobac) aussi de Graffigny

Ont signé : N. Guillery, Pitoy vicaire

Christophe, fils légitime de **Dominique Renault**, tissier en toile, et de **Marguerite Picaudé** son épouse, de cette paroisse, est né et baptisé le vingt-six novembre le l'an mil sept cent soixante-quatorze ; il a eu pour parrain Christophe Royer, jeune garçon de Chemin, et pour marraine Marguerite Renault, jeune fille aussi de Chemin.

Ont signé : Christophe Royer, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-quatorze, la nuit du premier au deux décembre, est morte à Chemin **Jeanne Desgranges**, veuve de **François Gillot**, âgée d'environ quatre-vingt ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise ; son corps a été enterré le deux desdits mois et an dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Claude et Jean Gillot, ses enfants, et autres témoins soussignés.

Ont signé : Claude Gillot, C. Gillot, J. Gillot, Ferrer curé

(Page 59, 30^{ème} feuillet, 31/118)

L'an mil sept cent soixante-quatorze, l'onze décembre sur les neuf heures du soir, est mort à Chemin **Hilaire Picaudé**, veuf de **Barbe Rosier** vivant manouvrier âgé de soixante et onze ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : D. Renault, M. Picaudé, J. Collin, A. Berraux, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-quatorze, le seize décembre sur les neuf heures du matin est décédée en cette paroisse **Elisabeth Collin**, veuve de **Christophe Bonhomme**, âgée de soixante-dix-huit ans (Page 212, 108/261) après avoir reçu les sacrements de l'Eglise ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de ses parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : N. Bonhomme, P. Mercier, C. Jasu (?), Chevallier, Pitoy vicaire

Marie, fille légitime de **François Duhaut**, demeurant à Chemin et de **Marguerite Gillot** son épouse, est née sur les onze heures du soir le dix-huitième de décembre de l'an mil sept cent soixante-quatorze, et a été baptisée le lendemain. Elle a eu pour parrain Jean-Baptiste Gillot, laboureur demeurant à Chemin, son grand-père maternel qui a signé et pour marraine Sébastienne Le Maître, veuve de Pierre Duhaut, de la paroisse de Vrécourt, son aïeule maternelle qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : JB Gillot, Pitoy vicaire

(Page 60, 32/118)

Marie, fille légitime de **Nicolas Diez**, maréchal ferrant et **d'Elisabeth Reine**, son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le trente décembre mil sept cent soixante-quatorze ; elle a eu pour parrain Joseph Reine fils, son cousin, et pour marraine Marianne Diez, sa cousine, tous deux de cette paroisse. La marraine a dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Reine, Ferrer curé

(Page 61, 31^{ème} feuillet, 32/118) : page vierge

(Page 62, 33/118) : page vierge

(Page 63, 32^{ème} feuillet, 33/118)

Pièce 380 cotée om

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture dans la paroisse de Graffigny pour l'année **mil sept cent soixante-quinze**, a été côté et paraphé par premier et dernier feuillet, au nombre de dix, par nous Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont.

Le 27 décembre 1774. Signé Baudel

Le sept (janvier) de l'an mil sept cent soixante-quinze, **Claude Ravier**, fils de **Claude Ravier** maçon, et de **Catherine Geny**, et **Marie Chevalier**, fille majeure de **Joseph Chevalier** et de défunte **Barbe Cuny**, de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble sitôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, curé soussigné avec les parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous.

Ont signé : C. Ravier, C. Laumont, Ravier (?), Marie Chevallier, JB Drouot, Ferrer curé

Jeanne, fille légitime de **Joseph Gaudé**, manouvrier, et de **Marguerite Richier** son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le douze (janvier) de l'an mil sept cent soixante-quinze ; elle a eu pour parrain Jean Renaut et pour marraine Jeanne Petit qui a dit ne savoir signer, tous deux de cette paroisse. Le parrain a aussi dit ne savoir signer.

A signé : Pitoys vicaire

(Page 64, 34/118)

Le quatorze (janvier) de l'an mil sept cent soixante-quinze, **Claude Kiblaire** et **Elisabeth Renaut**, de cette paroisse, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble le (Page 216, 110/261) plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Claude Kiblaire, ladite Renaut ayant dit ne savoir signer. Les parties ont remises à signer sur l'acte de mariage et ont effectivement signé, à la réserve de celles qui ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Ferrer curé

Le quatre (janvier) de l'an mil sept cent soixante-quinze, **Jean Renaut**, de la paroisse de Vaudrecourt, et **Barbe Michaux**, de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble sitôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Jean Renaut, ladite Barbe Michaux ayant dit n'en avoir usage. Les parties ont remises à signer sur l'acte de mariage et ont effectivement signé à la réserve de celles qui ont déclaré n'en avoir usage.

Signé : Ferrer curé

Le dix-sept (janvier) mil sept cent soixante-quinze, après les fiançailles faites la veille seulement par permission de Monseigneur et la publication d'un ban avec dispense des deux autres accordée aussi par Monseigneur en date du trente décembre de l'an dernier entre **François Perrin**, fils de **Joachim Perrin**, laboureur, et **Marguerite Gouguet** (?) de la paroisse de Malaincourt d'une part, et **Elisabeth Collin**, fille du défunt **Eloph Collin**, vivant laboureur et **d'Elisabeth Mercier**, de cette paroisse d'autre part ; et pareille publication faite audit lieu de Malaincourt, ainsi qu'il nous a été affirmé par maître Nicolas Vineron (?) prêtre et vicaire dudit Malaincourt, sans qu'il s'y soit trouvé opposition aucune ni empêchement autre que celui de parenté au quatrième degré sur lequel ils ont obtenu dispense de Monseigneur en date du trente décembre de l'an dernier, (Page 65, 33^{ème} feuillet, 34/118) laquelle dispense nous a été exhibée, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny ai reçu leur mutuel consentement de mariage par parole de présent et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par la Ste. Eglise, en présence de Michel Mercier, grand-père de ladite Elisabeth Mercier, de Pierre Mercier, régent d'école son oncle, d'Hilaire Collin son frère, de Jean Perrin, frère dudit François Perrin et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et les épousés ainsi qu'avec Joachim Perrin, père de l'épousé.

Ont signé : François Perrin, P. Mercier, Elisabeth Collin, M. Mercier, Jean Picaudé (?), G. Regnault, H. Collin, C. Peirin, J. Jacquot (?), P. Perrin, J. Gautier, Pitoy vicaire.

Le vingt-quatre (janvier) de l'an mil sept cent soixante-quinze, après la publication de trois bans faite à jours compétents entre **Claude**, fils de **Claude Ravier**, maçon et de **Catherine Geny** d'une part, et **Marie**, fille majeure de **Joseph Chevalier** et de **Barbe Cuny**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par le rituel, en présence de Joseph Chevalier, père, de Claude Ravier, père, de Claude Laumont, parrain, de Nicolas Cuny, oncle, et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et lesdits épousés.

Ont signé : C. Laumont, Marie Chevallier, J. Chevallier, C. Ravier, C. Ravier, JB Drouot, Pitoy vicaire

(Page 66, 35/118)

Le vingt-neuf (janvier) de l'an mil sept cent soixante-quinze, **François Richier** et **Marguerite Magdelaine**, tous de cette paroisse, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble sitôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence de Claude Magdelaine, de Claude Gillot et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit François Richier.

Ont signé : C. Madelaine, A Caillet, N. Marchal, Claude Gillot, F. Richier, Ferrer curé

Le dernier de janvier mil sept cent soixante-quinze, après les fiançailles faites le quatorze et la publication de trois bans faite à jours compétents entre **Claude Kiblaire**, fils de **Georges Kiblaire** et **d'Anne Arnoule** (?) d'une part, et **Elisabeth Renaut**, fille de **Joseph Renaut** et de **Barbe Husson** tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage par parole de présent et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse en présence de Joseph Renaut, de Georges

Kiblaire, tous deux pères des épousés, et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Claude Kiblaire, ladite Elisabeth Renaut ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C. Kiblaire, J. Renaut, Joseph Renaut, J.K., JB Vaillant, N. Kiblaire, Ferrer curé

(Page 67, 34^{ème} feuillet, 35/118)

Le dernier de janvier mil sep cent soixante-quinze, après les fiançailles faites le quatorze et la publication de trois bans faite à jours compétents entre **Jean Renaut**, fils de défunt **Jean Renaut** et de **Catherine Bouillon** de la paroisse de Vaudrecourt d'une part, et **Barbe Michaux**, fille de défunt **Jean Michaux** et de **Marianne Thué**, de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite à Vaudrecourt, ainsi qu'il nous a été affirmé par maître Jean François Busson (?), prêtre et curé de Nijon, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage par parole de présent et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par le rituel, en présence de Claude Renaut, frère de l'épousé, de Jean Brachard, beau-frère de l'épousée et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et l'épousé, ladite Barbe Michaut ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : Jean Renaut, J Brachard, C Vaillant, G Husson, Claude Renaut, J Maitre, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-quinze, le premier février, **Jean Cablan** de la paroisse de Soulaucourt et **Jeanne Larcher** de cette paroisse, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble sitôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été bénies par moi, prêtre de Graffigny soussigné, en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous ; les fiancés ont dit ne savoir signer.

Ont signé : (?) Renault, J. Quentin, Ferrer curé

(Page 68, 36/118)

L'an mil sept cent soixante-quinze, le 1^{er} février, **Antoine Bourgeois** de la Paroisse de Huiliécourt (?) et **Thérèse Douel** de cette paroisse ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble sitôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre curé de Graffigny soussigné, en présence des parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous.

Ont signé : Antoine Bourgeois, Chevalier, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-quinze, le sept février, après la publication de trois bans faite aux prônes des messes de paroisse entre **François**, fils de **François Richier** et de défunte **Marguerite Marchal** d'une part, et **Marguerite Magdelaine**, fille d'**Edme Magdelaine** et de défunte **Marie Chevalier** tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il s'y soit trouvé opposition aucune ni empêchement ; je soussigné prêtre vicaire ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel en présence de François Richier, père, et Nicolas Marchal, oncle du marié, d'Edme Magdelaine, père qui a dit ne savoir signer, de Claude Magdelaine, frère de la mariée et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit François Richier, ladite Marguerite Magdelaine ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F. Richier, C. Madelaine, A. Caillet, JB. Vaillant, N. Marchal, Claude Gillot, Nicolas Richier, J. Madelaine, Quentin, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-quinze, le quatorze du mois de février, après la publication de trois bans faite aux prônes de nos messes de paroisse par trois jours de dimanches ou fêtes, entre **Jean**, fils de **Pierre Cablan** et de défunte **Agnès Le Blanc** (?) de la paroisse de Soulaucourt d'une part, et **Jeanne** (Page 221, 111^{ème} feuillet, 4^{ème} de l'an 1775, 112/261) fille majeure de défunt **Florentin Larol.** (un pliage coupe le patronyme : il s'agit de Florentin **Larcher**) et de **Marguerite Girondou** (?) de cette paroisse d'autre part, et pareille (Page 69, 35^{ème} feuillet, 36/118) publication faite à Soulaucourt, ainsi qu'il nous a été adressé par le sieur curé du lieu, sans qu'il s'y soit trouvé opposition ni empêchement, je soussigné Jean François Quentin, prêtre et curé de Saint-Thiébaud, du consentement du curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies requises, en présence de Vincent Renaut, de Joseph Quentin, de Florentin Larcher et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous, les épousés ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : JL Quentin, Florentin Larcher, V (?) Renaut, N. Chauchard, J. Huleaux, JF Quentin, curé de St. Thiébaud, Ferrer curé de Graffigny

L'an mil sept cent soixante-quinze, le quatorze février, après la publication de trois bans faite à jours compétents entre **Antoine**, fils des défunts **François Bourgeois** et **Anne Petitjean**, de la paroisse d'Huiliécourt d'une part, et **Thérèse**, fille de **Nicolas Douel** et de défunte **Thérèse Thiébaud**, de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite à Huiliécourt ainsi qu'il nous a été attesté par le sieur curé dudit lieu, sans qu'il s'y soit trouvé opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel en présence de Nicolas Douel, père, de Pierre et Charles Douel, frères, d'Antoine Chevalier et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Antoine Bourgeois, ladite Thérèse Douel ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : Antoine Bourgeoy, Nicolas Doue, François Diez, Etienne Rollet, Chevallier, F. Rouyer, Pitoy vicaire

(Page 70, 37/118)

L'an mil sept cent soixante-quinze, le quatorze du mois de février, après les fiançailles faites la veille seulement par permission de Monseigneur et la publication d'un seul ban avec dispense des deux autres accordée par mondit seigneur entre **Claude**, fils majeur de défunt **Jean Renaut** et de **Barbe Haben** (?) de la paroisse de Vaudrecourt d'une part, et **Marie Rose**, fille majeure de **François Quentin**, fondateur de cloches et de défunte **Marie Burlon** (?) de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite à Vaudrecourt, ainsi qu'il nous a été attesté par le sieur curé dudit lieu, sans qu'il s'y soit trouvé opposition ni empêchement autre que celui de parenté du trois au quatre sur lequel les parties ont obtenu dispense de Monseigneur l'Evêque en date du vingt et un janvier de la présente année, laquelle dispense nous a été exhibée ; je soussigné vicaire de Nijon, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel en présence du sieur François Quentin, père, du sieur Joseph Gillot, oncle, de Nicolas Marchal, beau-frère, d'Antoine Caillet et autres parents et amis respectifs des parties qui ont

signé avec nous et lesdits épousés et ledit sieur vicaire de Nijon qui a célébré leur mariage du consentement du sieur curé de Graffigny.

Ont signé : Marie Rose Quentin, C. Renaut, F. Quentin, H. Renaut, J. Gillot, N. Marchal, Quentin lieutenant, Laurent, prêtre vicaire de Nijon, Ferrer curé de Graffigny.

(Page 71, 36^{ème} feuillet, 37/118)

L'an mil sept cent soixante-quinze, le quinze février, est décédé **Nicolas Elophe**, âgé de cinq mois, fils de **Jean-Baptiste Rouyer** et de **Barbe Regnault** son épouse, de cette paroisse ; et le même jour son corps a été inhumé dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de son père et d'autres parents soussignés.

Ont signé : Jean Baptiste Rouyer, Joseph Rouyer, G. Regnault, Elisabeth Mercier, Marcel Rouyer, Pitoy vicaire

Marguerite, fille légitime de **François Didier** et de **Catherine Quentin** son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le vingt et un février mil sept cent soixante-quinze ; elle a eu pour parrain François Lambert et pour marraine Marguerite Chevallier, tous deux de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : Margueritte Chevallier, François Lambert, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-quinze, le dernier février, après les fiançailles faites la veille seulement par permission de Monseigneur, et la publication d'un ban seulement entre le sieur **François**, fils majeur du sieur **Jean Baptiste Molot** et **Delle Anne La Berand** (?) de la paroisse de Huiliécourt d'une part, et Delle **Marianne**, fille majeure du sieur **François Quentin** et de défunte **Dlle Marie Boulot** (?), de cette paroisse d'autre part ; et pareille publication faite à Huiliécourt suivant qu'il nous a été attesté par le sieur curé dudit lieu ; je soussigné prêtre curé de Graffigny, en conséquence de la dispense des deux autres bans accordés en date du dix-huit février de ladite année, ai reçu leur mutuel consentement de mariage par parole de présent et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel, en présence de Joseph Renaut et d'Antoine Molot, frère et beau-frère de l'épousé, des sieurs François Quentin, Claude Renaut et Joseph Gillot et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et lesdits épousés.

Ont signé : F. Mollot, M. Quentin, F. Quentin, Antoine Molot, J. Regnault, J. Gillot, C. Renaut, Ferrer curé

(Page 72, 38/118)

Marguerite Rose, fille légitime de **François Diez** et de **Magdeleine Royer** son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le sept avril mil sept cent (Page 224, 114/261) soixante-quinze ; elle a eu pour parrain Joseph Royer représenté par Nicolas Royer son frère et pour marraine Marguerite Laumont, tous de cette paroisse ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Rouyer, Ferrer curé

Marianne, fille légitime de **Joseph Royer** et de **Barbe Marchal**, son épouse de cette paroisse est née et baptisée le vingt-deux avril mil sept cent soixante-quinze ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Collin et pour marraine Marianne Gillot, tous deux de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : Marianne Gillot, JB Collin, Ferrer curé

Elisabeth, fille légitime de **Charles Renaut**, laboureur, et de **Marguerite Marchal** son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le deux mai mil sept cent soixante-quinze ; elle a eu pour parrain François Desgranges, son cousin, et pour marraine Elisabeth Renaut, sa tante, femme de Charles Thiébaud, tous deux de cette paroisse et ont dit ne savoir signer.

A signé : Ferrer curé

Anne Geneviève, fille légitime de **Jean-Baptiste Collin** et de **Jeanne Collot**, son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le sept mai mil sept cent soixante-quinze ; elle a eu pour parrain Nicolas Cablan, son oncle, et pour marraine Anne Collot, sa tante, représentée par Marie Magdelaine, tous de cette paroisse ; la marraine représentante a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N. Cablan, Pitoy vicaire

(Page 73, 37^{ème} feuillet, 38/118)

L'an mil sept cent soixante-quinze, la nuit du dix-sept au dix-huit mai, est décédé en cette paroisse après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **Nicolas Douel**, manoeuvre, âgé de soixante-dix ans ; son corps a été enterré le dix-huit dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : M. Mercier, M. Picaudé, Vigneron, N. Chevallier, Pierre Douel, Pitoy vicaire

François, fils légitime de **Charles Thiébaud** et d'**Elisabeth Renaut**, son épouse, de cette paroisse, est né et baptisé le dix-huit mai mil sept cent soixante-quinze ; il a eu pour parrain François Lambert, absent et représenté par Charles Renaut, et pour marraine Marguerite Renaut, femme de Claude Mathieu, tous de cette paroisse ; la marraine a dit ne savoir signer.

Ont signé : C. Renaut, Pitoy vicaire

Pierre, fils légitime de **Pierre Perrin**, mercier de cette paroisse et de **Marie Drouot** son épouse, est né sur le minuit du trente et un (?) du mois de mai de l'an mil sept cent soixante-quinze ; il a eu pour parrain Joseph Drouot, garçon frère de sa mère, et pour marraine Marie Anne Valet, fille de Pierre Léopold Valet et Marie Anne Plumerel, de la paroisse de Blevaincourt, qui ont signé.

Ont signé : Joseph Drouot, Marie Anne Vallette, Pitoy vicaire

(Page 74, 39/118)

François, fils légitime de **Jacques Desgranges**, charpentier, et de **Catherine Cuny** son épouse, de cette paroisse, est né sur les cinq heures du soir, le cinquième jour de juin de l'an mil sept cent soixante-quinze, et a été baptisé le même jour. Il a eu pour parrain François Mora, mari de Marguerite Cuny, sœur de la mère, qui a signé, et pour marraine Marie-Jeanne Desgranges, sa sœur qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F. Mora, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-quinze, le dix juin, est décédé **François Desgranges**, âgé de cinq jours, son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Jacques Desgranges son père et de François Mora son oncle qui ont signé.

Ont signé : F. Mora, J. Desgranges, Ferrer curé

Jean-Baptiste, fils légitime de **Claude Cablan**, manouvrier, et de **Barbe Picaudé** son épouse, de cette paroisse est né la nuit du douze ou treize juin mil sept cent soixante-quinze et a été baptisé le treize desdits mois et an ; son parrain a été Jean-Baptiste Collin, de la paroisse de Graffigny et sa marraine Anne Cruchard de la paroisse de Nijon, demeurant à Chemin, qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : JB Collin, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-quinze, le vingt et un juin, est décédé en cette paroisse **Pierre Perrin** âgé de dix-huit jours. Son corps a été enterré dans le cimetière lesdits jours et an en présence de Joseph Drouot, son parrain et de Pierre Drouot, son oncle, qui ont signé.

Ont signé : P. Drouot, Joseph Drouot, Ferrer curé

(Page 75, 38^{ème} feuillet, 39/118)

Marie, fille légitime de **Nicolas Jacques**, laboureur de cette paroisse, et de **Barbe Reine** son épouse, est née sur les cinq heures du matin, le trentième jour du mois de juin de l'an mil sept cent soixante-quinze, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Christophe Martin et pour marraine Elisabeth Jacques, sa sœur, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-quinze, le dernier jour de juin, sur les six heures du soir, est décédé dans cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Gabriel Regnault**, mari d'**Elisabeth Brenel**, maître tailleur d'habits âgé de quatre-vingt ans. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires, en présence de Jean Baptiste Mercier, de Mathieu Royer, de Nicolas Vaumerel, tous trois gendres du défunt, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé ; M. Mercier, N. Vaumerel, JB Mercier, Mathieu Rouyer, P. Mercier, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-quinze, le quatorze juillet, sur les neuf heures du soir, est décédé en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Joseph Renaut**, mari d'**Elisabeth Mercier**, âgé de quarante-deux ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Pierre Mercier, son beau-père, de Nicolas Chauchard son beau-frère et autres parents et amis soussignés.

Ont signé : C. Vaillant, P. Mercier, JB Mercier, N. Chauchard, M. Mercier, Renaut (?), Pitoy vicaire

(Page 76, 40/118)

Pierre, fils légitime de **Nicolas Cancel**, (prénomme **Jean** par ailleurs) Charron demeurant à Graffigny et de **Catherine Marchal** son épouse, est né sur les six heures du matin le dix-neuf du mois de juillet de l'an mil sept cent soixante-quatorze et a été baptisé à l'instant par la sage-femme à cause du danger de mort où il s'est trouvé ; et le même jour, le baptême sous condition et les prières exorcismes et onctions ont été suppléés par moi soussigné ; il a eu pour parrain Pierre Jacquot, jeune garçon de douze ans, assisté de Nicolas Jacquot son père, et pour marraine Marie Jeanne Desgranges, fille de Jacques Desgranges et de Marie-jeanne

Marchal, tante maternelle de l'enfant ; le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

A signé : Pierre Jaquot, Nicolas Jacquot, Pitoy vicaire

Christophe, fils légitime de **Joseph Mercier**, manouvrier et de **Catherine Brachard** son épouse, de cette paroisse, est né le cinq août mil sept cent soixante-quinze à deux heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Christophe Martin, garçon recouvreur, et pour marraine Marguerite Rose Laumont, tous deux demeurant en cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-quinze, le quatorze août, est décédé en cette paroisse **Claude Vaillant**, fils de **Charles Vaillant** et de **Jeanne Michaut**, âgé d'un an ; son corps a été enterré dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence des parents et amis soussignés.

Ont signé : M. Mercier, C. Vaillant, P. Mercier, Ferrer curé

(Page 77, 39^{ème} feuillet, 40/118)

Claude, fils légitime de **Claude Picot**, manouvrier et de **Magdeleine Picaudé** son épouse, de cette paroisse, est né et baptisé le quinze août mil sept cent soixante-quinze ; son parrain a été Dominique Renaut, jeune garçon âgé de quinze ans, cousin germain de l'enfant, sa marraine a été Magdeleine Picot, jeune fille âgée de seize ans, tante de l'enfant, tous deux de cette paroisse et qui ont dit ne savoir signer.

A signé : Ferrer curé

Marianne, fille légitime de **Jean Barbay** (nommé **Barbier** par ailleurs), laboureur et de **Cécile Reine** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt et un août mil sept cent soixante-quinze et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Claude Marchal et pour marraine Marie Anne Pissotte, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : Marianne Pissotte, C. Marchal, Ferrer curé

Marianne, fille légitime de **Joseph Cuny**, maître maçon, et de **Thérèse Joli** de cette paroisse, est née le vingt-sept août (sur l'acte correspondant du registre 1 E 227/2, la date est du 21 août) mil sept cent soixante-quinze à cinq heures du soir, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean Joli, son oncle qui a signé avec nous et pour marraine Marianne Cuny, sa tante, tous deux de cette paroisse ; la marraine a dit ne savoir signer.

Ont signé : Jean Jolly, Ferrer curé

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Vigneron**, marchand, et de **Marie Magdeleine Duhay**, son épouse, de cette paroisse, (Page 78, 41/118) est né sur les quatre heures du matin le dix-neuvième jour de septembre de l'année mil sept cent soixante-quinze et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Moniot, jeune garçon, et pour marraine Marie Voulquin, absente, représentée par Agnès Gillot, veuve Voulquin, sa mère ; le parrain a signé et la marraine représentante a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Moniot, Pitoy vicaire

Marie Geneviève, fille légitime de **Joseph Rouyer**, marchand, et d'**Anne Collot** son épouse, de cette paroisse, est née vers quatre heures du soir le dix-neuvième jour de septembre de l'année mil sept cent soixante-quinze, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Claude Madeleine, qui a signé, et pour marraine Marie Rouyer, sœur du père, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C. Madelaine, Pitoy vicaire

Joseph, fils légitime de **Joseph Rouyer**, marchand, et d'**Anne Collot** son épouse, de cette paroisse, est né sur les trois heures du soir le dix-neuvième jour de septembre de l'année mil sept cent soixante-quinze et a été baptisé dans l'instant de sa naissance par la sage-femme à cause d'un danger de mort où il a été trouvé ; et le même jour, les prières, exorcismes et baptême sous condition lui ont été administrés par moi, vicaire soussigné ; il a eu pour parrain Joseph Collot, et pour marraine Marguerite Richier, de cette paroisse, qui ont signé.

Ont signé : J. Collot, Marguerite Richier, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-quinze, le vingt septembre sur les six heures du soir, est décédée comme subitement **Marie Renaut**, femme de **François Mathieu**, mercier roulant, âgée d'environ vingt-six à vingt-sept ans, après avoir reçu seulement le sacrement de pénitence et d'extrême onction ; ladite mort occasionnée par une chute violente faite par ladite Marie Renaut prête d'accoucher ; à l'instant de sa mort, (Page 79, 40^{ème} feuillet, 41/118) elle a été ouverte pour tirer l'enfant qui heureusement a reçu le baptême des mains du sieur Nicolas Quentin, chirurgien, et a été enterré le lendemain avec sa mère dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires, père et frère de la défunte, de Nicolas Chauchard son cousin, de Charles Mathieu son beau-père et autres parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : N. Chauchard, C. Mathieu, C. Chevallier, P. Mercier, C Renaut, Pitoy vicaire

Anne, fille légitime de **Claude Didier** et d'**Elisabeth Collin**, son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le trois octobre mil sept cent soixante-quinze ; a eu pour parrain Laurent Didier son oncle et pour marraine Anne Brenel, femme de Nicolas Chevalier, tous deux de cette paroisse.

Ont signé : Laurent Didier, Anne Brenel, J. Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-quinze, le sixième jour d'octobre, est décédé **Joseph Rouyer**, fils de **Joseph Rouyer**, marchand, et d'**Anne Collot** son épouse, âgé de quinze jours ; et le même jour son corps a été enterré dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies prescrites, en présence de Claude Rouyer, son grand-père, de Joseph Collot, son parrain, et de Claude Madelaine, son cousin, qui ont signé.

Ont signé : C. Rouyer, C. Madelaine, J. Collot, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-quinze, le douze octobre, est décédée en cette paroisse **Marie (Geneviève) Royer**, âgée de trois semaines. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence de Claude Royer, son grand-père, et autres parents et amis soussignés.

Ont signé : C. Madelaine, Richier, Pitoy vicaire

(Page 80, 42/118)

L'an mil sept cent soixante-quinze, la nuit du vingt-sept au vingt-huit octobre, est décédé en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Jean Renaut**, laboureur, mari de **Françoise Hyard** âgé de soixante-dix ou douze ans. Son corps a été enterré le vingt-huit desdits mois et an dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence de Charles Renaut, laboureur, son fils, de François Mathieu, marchand rouleur, son gendre, et autres parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : N. Chauchard, C. Renaut, C. Mathieu, P. Mercier, F. Mathieu, Page vicaire de Graffigny

L'an mil sept cent soixante-quinze, le vingt-huit octobre, sur les sept heures du soir, est décédé à Chemin, annexe de Graffigny, âgé d'environ soixante et onze ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Jean-Baptiste Gillot**, laboureur, mari de **Marie Cuny**. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Jean-Baptiste et François Gillot, ses fils, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : JB Gillot, J (?) Gillot, C. Toussaint, P. Mercier, Page Vicaire

Marie, fille légitime de **Claude Gillot** et de **Marguerite Richier** son épouse, de la paroisse de Chemin annexe de Graffigny, est née la nuit du premier au deux novembre mil sept cent soixante-quinze et a été baptisée le deux desdits mois et an ; elle a eu pour parrain Nicolas Gillot, son cousin germain, et pour marraine Marie Gillot, sa cousine, tous deux de Chemin, lesquels ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Pitoy, vicaire de Chemin

(Page 81, 41^{ème} feuillet, 42/118)

Marianne, fille légitime de **Jacques Dufer**, laboureur, et de **Marguerite Marchal** son épouse, de la paroisse de Chemin, annexe de Graffigny, est née et baptisée le huit novembre mil sept cent soixante-quinze ; elle a eu pour parrain Claude Marchal son oncle et pour marraine Marianne Dufer, sa tante, de la paroisse de Rancourt(?) annexe de Tolaincourt ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C. Marchal, Pitoy vicaire de Chemin

Marie Elisabeth, fille légitime de **François Reine**, marchand roulant, et de **Marie Marchal** son épouse, de la paroisse de Chemin, annexe de Graffigny, est née la nuit du onze au douze novembre mil sept cent soixante-quinze et a été baptisée le douze desdits mois et an ; elle a eu pour parrain François Quentin de la paroisse de Graffigny, et pour marraine Elisabeth Marchal, de la paroisse de Chemin, sa cousine germaine.

Ont signé : signature Elisabeth Marchal illisible, F. Quentin, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-quinze, le quatrième jour de novembre, vers les huit heures du matin, est décédé **Pierre Cancel**, fils de **Jean Cancel** et de **Catherine Marchal** son épouse, âgé d'environ quatre mois, et a été inhumé le même jour dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies prescrites en présence de Jean Marchal, son grand-père, Jean Cancel son père qui ont signé.

Ont signé : J. Cancel, J. Marchal, Page vicaire

(Page 82, 43/118)

L'an mil sept cent soixante-quinze, le dix-neuf de novembre, sur les onze heures du soir est décédée en cette paroisse, âgée de quatre-vingt ans, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, demoiselle **Marie Floquet** (?), (un mot illisible) de messire Charles de Labadie, vivant écuyer ; son corps a été enterré le vingt desdits mois et an dans le cimetière de la paroisse en présence de Michel Mercier et autres paroissiens qui ont signé avec nous.

Ont signé : Quentin lieutenant, P. Mercier, M. Mercier, Page vicaire

Marianne, fille légitime de **François Perrin** laboureur, et **d'Elisabeth Collin**, son épouse, de cette paroisse, est née et baptisée le vingt-trois de novembre mil sept cent soixante-quinze ; elle a eu pour parrain Hilaire Collin, son oncle, et pour marraine Marianne Perrin, sa tante de la paroisse de Brainville qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : H. Collin, Page vicaire

Claude, fils légitime de **Jean Renaut**, tissier en toile et de **Barbe Michaut** son épouse, de cette paroisse, est né et baptisé le vingt-sept novembre mil sept cent soixante-quinze ; il a eu pour parrain Claude Renaut, son oncle demeurant à Soulaucourt, et pour marraine Marguerite Michaut, sa tante de cette paroisse, laquelle a dit ne savoir signer.

Ont signé : Claude Renaut, Page vicaire

L'an mil sept cent soixante-quinze, le quatre décembre, a été enterré dans le cimetière un enfant de **François Richier**, laboureur à Chemin et de **Marguerite Magdelaine**, baptisé dans le sein de sa mère par le sieur Quentin, Chirurgien ; enterré ledit enfant en présence de Claude Magdelaine, son oncle, et de Pierre Mercier, maître d'école.

Ont signé : P. Mercier, C. Madelaine, Page vicaire

(Page 83, 42^{ème} feuillet, 43/118)

Supplément pour servir à la continuation du registre des baptêmes, mariage et sépulture de la paroisse de Graffigny et Chemin pour l'an **mil sept cent soixante-quinze**. Signé Baudel

L'an mil sept cent soixante-quinze, le dix-neuf décembre, sur les dix heures et demi du soir, est décédé en cette paroisse, âgé de soixante-huit ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, maître **Nicolas Quentin**, maître chirurgien ; son corps a été enterré dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires, en présence de maître Antoine Joseph Quentin, son fils chirurgien demeurant à Morvilliers (?), de Joseph Gillot et d'Antoine Caillet, ses neveux soussignés avec nous.

Ont signé : G. Gillot, A. Caillet, Quentin, Page Vicaire

L'an mil sept cent soixante-quinze, le vingt-deux décembre, sur les quatre heures du soir, est décédé en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Jean Duhay**, manouvrier âgé de quatre-vingt-quatre ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Nicolas Vigneron, son gendre, et autres parents et amis soussignés.

Ont signé : C Vigneron, N. Vigneron, P. Mercier, C. Vigneron, Page, vicaire

(Page 84, 44/118)

Vu et arrêté par nous, lieutenant général soussigné en conséquence des ordonnances que la déclaration du roi et arrêts de la cour souveraine et exhaussés (?) selon leur forme (un mot illisible) en conséquence que la naissance des enfants sera inscrite dans celle des baptêmes et dans tout acte de baptême, mariage et sépulture, il sera fait matière des noms et degré de parenté des parrains, marraines et autres témoins qui figurent dans lesdits actes, ensemble de la majorité ou minorité des parties contractantes au mariage, en forme (?) de fils majeur ou fils mineur, de fille majeure ou fille mineure, le tout après (?) (une ligne illisible) Le 12 janvier 1776 ; signé Baudel

(Page 85, 43^{ème} feuillet, 44/118) : page vierge

(Page 86, 45/118) : page vierge

(Page 87, 44^{ème} feuillet, 45/118)

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture dans la paroisse de Graffigny et Chemin pour l'année **mil sept cent soixante-seize**, a été côté et paraphé par premier et dernier feuillet au nombre de douze par nous, Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal de Bassigny séant à Bourmont ; le 26 déc 1775. Signé Baudel

Le premier (janvier) de l'an mil sept cent soixante-seize, sur les quatre heures et demi après midi, est décédé en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Elophé Cuny**, maître cordier âgé de cinquante-trois ou quatre ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Joseph Cuny, de Claude Mercier (?), de Jean-Baptiste Drouot, ses (deux mots illisibles) parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : N. Mercier, N. Morel, P. Mercier, JB Drouot, Joseph Cuny, Page vicaire

Le quatre (janvier) de l'an mil sept cent soixante-seize, vers midi, est mort dans cette paroisse, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **François Diez**, manouvrier, veuf de **Marianne Brenel** âgé d'environ cinquante-cinq ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec toutes les cérémonies ordinaires en présence de Nicolas Chevalier et d'Antoine Mathieu, ses beaux-frères et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : M. Mercier, N Morel, N. Chevallier, P. Mercier, A. Soyer, Antoine Mathieu, Pitoy vicaire de Chemin

(Page 88, 46/118)

Le quatre (janvier) de l'an mil sept cent soixante-seize, vers une heure après midi, est morte dans cette paroisse, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Dlle Marguerite Charlotte Thierry de la Cour**, âgée de quarante-deux ans, demeurant chez maître Joseph Ferrer, prêtre curé de Graffigny, son oncle, depuis vingt-sept ans, ayant toujours été l'exemple de la paroisse par la sagesse de sa conduite ainsi que par les sentiments religieux qu'elle a fait paraître à la mort ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec toutes les cérémonies ordinaires, en présence de maître Joseph Ferrer, prêtre curé de Graffigny, son oncle, de maître Jean-François Husson, prêtre curé de Nijon, de maître Jean-Philippe Pitoy, prêtre vicaire de Chemin, de maître Pierre Charles Page, prêtre vicaire de Graffigny, de maître Jean-François Quentin, prêtre curé de Saint-Thiébaud, de maître Philippe

François Plumerel, prêtre vicaire de Malaincourt, de maître Etienne Laurent, prêtre vicaire de Nijon, et autres amis et paroissiens soussignés avec nous.

Ont signé : Pitoy vicaire de Chemin, Husson curé de Nijon, Quentin, curé de St. Thiébaud, Ferrer curé de Graffigny, Laurent prêtre vicaire de Nijon et Vaudrecourt, Plumerel prêtre, Page vicaire de Graffigny

Le sept (janvier) de l'an mil sept cent soixante-seize, vers midi, est mort dans cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements, **François Barbay**, (nommé **Barbier** par ailleurs) garçon laboureur, âgé de quarante-deux ans. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Jean Barbay, laboureur, de Joseph Barbay aussi laboureur, de Nicolas Barbay, charron, ses frères, et de Charles Mora, maçon son beau-frère soussignés avec nous.

Ont signé : J Barbay (?), J. Barbey, N. Barbé, Char Mora, Page vicaire

(Page 89, 45^{ème} feuillet, 46/118)

Le sept (janvier) de l'an mil sept cent soixante-seize, vers le soir, est mort dans cette paroisse, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **Marie Simon**, veuve **d'Eloph Cuny**, vivant maître cordier, âgée de soixante-sept à huit ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence d'Eloph Cuny, son fils, cordier, de Joseph Simon marchand à Bourmont, son frère, de Nicolas et Joseph Cuny, beau-frère et (un mot illisible) maçon, de Jean-Baptiste Drouot, marchand demeurant à Graffigny, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Joseph Cuny, N. Cuny, Joseph Simon (?), JB Drouot, Page vicaire

Le dix (janvier) de l'an mil sept cent soixante-seize, sur les neuf heures du soir, est mort dans cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements **Magdeleine Lienart**, femme de **Claude Laumont**, tissier en toile, âgée de soixante et onze ans. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence de Claude Laumont, son mari, de Joseph André Masson, son beau-frère, de Pierre et Joseph Drouot, menuisiers, beau-frère et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : C. Laumont, (signature illisible), B. Vandier (?), J. Drouot, P. Drouot, Page vicaire

L'onze (janvier) de l'an mil sept cent soixante-seize, sur les quatre heures du matin, est mort dans cette paroisse **Jean Diez**, fils de François Diez, marchand, et de défunte Marianne Picaudé, après avoir reçu tous les sacrements, âgé de treize ans. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de François Diez son père, de Michel La Croix, son oncle, ancien laboureur et autres parents et amis soussignés.

Ont signé : M. Mercier, M. Lacroix, François Diez, M. Picaudé, Ferrer curé

(Page 90, 47/118)

Joseph, fils légitime de **Dominique Jacquot**, colleron et **Anne Haroué** son épouse, de la paroisse de Chemin, est né le quatorze (janvier) de l'an mil sept cent soixante-seize, à deux heures du matin, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Haroué meunier à

Nijon, son oncle, et pour marraine Anne Quentin, sa cousine, jeune fille demeurant à Graffigny, lesquels ont signé.

Ont signé : Joseph Harrouez, Anne Quentin, Ferrer curé

Le quinze (janvier) de l'an mil sept cent soixante-seize, sur les quatre heures du soir, est morte en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements, **Jeanne Magdelaine**, veuve de défunt **François Collin**, vivant maçon, âgée de soixante et onze ans. Son corps a été enterré dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence de Jean-Baptiste Collin et de Joseph Royer, ses deux gendres, tous deux marchands roulants qui ont signé, d'Edme Magdelaine son frère qui a dit ne savoir signer, de Claude Magdelaine son neveu et autres parents et amis soussignés demeurant à Graffigny.

Ont signé : J. Rouyer, J.B. Collin, F. Ozaine, Madelaine, Ferrer curé

Le seize (janvier) de l'an mil sept cent soixante-seize, entre minuit et une heure, est morte en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Anne Annoule**, femme de **Georges Kiblaire**, manouvrier, âgée de cinquante-deux ans. Son corps a été enterré le soir dudit jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence dudit Kiblaire, son mari, qui a dit ne savoir signer, de Claude Joseph et Jean Philippe Kiblaire, ses enfants, de Joseph Renaut, bailleur (tailleur ?), tous de Graffigny qui ont signé avec nous.

Ont signé : CJ Kiblaire, J. Philippe Kiblaire, Renaut, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-seize, le dix-sept de janvier, après les fiançailles faites la veille par permission de Monseigneur en date du douze desdits mois et an, et la publication d'un ban seulement entre **François Mathieu**, marchand roulant, veuf de défunte (Page 91, 46^{ème} feuillet, 47/118) **Marie Renaut**, de cette paroisse d'une part, et **Marguerite**, fille majeure de **Jean Guichard**, manouvrier, et de défunte **Marie Courbandeau**, de la paroisse de Chaumont la Ville, la ville de droit, et de cette paroisse de fait d'autre part ; avec dispense des deux autres bans accordée par Monseigneur avec même date que la permission de fiancer la veille, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par la rituel du diocèse, en présence de Jean Guichard, père, de Jean Baptiste Guichard, cordonnier, frère, de Christophe et Nicolas Guichard, aussi frères, tous deux marchands roulants, tous demeurant à Chaumont la Ville, de Claude Mathieu, frère de l'épousé, marchand roulant, de Pierre Mercier, régent d'école demeurant à Graffigny, ainsi que ledit Claude Mathieu, tous lesquels ont signé avec nous de même que les autres amis respectifs des parties, ainsi que ledit François Mathieu, ladite Marguerite Guichard ayant dit ne savoir signer. Ledit mariage s'est fait dans la paroisse de Graffigny du consentement du sieur Mariolbe, curé de Chaumont la Ville à qui il convenait de le faire comme étant curé de ladite Marguerite Guichard. Le ban de mariage a aussi été publié audit Chaumont la Ville, ainsi qu'il nous a été attesté et certifié par le sieur curé dudit lieu.

Ont signé : F. Mathieu, J. Guichard, C. Thiébaud, C. Guichard, N Guichard, JB Guichard, Ferrer curé

Le vingt (janvier) de l'an mil sept cent soixante-seize, sur les dix heures du soir, est morte en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements, **Barbe Husson**, femme de **Joseph Renaut** tailleur d'habits, âgée de soixante-treize ans. Son corps a (Page 242, 123/261) été enterré le

lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires, en présence dudit Joseph Renaut son mari, de Joseph Renaut son fils, tissier en toile, de Jean Joli, manouvrier, de Claude Joseph Kiblaire, maçon, tous deux ses gendres qui ont signé avec nous.

Ont signé : J. Renaut, Joseph Renaut, J. Kiblaire, Jean Jolly, Ferrer curé

(Page 92, 48/118)

Le vingt (janvier) de l'an mil sept cent soixante-seize, vers les quatre heures du soir, est décédé en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements, **Claude Laurent**, laboureur, mari **d'Agnès Navoiset**, âgé de cinquante-quatre ans. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Joseph Vigneron, maire, de Nicolas Marchal, laboureur, tous deux cousins germains, de Nicolas Navoiset, laboureur demeurant à Robécourt, d'Etienne Laurent, laboureur demeurant à Blevaincourt, tous deux beaux-frères qui ont signé avec nous et autres parents et amis du défunt.

Ont signé : Vigneron, N. Navoiset, C. Laurent, JB Navoiset, C Laumont, Nicolas Marchal, Joseph Harroué, Dominique Jacquot, Pitoy vicaire de Chemin

Le vingt-trois (janvier) de l'an mil sept cent soixante-seize, après les fiançailles faites auparavant, et (un mot illisible) la publication de trois bans faite par trois dimanches consécutifs aux prônes de nos messes de paroisse, entre **Pierre Nicolas Grosvillemin**, fils mineur de **Marcel Grosvillemin**, manouvrier et de **Nicole Cancel**, ses parents (un mot illisible) de la paroisse de Levécourt (?) d'une part, et **Barbe Marmeuse**, fille majeure de défunt **François Marmeuse**, vivant tissier en toile et **d'Agathe Royer**, ses parents (un mot illisible) de cette paroisse d'autre part ; et pareille publication faire à Lénécourt (?) ainsi qu'il nous a été attesté par M (?) Jean Baptiste Lacour (?), prêtre et vicaire dudit lieu par sa lettre du vingt et un janvier de la susdite année, sans que de part et d'autre il y ait eu aucune opposition ni empêchement quelconque, je soussigné vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse en présence de (Page 243, 122^{ème} feuillet, 4^{ème} de l'an 1776, 123/261) Marcel Grosvillemin, père, de Jean Hallay, charron, oncle, de Nicolas Curel cousin de l'épousé, laboureur, tous habitant ledit Lénécourt (?), De Jean Cancel, manouvrier, son cousin demeurant à Graffigny, de Jean Royer et de Mathieu Royer, le premier manouvrier, le second Charron, tous deux oncles de la mariée demeurant à Graffigny, lesquels ont signé avec nous et avec les mariés.

Ont signé : Barbe Marmeuse, Jean Allaix, Pierre Nicolas Grosvillemin, Jean Rouyer, Marcel Grosvillemin, Mathieu Rouyer, J. Cancel, Nicolas Cancellé (?), Page vicaire

(Page 93, 47^{ème} feuillet, 48/118)

Le vingt-trois (janvier) de l'an mil sept cent soixante-seize, vers les quatre heures du soir est mort en cette paroisse après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **François Mora**, mari de Marguerite Cuny, tissier en toile âgé de quarante ans. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Joseph Mora, son frère marchand, de Jacques Desgranges son beau-frère charpentier, de Nicolas Guillery, laboureur son cousin issu de germain, de Mathieu Picaudé laboureur, aussi son cousin, tous demeurant à Graffigny soussignés avec nous.

Ont signé : N. Guillery, J. Desgranges, N. Picaudé, J. Mora, Ferrer curé

Le vingt-quatre (janvier) de l'an mil sept cent soixante-seize, vers les onze heures du matin, est morte à Chemin après avoir reçu tous les sacrements, **Agnès Navoiset** (?), veuve de Claude Laurent, laboureur, âgée de quarante-six ans. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de Graffigny avec toutes les cérémonies ordinaires en présence de Nicolas Navoiset, laboureur demeurant à Robécourt, d'Etienne Laurent, laboureur demeurant à Blevaincourt, frère et beau-frère de la défunte, de Nicolas Marchal, laboureur, et de Joseph Vigneron, maire, tous deux cousins germains par rapport au mari de la défunte et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : N. Navoiset, Laurent, Nicolas Marchal, Vigneron, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-seize, le vingt-six janvier, est morte en cette paroisse **Marie Jeanne Royer**, âgée de deux ans et demi, fille de **Joseph Royer**, marchand et **d'Anne Collin**, sur les cinq heures du matin. Son corps a été enterré le même jour dans le cimetière en présence dudit Joseph Royer, son père et de Jean-Baptiste Collin, son oncle marchand demeurant à Graffigny, soussignés avec nous.

Ont signé : J. Rouyer, J. Collin, N. Rouyer, Page vicaire

L'an mil sept cent soixante-seize, le vingt-sept janvier entre minuit et une heure est morte en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements, **Marie Martin**, fille âgée de quarante-cinq ans. Son corps a été (Page 94, 49/118) enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence d'Hilaire Lienard, son oncle maternel, sonneur juré de la paroisse, de Nicolas Martin, oncle paternel, de Claude Laumont, tissier en toile, petit cousin, et de Joseph Drouot menuisier, tous demeurant à Graffigny soussignés.

Ont signé : C. Laumont, Hilaire Lienard, N. Martin, J. Drouot, Ferrer curé

Marguerite, fille légitime de **Claude Ravier**, maître maçon et de **Marie Chevalier** son épouse, de cette paroisse est née le deux février mil sept cent soixante-seize vers les neuf heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Ravier, maçon, son oncle paternel, et pour marraine Marguerite Chevallier sa tante maternelle demeurant à Graffigny, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Ravier, Marguerite Chevallier, Page vicaire

L'an mil sept cent soixante-seize, le deux février, à onze heures du soir est mort en cette paroisse après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **Claude Laumont**, tissier en toile, greffier de la communauté, mari de feu **Magdeleine Lienard**, âgé de soixante-neuf ans. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Pierre Drouot, son beau-frère menuisier, de Joseph Drouot fils aussi menuisier, fils demeurant à Graffigny, de Jean-Baptiste Vandier son propre neveu tissier en toile demeurant au bourg et autres amis soussignés avec nous.

Ont signé : JB Vandier, J. Quentin, P. Drouot, J. Drouot, Ferrer curé

Elisabeth, fille légitime de **Joseph Quentin** laboureur et **d'Elisabeth Maitre** (? le nom de l'épouse est **Quentin**) son épouse, de la paroisse de Chemin, est née le trois février mil sept cent soixante-seize à huit heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Quentin, jeune garçon âgé de dix-huit ans, son cousin germain, et pour

marraine Elisabeth Laurent (?) qui ne lui est pas parente (?) et a dit ne savoir signer, tous deux demeurant, le parrain de la paroisse de Graffigny et la marraine de Chemin.

Ont signé : F. Quentin, Pitoy vicaire de Chemin

(Page 95, 48^{ème} feuillet, 49/118)

L'an mil sept cent soixante-seize, le quatre février, après les fiançailles faites auparavant et ensuite la publication de trois bans faite à jours compétents aux prônes de nos messes de paroisse, entre **Jean-François**, fils majeur des défunts **François Gillot**, vivant tissier, et **Jeanne Desgranges** d'une part, et **Marie Richier**, fille aussi majeure de **François Richier** laboureur, et de feu **Marguerite Marchal**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il s'y soit formé aucune opposition ni trouvé empêchement autre que celui de consanguinité au quatrième degré, je soussigné prêtre vicaire de Chemin, en conséquence de la dispense accordée aux parties par Monseigneur l'Evêque comte de Toul accordée aux parties du dix-huit janvier de ladite année, laquelle a été exhibée, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par l'Eglise, en présence des François Richier, laboureurs, père et frère de la mariée, de Claude Gillot, frère du marié, tissier et vigneron, de Jean-Baptiste Vaillant, marchand roulant, beau-frère par sa femme de l'épousée, lesquels ont signé avec nous et ledit François Gillot, ladite Marie Richier ayant déclaré ne savoir signer, tous les témoins ci-dessus dénommés demeurant à Chemin, annexe de la paroisse de Graffigny.

Ont signé : C. Gillot, Nicolas Marchal, JF Gillot, F. Didier, B. Vaillant, Pitoy vicaire de Chemin

L'an mil sept cent soixante-seize, le six de février, après les fiançailles faites auparavant et la publication de trois bans faite à jours compétents aux prônes de nos messes de paroisse entre **Charles**, fils majeur des défunts **Nicolas Douel**, vivant manouvrier, et **Thérèse Thiébaud** d'une part, et **Marie**, fille aussi majeure de défunt **Jean Vouilquin**, vivant manouvrier et **Agnès Gillot**, tous deux de cette paroisse d'autre part, sans qu'il s'y soit trouvé opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, en présence de Pierre Douel, charpentier, frère de l'épousé, (Page 96, 50/118) d'Antoine Chevalier, tourneur, son oncle, de Charles Thiebaut, marchand, son cousin, tous habitant Graffigny, de Louis Lamoureux, bourgeois (un mot illisible) à Chaumont la Ville, qui ont signé avec nous et ledit Charles Douel, le (mot illisible) ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : Charles Douel, Chevallier, C. Thiébaud, L. Lamoureux, Pierre Douel, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-seize, le six février, après les fiançailles faites auparavant et la publication de trois bans faite à jours compétents aux prônes de nos messes de paroisse, entre **Joseph**, fils majeur des défunts **Elophé Cuny**, vivant Cordier, et de **Marie Simon** d'une part, et **Françoise**, fille mineure de défunt **Jean Vouilquin**, vivant manouvrier et **d'Agnès Gillot**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il s'y soit trouvé opposition aucune ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse en présence de Joseph Simon, tissier demeurant à Bourmont, oncle maternel de l'épousé, de Nicolas Martin, ancien laboureur aussi son oncle, de Pierre

Douel, charpentier demeurant à Graffigny et de Claude Albert, bourgeois demeurant à Chaumont la Ville, parrain de l'épousée, lesquels ont signé avec nous et ledit Joseph Cuny, ladite Vouilquin ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : N. Martin, Claude Albert, Joseph Cuny, Pierre Douel, Joseph Simon, Ferrer curé

(Page 97, 49^{ème} feuillet, 50/118)

L'an mil sept cent soixante-six, le six février, après les fiançailles faites auparavant et la publication de trois bans faite à jours compétents aux prônes de nos messes de paroisse, entre **Christophe**, fils majeur de **Christophe Renaut**, laboureur et charron et de **Marguerite Richier** d'une part, et **Anne**, fille aussi majeure de défunt **Jean Reine**, vivant marchand et de **Cécile Quentin**, tous de la paroisse de Chemin annexe de Graffigny d'autre part, sans qu'il s'y soit trouvé opposition aucune ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, en présence de Christophe Renaut père, de Jean Richier laboureur oncle maternel de l'épousé demeurant à Chemin, des sieurs Joseph Gillot (profession illisible) et Antoine Caillet laboureur, tous deux cousins germains de l'épousée demeurant à Graffigny, lesquels ont signé avec nous et ledit Christophe Renaut, ladite Anne Reine ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : Christophe Renaut, Richier, Gillot, C. Renaut, Pitoy vicaire de Chemin (quelques signatures sont illisibles, l'encre étant passée)

L'an mil sept cent soixante-seize, le treize février, en conséquence des fiançailles faites la veille de la purification et la publication de trois bans faite à jour compétent aux prônes de nos messes de paroisse entre **Joseph Moura**, marchand roulant, fils majeur des défunts **Joseph Moura**, vivant cordonnier, et de **Françoise Pissotte** d'une part, et **Marianne** fille majeure de défunts **François Diez**, vivant manouvrier, et **Marianne Brenel**, tous de cette paroisse d'autre part, sans opposition ni empêchement, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites en présence de Charles Moura, maçon, frère de l'épousé, d'Antoine Soyer, oncle par sa femme de l'épousée, laboureur, de Nicolas Chevalier, tourneur, aussi son oncle par sa femme, de Nicolas Morel, maréchal ferrant, aussi son oncle par sa femme, (Page 98, 51/118) tous demeurant à Graffigny, lesquels ont signé avec nous et ledit Joseph Moura, ladite épousée ayant di ne savoir signer.

Ont signé : J. Mora, N. Morel, N. Chevallier, Charles Mora, A. Soyer, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-seize, le treize février, en conséquence des fiançailles faites la veille de la purification, et ensuite la publication de trois bans faite à jours compétents aux prônes de nos messes de paroisse, entre **Joseph Ravier**, maçon, fils mineur de **Claude Ravier**, maçon, et de **Catherine Geny** d'une part, et **Marianne Reine**, fille majeure de **Joseph Reine**, manouvrier et de **Jeanne Fallot**, de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je soussigné prêtre et curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires en présence de Claude Ravier père et de Claude Ravier fils, tous deux maçon, l'un père l'autre frère du marié et demeurant à Graffigny, de Joseph Reine, père de la mariée, manouvrier ainsi qu'il a déjà été dit, demeurant au même lieu, de Nicolas Reine, manouvrier,

son oncle demeurant à Chemin, lesquels ont signé avec nous et ledit Joseph Ravier, l'épousée ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : Ravier, A. Reine, C. Ravier, N. Reine, C. Ravier, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-seize, le treize février, après les fiançailles faites la veille de la purification et ensuite la publication de trois bans faite à jours compétents aux prônes de nos messes de paroisse entre **Charles Desgranges**, charpentier, veuf d'Anne Defaven (?) de la paroisse de Romain sur Meuse d'une part, et (Page 99, 50^{ème} feuillet, 51/118) **Marguerite Vaillant**, fille majeure de **Claude Vaillant**, chapelier (?) et de **Marie Jeanne Hurion** de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite à Romain sur Meuse, ainsi qu'il nous a été assuré par le sieur curé dudit lieu, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies ordinaires en présence dudit Claude Vaillant, père chapelier, de Jean Baptiste Vaillant marchand roulant, tous deux frères de la mariée demeurant audit Graffigny, de Joseph Desgranges, père charpentier demeurant à Romain sur Meuse et de Jacques Desgranges, aussi charpentier et cousin germain de l'épousé, lesquels ont signé avec nous et ledit Charles Desgranges, l'épousée ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : Charles Desgranges, J. Desgranges, J. Desgranges, C. Vaillant, JB Vaillant, C. Vaillant, Page vicaire

L'an mil sept cent soixante-seize, le treize février, après les fiançailles célébrées la veille de la purification, et ensuite la publication de trois bans faite à jours compétents aux prônes de nos messes de paroisse, entre **Claude Magdelaine**, laboureur, fils majeur d'**Edme Magdelaine** aussi laboureur et de défunte **Marie Chevallier**, de cette paroisse d'une part, et **Marguerite Quentin**, (Page 100, 52/118) fille majeure de **François Quentin**, laboureur ancien, et de défunte **Marguerite Martin**, de la paroisse de Chemin, annexe de Graffigny d'autre part, et pareille publication faite à notre connaissance audit lieu de Graffigny sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement, je soussigné prêtre vicaire dudit Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par la rituel en présence dudit Edme Magdelaine, qui dit ne savoir signer, de Jean Magdelaine frère, de Jean Reine laboureur beau-frère du marié demeurant à Graffigny, dudit François Quentin frère, de Claude et Joseph Quentin, oncles de l'épousée, tous deux laboureurs demeurant audit Chemin, lesquels ont signé avec nous et ledit Claude Magdelaine et ladite Marguerite Quentin.

Ont signé : Marguerite Quentin, François Quentin, Renaut, Joseph Quentin, J. Reine, J. Madelaine, Pitoy vicaire de Chemin

L'an mil sept cent soixante-seize, le quatorzième février, après les fiançailles célébrées la veille de la purification et la publication de trois bans faite à jours compétents aux prônes de nos messes de paroisse, entre **Joseph Barbay**, (nommé **Barbier** par ailleurs) laboureur, fils majeur de défunt **François Barbay**, laboureur, et de **Cécile Quentin** son épouse, de cette paroisse de Chemin, et **Anne Chevalier**, fille mineure d'**Hilaire Chevalier** et de **Catherine Favé** (?) son épouse de la paroisse de Nijon et de cette paroisse de fait ; pareille publication ayant été faite à Nijon, ainsi qu'il a été certifié par maître Jean François Husson, curé dudit lieu, sans qu'il y eut aucune opposition ni empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Nijon, du consentement de maître Jean Philippe Pitoy, vicaire de Chemin, ai reçu leur mutuel

consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par le rituel et avec l'agrément dudit maître Husson, curé dudit Nijon à qui il appartenait de célébrer ledit mariage ; (Page 101, 51^{ème} feuillet, 52/118) en présence d'Hilaire Chevallier, manouvrier demeurant à Nijon, père de ladite Anne Chevallier, de Jean Chevallier, laboureur audit lieu, oncle paternel, de Jean François Barbay, laboureur à Graffigny, et de Nicolas Barbay, frère dudit Joseph Barbay qui ont signé avec nous et ledit époux, ladite épouse ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Barber, Hilaire Chevallier, Jean Chevallier, JF Berbé, N. Barbée, Pitoy, vicaire de Chemin, Laurent, prêtre vicaire de Nijon et Vaudrecourt

Leger, fils légitime d'**Ignace Didier**, marchand roulant et d'**Anne Mercier**, son épouse, de cette paroisse, est né le quatorze février de l'an mil sept cent soixante-seize à cinq heures du soir et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Leger Didier, manouvrier demeurant à Soulaucourt, son oncle paternel qui a dit ne savoir signer, et pour marraine Anne Mustel demeurant à Saint Thiébaut, sa cousine issue de germain par sa mère qui a signé avec nous.

Ont signé : Anne Mustel, Page vicaire

L'an mil sept cent soixante-seize, le dix-neuf février, après les fiançailles célébrées la veille seulement, par la permission de Monseigneur l'Evêque, et la publication d'un seul ban faite le dimanche dix-huit desdits mois et an entre **Joseph**, fils majeur d'**Antoine Chevalier**, tourneur, et de défunte **Marie Bonhomme** d'une part, et **Marie Collin**, fille aussi majeure des défunts **Claude Collin** et de **Barbe Blanchet**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement qui soit venu à notre connaissance, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, en conséquence de la dispense de deux bans accordée par Monseigneur avec permission de fiancer la veille, dispense pareillement accordée du jour intermédiaire, le tout en date du quatorze desdits mois et an, laquelle a été exhibée, (Page 102, 53/118) j'ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel en présence d'Antoine Chevalier, père, de Nicolas Chevalier, frère, tous deux tourneurs, de François Bleué (?), tissier, petit cousin de l'épousée, de Pierre Mercier, maître d'école, aussi son petit cousin, tous demeurant à Graffigny, lesquels ont signé avec nous et ledit Joseph Chevalier, ladite Marie Collin ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N. Chevallier, L. Chevallier, J. Chevallier, S. Thue, Page vicaire

L'an mil sept cent soixante-seize, le dix-huit février, sur les huit heures du matin, est mort en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise **Catherine Brachard**, fille âgée de cinquante-huit ans, son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Nicolas Cuny, maçon beau-frère, de Joseph Cuny, maçon (un mot illisible), d'Antoine Caillet, laboureur, cousin germain, de Nicolas Deloy, laboureur demeurant à Branville, beau-frère, et les autres à Graffigny, qui ont signé avec nous.

Ont signé : A. Caillet, N. Cuny, N. Deloy, J. Cuny, Page vicaire

Ignace, fils posthume de défunt **Joseph Renaut**, (**Antoine Joseph** par ailleurs) menuisier, et d'**Elisabeth Mercier** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt février mil sept cent soixante-seize sur les dix heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain

Ignace Didier, son oncle, et pour marraine Barbe Renaut, sa tante, femme de Nicolas Chauchard, charron, tous deux de cette paroisse ; le parrain a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Barbe Renaut, Page vicaire

(Page 103, 52^{ème} feuillet, 53/118)

L'an mil sept cent soixante-seize, le vingt et un février, à six heures du matin, est mort à Chemin **Charles Thiébaud**, âgé de deux ans, fils de **Charles Thiébaud**, marchand, et **d'Elisabeth Renaut**. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Charles Thébaud, son père, de Charles Douel, son parrain et de Charles Renaut son oncle, laboureur, tous demeurant à Graffigny qui ont signé avec nous. Le parrain a déclaré ne savoir.

Ont signé : C. Thiébaud, C. Renaut, Page vicaire

L'an mil sept cent soixante-seize, le vingt-quatre de février, entre onze heures et minuit, est mort dans la paroisse de Chemin, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **François Reine**, mari de Marie Marchal, marchand roulant âgé de trente-huit ans. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies ordinaires en présence d'Hilaire Renaut, laboureur, son oncle demeurant à Vaudrecourt, de Christophe Marchal, laboureur son beau-frère, de Nicolas Marchal, laboureur son beau-père, et de Jean Reine, laboureur son frère, tous demeurant à Graffigny qui ont signé.

Ont signé : C. Marchal, J. Reine, H. Renaut, Nicolas Marchal, Pitoy vicaire de Chemin

Anne, fille légitime de **Joseph Quentin**, pâtre, et de **Louise Laumont** sa femme, de la paroisse de Chemin, est née le sept mars mille sept cent soixante-seize, et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain (prénom en blanc : il s'agit de Jean Thomas) Richier et pour marraine Barbe Renaut, tous deux de la paroisse de Chemin. La marraine a dit ne savoir signer.

Ont signé : Thomas Richier, Ferrer curé

Marie Anne, fille légitime de **Jean Picaudé**, laboureur, et de **Magdeleine Quentin**, son épouse, de la paroisse de Chemin annexe de Graffigny, est née le vingt-trois mars mil sept cent soixante-seize vers une heure après midi et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Quentin son oncle et pour marraine Marianne Picaudé sa cousine issue de germain, tous deux de la paroisse de Chemin. La marraine a dit ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Quentin, Pitoy vicaire

(Page 104, 54/118)

Ce jourd'hui vingt-quatre mars, en conséquence de l'invitation faite au prône aux habitants de Graffigny de se trouver à la cure pour faire élection de deux receveurs, l'un pour la confrérie du Saint Sacrement l'autre pour celle du Rosaire, se sont trouvés à la maison curiale les sieurs Joseph Vigneron maire, Michel Lacroix syndic, Joseph Gillot fondeur, Nicolas Chevalier greffier, Nicolas Guillery laboureur, Antoine Caillet laboureur, François Quentin laboureur, et Mathieu Royer charron ; lesquels ont dénommés pour la confrérie du Saint Sacrement, François Ozaine, fendeur en bois, et pour le Rosaire la personne de Jean Reine, laboureur, tous deux demeurant à Graffigny et qui étaient absents lors de leur élection, pour par lesdits Ozaine et Jean Reine, gérer les revenus desdites confréries pendant l'espace de trois années, à

commencer dès la présente mil sept cent soixante-seize et finir en mil sept cent soixante-dix-huit inclus (un mot illisible) fait à la maison curiale ce jour d'hui vingt-quatre mars mil sept cent soixante-seize sous le seing des susdits dénommés et celui du sieur curé de Graffigny.

Ont signé : Vigneron maire, M Lacroix syndic, N Chevallier, J Gillot, F Quentin, A Caillet, Mathieu Rouyer, A Guillery,

Marie Jeanne, fille légitime de **Jean Cablan**, manouvrier, et de **Jeanne Larcher** son épouse, de la paroisse de Chemin annexe de Graffigny est née le quatre avril mil sept cent soixante-seize durant la nuit et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Florentin Larcher, son oncle, tissier en toile demeurant audit Chemin, et pour marraine Marie Jeanne Cablan, sa tante demeurant à Soulaucourt, qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Florentin Larcher, Ferrer curé

(Page 105, 53^{ème} feuillet, 54/118)

Jean-Baptiste, fils légitime de **Jean-Baptiste Mercier**, marchand roulant et de **Barbe Collin**, son épouse, de cette paroisse, est né le quatre avril mil sept cent soixante-seize à quatre heures du matin et a été baptisé le même jour ; son parrain a été Jean-Baptiste Collin, marchand, son oncle, et sa marraine Marianne Pissotte, sa petite cousine, tous deux de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : Marianne Pissotte, JB Collin, Page vicaire

Christophe Charles, fils légitime de **Charles Vaillant**, marchand roulant, et de **Jeanne Michaut** son épouse, de cette paroisse, est né le cinq mai mil sept cent soixante-seize à huit heures du soir et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Christophe Martin, son cousin issu de germain et pour marraine Anne Michaut, sa tante, représentée par Marianne Thiébaud, femme de Jean Brachard, tous demeurant à Graffigny ; la représentante (de) la marraine a signé, et le parrain a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Marianne Michaux, Page vicaire

L'an mil sept cent soixante-seize, le dix-sept mai à huit heures du soir est décédé en cette paroisse **Christophe Charles Vaillant**, âgé d'onze jours, et a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Claude Vaillant, son grand-père qui a signé.

Ont signé : C. Vaillant, Ferrer curé

Marie Magdeleine, fille légitime de **Joseph Chevalier**, tourneur, et de **Marie Collin** son épouse, de cette paroisse, est né le dix-huit mai mil sept cent soixante-seize, à cinq heures du matin, et a été baptisé le même jour ; (Page 106, 55/118) elle a eu pour parrain Antoine Chevalier, tourneur, son grand-père, et pour marraine Magdeleine Royer, sa tante, femme de François Blanchet, invalide, tous de cette paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : Magdeleine Royer, A. Chevallier, Page vicaire

Marianne, fille légitime de **François Didier**, mineur et marchand roulant et de **Catherine Quentin** son épouse, de cette paroisse, est née le douze juin mil sept cent soixante-seize sur les quatre heures du matin et baptisée le même jour ; son parrain a été Georges Michel Marc demeurant à Neufchâteau, revendeur (?) et oncle de l'enfant par sa femme et pour marraine

Marianne Michaux, sa tante, femme de Jean Royer, manouvrier demeurant à Graffigny ; la marraine a dit ne savoir signer.

Ont signé : Georges Michel Marc, Pitoy vic de Chemin

Reine, fille légitime de **Claude Kiblaire**, maçon, et **d'Elisabeth Renaut** son épouse, de cette paroisse, est née le dix-sept juin mil sept cent soixante-seize à dix heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Nicolas Chevallier, tourneur, son cousin au 4^{ème} degré et pour marraine Reine Kiblaire, sa tante, qui ont signé.

Ont signé : Reine Quiblaire, N. Chevallier, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-seize, le vingt et un juillet, vers les onze heures du soir, est morte à Graffigny **Marie Thérèse Cuny**, âgée d'onze mois ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Joseph Cuni, maçon, son père, et de Jean Joli, manouvrier, son oncle, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J. Cuny, Jean Jolly, J. Cuny, Page vicaire

L'an mil sept cent soixante-seize, le vingt-deux août, est décédée **Reine Kiblaire**, âgée d'environ deux mois et demi, et a été inhumée le lendemain avec les cérémonies ordinaires (en présence) de Claude Joseph Kiblaire son père et de Nicolas Chevallier son parrain qui ont signé avec nous.

Ont signé : N. Chevallier, CJ Kiblaire, Page vicaire

(Page 107, 54^{ème} feuillet, 55/118)

Elisabeth, fille légitime de **Christophe Martin**, couvreur demeurant à Graffigny, et de **Rose Laumont** son épouse est née sur le minuit du dix à l'onzième jour de septembre de l'an mil sept cent soixante-seize, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Martin, son oncle paternel qui a signé, et pour marraine Elisabeth Laumont, sa tante maternelle de la paroisse de Sauxure lès Bulgnéville, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Martin, Pitoy, vicaire de Chemin

L'an mil sept cent soixante-seize, le quatre octobre, sur les dix heures du soir, est morte dans cette paroisse, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Barbe Lienard**, femme de **Joseph André** maître maçon, âgée de soixante-cinq ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence de Joseph André son mari, de Pierre Drouot, menuisier, son beau-frère, d'Hilaire Lienard, manouvrier son cousin, et de Joseph Drouot, menuisier, tous demeurant à Graffigny qui ont signé avec nous ; le mari a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : P. Drouot, Hilaire Lienard, P. Mercier, J. Drouot, Ferrer curé

François, fils légitime de **François Mathieu** et de **Marguerite Guichard**, sa femme, est né le dix-huit octobre de l'année mil sept cent soixante-seize et a été baptisé le même jour ; a eu pour parrain Claude Valet de la paroisse de Chaumont la Ville et pour marraine Marianne Listobac, sa cousine, de cette paroisse, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C. Vallet, Page vicaire

L'an mil sept cent soixante-seize, le vingt-cinq octobre, entre midi et une heure, est décédé dans cette paroisse après avoir reçu le sacrement de pénitence seulement, **François Mahalin**, manouvrier, mari de **Marianne Gouin**, âgé de quatre-vingt-quatre à cinq ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec les cérémonies ordinaires en présence de Pierre Mercier, régent d'école, de Joseph Drouot, menuisier, et de Joseph Cuny, cordier, tous demeurant à Graffigny, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J. Drouot, P. Mercier, Joseph Cuny, Page vicaire

Marie Jeanne, fille légitime de **Jean-Baptiste Collin**, marchand forain, et de **Jeanne Collot** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-six octobre mil sept cent soixante-seize à deux heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Royer, marchand forain son oncle, et pour marraine Marie Barbier, femme d'Hilaire Collin, aussi marchand forain, sa tante, tous deux de Graffigny, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Rouyer, Ferrer curé

(Page 108, 56/118)

Jacques, fils légitime de **François Diez** marchand forain et de **Magdeleine Royer**, de cette paroisse, est né le trente octobre mil sept cent soixante-seize à quatre heures du soir et a été baptisé le lendemain ; il a pour parrain Jacques Bigon (?), marchand de la paroisse de Monthureux représenté par Nicolas Diez, marchand forain, oncle du baptisé demeurant à Graffigny ; et pour marraine Marie (?) Papillon, demeurant à Paris, femme de Thorel de la guerlet, marchand, représentée par Anne Collot, femme de Joseph Royer, marchand forain, aussi oncle du baptisé, demeurant audit Graffigny, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : N. Diez, Anne Collot, Ferrer curé

Félix-Joseph, fils légitime de **Joseph Royer**, charpentier, et de **Barbe Marchal** son épouse, de cette paroisse, est né le quatre novembre mil sept cent soixante-seize, à neuf heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Félix Marmeuse, son oncle, marchand forain, représenté par Jean Baptiste Marmeuse, son frère, maître cordonnier oncle du baptisé ; et pour marraine Marianne Royer, sa cousine, représentée par Marianne Michaut, femme de Jean Royer, manouvrier, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : B. Marmeuze, Ferrer curé

François, fils légitime de **Pierre Perrin**, marchand forain et de **Marie Drouot**, son épouse, de cette paroisse, est né le cinq novembre mil sept cent soixante-seize à huit heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Drouot, (Page 109, 55^{ème} feuillet, 56/118) menuisier, son oncle demeurant à Goncourt, et pour marraine Marie Drouot, jeune fille sa cousine, demeurant à Graffigny ; la marraine a dit ne savoir signer.

Ont signé : François Drouot, Page vic.

L'an mil sept cent soixante-seize, le neuf novembre à deux heures après midi, est mort dans cette paroisse, âgé de quarante-cinq ans, après avoir reçu tous les sacrements, **Jacques Desgranges**, mari en secondes noces de **Catherine Cuny**, charpentier de profession ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Joseph vigneron, marchand forain son beau-frère, de Jean Cancel, laboureur, son beau-frère demeurant à Graffigny, de Joseph Desgranges, mercier, frère, demeurant à (mot illisible)

et de Claude Desgranges, laboureur demeurant à Liffol le Grand, aussi frère du défunt qui ont signé.

Ont signé : C. Desgranges, Joseph Desgranges, J. Cancel, Vignerons, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-seize (jour et mois oubliés : il s'agit certainement du dix-neuf novembre), **Jacques Diez**, fils légitime de François Dié, marchand forain et de Madelaine Royer, de cette paroisse, est décédé, âgé d'environ huit jours, et a été inhumé le vingt novembre avec les cérémonies accoutumées, en présence de François Diez son père, marchand forain, et de Nicolas Diez, maréchal ferrant son oncle.

Ont signé : N. Diez, François Diez, Page vic.

L'an mil sept cent soixante-seize, le vingt-trois novembre, est mort en cette paroisse **Joseph Pontartier**, fils du sieur Jacques Pontartier et d'Elisabeth Charlotte Maubon de la paroisse de Bourmont, âgé de seize jours. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de cette paroisse en présence de son père et de Joseph Maubon, marchand, son oncle, demeurant à Bourmont et de Pierre Mercier, régent des écoles de Graffigny.

Ont signé : Pontartier, Maubon, P. Mercier, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-seize, le six décembre à onze heures du matin, est morte en cette paroisse, âgée de soixante-douze ans, après avoir reçu tous les sacrements, **Marie Ozaine**, veuve **d'Hubert Broquet**, vivant cabaretier ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Charles Broquet son fils, de Nicolas Collin son gendre, tous deux marchand forains demeurant dans la paroisse, de François Ozaine, fendeur de bois son neveu demeurant à Graffigny et de Pierre Mercier, recteur d'école dudit lieu, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : P. Mercier, Ch. Broquet, F. Ozaine, N. Collin, Page vic.

L'an mil sept cent soixante-seize, le neuf décembre à trois heures après midi est mort en cette paroisse âgé de soixante-quinze ans, après avoir reçu tous les sacrements, **Jean Marchal**, meunier ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Joseph Royer, charpentier, de Charles Renaut, de Jean Cancel, tous deux laboureurs et tous les trois ses gendres demeurant à Graffigny et de Pierre mercier recteur d'école, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J. Cancel, C. Renaut, P. Mercier, Joseph Rouyer, Ferrer curé

(Page 110, 57/118)

Charles, fils légitime de **Joseph Moura**, marchand forain et de **Marianne Diez**, son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-six décembre mil sept cent soixante-seize entre huit et neuf heures du matin et a été baptisé le même jour, il a eu pour parrain Charles Moura, maître maçon, son oncle demeurant à Chemin, et pour marraine Anne Diez, jeune fille, sa tante demeurant à Graffigny qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Charles Mora, Page vic.

Anne, fille légitime de **Jean Renaut**, tissier en toile et de **Barbe Michaut** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-sept décembre mil sept cent soixante-seize, à une heure du matin et a été baptisée le même jour ; son parrain a été Jean Thierry, garçon de la paroisse de

Vaudrecourt et sa marraine Anne Michaut, fille, sa tante, demeurant à Graffigny, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean François Thieris (?), Ferrer curé

Vu par nous, lieutenant général à Bourmont le 16 janv. 1777. Signé Baudel

(Page 111, 56^{ème} feuillet, 57/118)

Pièce 382 cotée oo

Le présent registre, destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Chemin, succursale de Graffigny, érigée en annexe et vicariat perpétuel pour l'année **mil sept cent soixante-seize** a commencé à Pâques de ladite année a été coté a paraphé par premier au dernier feuillet au nombre de douze par nous Charles Nicolas Baudel, écuyer lieutenant général civil et criminel au baillage royal de Bassigny siégeant à Bourmont le vingt deuxième du mois d'avril de ladite année. Signé Baudel

Jean – Thomas, fils légitime de **Nicolas Vaumerel**, tissier en toile de cette paroisse, et de **Claire Regnault** son épouse, est né sur les quatre heures du soir, le vingt quatrième du mois de mai de l'an mil sept cent soixante-seize, et a été baptisé le lendemain. Il a eu pour parrain Jean Thomas Richier, jeune garçon, fils de Jean Richier et d'Anne Picaudé, laboureur, qui a signé, et pour marraine Anne Verdet (?) jeune fille, de Joseph Verdet laboureur et d'Angélique Laboureux son épouse qui a déclaré ne savoir signer. Cet enfant est le premier baptisé dans l'église de cette paroisse depuis sa nouvelle érection et il a été porté sur les fonds de baptême solennellement la veille de la Pentecôte après la bénédiction de l'eau.

Ont signé : Thomas Richier, Pitoy vicaire de Chemin

Marie Jeanne, fille légitime de **Jean Baptiste Vaillant**, marchand, et d'**Elisabeth Richier**, son épouse, de cette paroisse, est née sur les huit heures du soir le dix-neuf du mois de juin et a été baptisé le vingt du même mois de l'an mil sept cent soixante-seize ; elle a eu pour parrain Joseph Antoine Verdet, fils de Joseph Verdet, laboureur, et d'Angélique Laboureux de cette paroisse qui a signé, pour marraine Marie Richier, fille de feu Nicolas Richier et de Marie Ganave, de la paroisse de Vaudrecourt, et cousine germaine de sa filleule qui a pareillement signé.

Ont signé : Joseph Antoine Verdet, m. (?) Richier, Pitoy vicaire de Chemin

(Page 112, 58/118)

L'an mil sept cent soixante-seize, le deux juin, sur les sept heures du soir, est décédée en cette paroisse **Elisabeth Richier** femme de **Jean Baptiste Vaillant** marchand roulant, âgée d'environ vingt-six à vingt-sept ans après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction (Trois mots illisibles) Son corps a été enterré le lendemain à cinq heures du soir dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies ordinaires en présence de Claude Vaillant, Chapelier son beau-père demeurant à Graffigny, de François Richier, laboureur, son frère ; de Claude Gillot, tissier et vigneron, son beau-frère ; Jean François Gillot, tissier et vigneron son beau-frère, tous demeurant à Chemin ; et de (prénom illisible) Renaut, beau-père, de Jean Baptiste Vaillant, tailleur d'habits demeurant à Graffigny, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Vaillant, Claude Gillot, J.C. Gillot, F. Richier, Renaut, Pitoy vicaire de Chemin

Marguerite – Rose, fille légitime de **Jean Quentin**, laboureur demeurant en cette paroisse, et de **Marguerite Rose Lamoureux** (ou **Laboureux**) son épouse, est née sur les trois ou quatre heures du matin, le dix-septième juillet de l’an mil sept cent soixante-seize, et a été baptisée le même jour. Elle a eu pour parrain le sieur Louis Lamoureux, bourgeois demeurant à Chaumont la Ville, son grand oncle maternel, et pour marraine Marguerite Quentin, fille de feu Claude Quentin, laboureur et fondeur de cloches en cette paroisse, et de Jeanne Le Bœuf, son épouse et sa tante paternelle, lesquels ont signé les jours et an que dessus

Ont signé : L. Lamoureux, Marguerite Quentin, Pitoy Vicaire de Chemin.

L’an mil sept cent soixante-seize, le vingt-cinquième jour du mois de juillet, est décédé **Jean – Thomas**, fils légitime de **Nicolas Vaumerel**, tissier en toile de cette paroisse, et de **Claire Regnault** son épouse, âgé de deux mois. Son corps a été enterré dans le cimetière de Graffigny par moi, prêtre vicaire soussigné, avec les cérémonies ordinaires, en présence de son père, de sa mère et des témoins soussignés.

Ont signé : Vaumerel, Mattieu Rouyer, J. Mercier, Pitoy, vicaire.

(Page 113, 57^{ème} feuillet, 58/118)

Marguerite, fille légitime de **François Mouzon**, laboureur de cette paroisse, et de **Marguerite Mougnot** son épouse, est née le troisième jour du mois de septembre sur les six heures du soir, de l’année mil sept cent soixante-seize, et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Nicolas Rouyer, jeune garçon, et pour marraine Marguerite Richier, jeune fille, l’un et l’autre de cette paroisse, qui ont signé.

Ont signé : N. Rouyer, Marguerite Richier, Pitoy, vicaire.

L’an mil sept cent soixante-seize, le seizième du mois de septembre, est décédée **Barbe Desgranges**, veuve de **Nicolas Donné**, cloutier, âgée de soixante et quinze ans environ, après avoir reçu tous les sacrements, et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny, en présence de François, Claude et Nicolas Gillot, les neveux demeurant à Chemin, et de Nicolas Martin, maître d’école de ladite paroisse.

Ont signé : J. Gillot, Claude Gillot, Nicolas Gillot, N. Martin, Pitoy, vicaire

Philippe, fils légitime de **Joseph Picaudé**, laboureur demeurant à Chemin, et **d’Anne Brenel** son épouse, est né sur les cinq heures du matin, le troisième jour d’octobre de l’an mil sept cent soixante-seize, et a été baptisé le même jour. Il a eu pour parrain Philippe Bertel, manouvrier, demeurant à Nijon, son oncle maternel qui a signé ; pour marraine Marie Gillot, fille de Claude Gillot, laboureur à Chemin et de feu Jeanne Mahuet, son épouse, laquelle a déclaré ne savoir signer

Ont signé : Philippe Bertel (1), Pitoy, vicaire.

(Si on se tient à la signature lisible, le nom de la famille maternelle est Bertel.)

(Page 114, 59/113)

Jean, fils légitime de **Jean Mercier**, laboureur demeurant à Chemin et **d’Anne Marchal** son épouse, est né sur les huit heures du matin, le cinquième jour du mois d’octobre de l’an mil sept cent soixante-seize, et a été baptisé le même jour. Il a eu pour parrain Jean Marchal, son cousin germain maternel, de cette paroisse, qui a signé, et pour marraine Anne Thué de Graffigny, qui a pareillement apposé sa signature.

Ont signé : Anne Thué, J. Marchal, Pitoy, vicaire

Hilaire, fils légitime de **Charles Brocquet**, marchand, et de **Marie-Thérèse Gaudé** son épouse, de cette paroisse ; est né sur les cinq heures du soir, le vingt-sixième jour d'octobre de l'an mil sept cent soixante-seize, et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Hilaire Gény et pour marraine Elisabeth Ozaine qui ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Pitoy Vicaire

Nicolas, fils légitime de **François Richier**, laboureur demeurant à Chemin, et de **Marguerite Madelaine** son épouse ; est né sur les deux heures après midi le neuvième jour de novembre de l'an mil sept cent soixante-seize, et a été baptisé le même jour. Il a eu pour parrain Nicolas Gillot, fils de feu François Gillot, et de Marie-Anne Richier, son cousin germain paternel, et pour marraine Marie Madelaine, sa tante maternelle. Le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Gillot, Pitoy, vicaire.

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Cablan**, laboureur demeurant à Chemin, et de **Marguerite Collin** son épouse ; il est né sur les cinq heures du matin, le vingt-troisième jour de novembre de l'an mil sept cent soixante-seize, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean-Baptiste Mercier de Graffigny, qui a signé, et pour marraine Marie Barbier, de cette paroisse qui a déclaré ne pas savoir signer.

Ont signé : J.B. Mercier, Pitoy, vicaire.

(Page 115, 58^{ème} feuillet, 59/118)

Anne, fille légitime de **Christophe Renaut**, charron, et **d'Anne Reine**, son épouse, de cette paroisse ; est née sur les cinq heures du soir le dix-septième jour de décembre de l'année mil sept cent soixante-seize, et a été baptisée le lendemain par le soussigné ; elle a eu pour parrain le sieur Joseph Gillot, marchand demeurant à Graffigny, qui a signé, et pour marraine Anne Renaut, sœur de son père, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Gillot, Pitoy, vicaire

L'an mil sept cent soixante-seize, le vingt et unième de décembre, est décédée la susdite **Anne**, fille de **Christophe Renaut** et **d'Anne Reine** son épouse, âgée de quatre jours ; le même jour a été inhumée dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies ordinaires, par le soussigné, en présence de son père et de Nicolas Martin, maître d'école de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : C. Renault, N. Martin, M. Renaut, Pitoy vicaire.

Vu et arrêté par nous, lieutenant général à Bourmont le (jour illisible) jan 1777, signé Baudel

Le double du présent registre a été remis et déposé au greffe du (mot illisible) de Bourmont le treize janvier 1777. (Signature illisible)

(Page 116, 60/118)

Registre des baptêmes, mariages et sépultures pour l'an 1776 à commencer le 25^{ème} mars. Les précédents sont à Graffigny. Signé : Pitoy vicaire de Chemin

(Page 117, 59^{ème} feuillet, 60/118)

Chemin 1777

Registres de la paroisse de Chemin pour l'an 1777.

Il y a pareillement le premier registre qui est inclus dans celui-ci et qui renferment les premiers actes de la paroisse 1776

1794.08.08.

1777.06.18

...17.01.20

(Page 118, 61/118) : Page vierge

(Page 119, 60^{ème} feuillet, 61/118)

Pièce 383 cotée oj (?)

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Chemin, annexée à celle de Graffigny, pour **l'année mil sept cent soixante-dix-sept** a commencé au premier jour de ladite année, et a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet au nombre de dix, par nous Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont.

Le 27 décembre 1776 – Signé Baudel

Joseph, fils légitime de **Joseph Barbay**, (nommé **Barbier** par ailleurs) laboureur demeurant à Chemin, et **d'Anne Chevallier** son épouse ; est né sur les deux heures du matin, le premier de l'an mil sept cent soixante-dix-sept, et a été baptisé le même jour. Il a eu pour parrain Claude Gillot, laboureur, et pour marraine Jeanne Barbay, sa tante paternelle, l'un et l'autre de cette paroisse, qui ont signé.

Ont signé : N.J. Barbe, C. Gillot, Pitoy, premier vicaire de Chemin

Le troisième jour (de janvier) de l'an mil sept cent soixante-dix-sept, le susdit **Joseph**, fils de **Joseph Barbay** (ou **Barbier**) et **d'Anne Chevallier** son épouse, est décédé et a été enterré dans le cimetière de Graffigny par le soussigné, en présence de son père, de son parrain et de sa marraine, ci-dessus dénommés et qui ont signé

Ont signé : C. Gillot, N.J. Barbe, J. Barbay, Hilaire Chevalier, Pitoy, premier vicaire de Chemin

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le onzième jour de janvier, sur les trois heures du matin, est décédée **Marie Jeanne**, fille de **Jean-Baptiste Vaillant**, marchand demeurant à Chemin, et de feu **Elisabeth Richier**, son épouse, âgée de (Page 120, 62/118) six mois et demi ; et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny par le soussigné, avec les cérémonies ordinaires, en présence de son père et de Joseph Antoine Verdet, son parrain qui ont signé.

Ont signé : Antoine Joseph Verde, J.B. Vaillant, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le dix-huitième jour de janvier, **Claude Chevallier**, fils majeur de feu **Nicolas Chevallier**, laboureur, demeurant à Nijon, et **d'Anne Barbe Garsin** (?) son épouse ; **Marie-Jeanne Barbay**, fille majeure des défunts **François Barbay**, vivant laboureur en cette paroisse et **Cécile Quentin**, son épouse ; ont été fiancés et se sont promis de se marier ensemble aussitôt que faire se pourra et au plus tard avant quarante jours, à moins d'empêchements civils ou canoniques ; lesquelles promesses ont été

bénites par moi, prêtre soussigné, en présence de Théodore Chevallier, laboureur audit Nijon, oncle paternel du fiancé, et de Jean Chevallier, pareillement laboureur audit lieu, également oncle paternel, qui ont signé, et de Jean Barbey, laboureur à Graffigny et Joseph Barbay, aussi laboureur demeurant à Chemin, frères de ladite fiancée qui ont signé avec nous et lesdits fiancés.

Ont signé : Théodor Chevallier, J. Chevallier, J. Barbe, MJ Barbe, Pitoy vicaire (autres mentions illisibles)

(Page 121, 61^{ème} feuillet, 62/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le quatrième jour de février, après les fiançailles et publications de trois bans de mariage faites au prône de la messe paroissiale ; pareilles publications faites dans la paroisse de Nijon, comme il conste par l'attestation de maître Jean-François Husson, curé dudit lieu, sans qu'il s'y soit trouvé aucune opposition ou empêchement, ; entre **Claude Chevallier**, laboureur et fils majeur de feu **Nicolas Chevallier**, vivant laboureur audit Nijon, et **d'Anne Garsin** son épouse d'une part ; et **Marie-Jeanne Barbay**, (nommée **Barbier** par ailleurs) fille majeure des défunts **François Barbay**, vivant laboureur en cette paroisse, et de **Félicie Quentin** son épouse ; je soussigné prêtre vicaire de Chemin, ai reçu leurs mutuels consentements de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale, avec les cérémonies prescrites par le rituel, en présence de Théodore Chevallier, laboureur audit Nijon, et oncle paternel dudit Claude Chevallier ; de Jean Chevallier, aussi laboureur audit lieu et pareillement oncle paternel ; de Jean Barbay, laboureur à Graffigny, et de Joseph Barbay, laboureur à Chemin, frères de ladite Marie-Jeanne Barbay, lesquels ont signé avec nous et lesdits épousés.

Ont signé : Theodor Chevallier, C Chevallier, M.J. Barbe, J. Barbe, J. Barbe, Jean Chevallier, Pitoy, vicaire

(Page 122, 63/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le quatrième jour de février, après la publication d'un seul ban et dispense des deux autres, et après avoir obtenu dispense du troisième de consanguinité, et enfin permission de fiancer la veille, entre **Nicolas Quentin**, fils majeur de **Joseph Quentin**, et de **Marie Magdeleine Mougeot** son épouse, d'une part ; et **Barbe Marchal**, fille majeure de **Nicolas Marchal**, laboureur, et de **Marie Renaut** son épouse, d'autre part ; tous de cette paroisse, sans qu'il n'y soit trouvé d'autre empêchement que celui ci-dessus exprimé ; le soussigné prêtre, vicaire de Malaincourt, du consentement de maître Jean Philippe Pitoy, vicaire de Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale conformément au rite prévu par le rituel, en présence de Joseph Quentin, laboureur, père de l'épousé, de Claude Quentin, laboureur, son oncle paternel, l'un et l'autre demeurant à Chemin ; de Nicolas Marchal, père de l'épousée, laboureur en cette paroisse, et enfin d'Hilaire Renaut, son oncle maternel, laboureur demeurant à Vaudrecourt, qui ont signé avec nous et lesdits épousés.

Ont signé : Barbe Marchale, Nicolas Quentin, Nicolas Marchal, J. Quentin, H. Renaut, Quentin, L. Lumerel, vicaire de Malincourt.

(Page 123, 62^{ème} feuillet, 63/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le cinquième jour de février, après la publication d'un seul ban, dispense des deux autres et permission de fiancer la veille entre **Nicolas Rouyer**, fils majeur de **Claude Rouyer**, ancien maire de la communauté de Graffigny-Chemin et de défunte **Jeanne Richier**, son épouse, et **Marguerite Renaut**, fille mineure de

Jean Renaut, tissier en toile, et de **Colette Jaïlly** son épouse, tous de cette paroisse, sans qu'il soit trouvé aucun empêchement ni opposition. Je soussigné prêtre, chanoine régulier de l'ordre de la Sainte Trinité, de la rédemption des captifs et prieur de Villotte, du consentement de maître Jean Philippe Pitoy, vicaire de Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale, en présence de Joseph Rouyer, marchand demeurant audit Chemin et frère dudit épousé, de François Diez, aussi marchand, demeurant à Graffigny, son beau-frère, de Jean Renaut, tissier en toile demeurant à Chemin, père de l'épousée et de Claude Martin, charpentier demeurant à Chaumont la Ville, mari de Marguerite Jaïlly, tante maternelle de ladite épousée, lesquels ont signé avec nous et lesdits épousés, à la réserve de ladite Marguerite Renaut qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C. Martin, J. Rouyer, N. Rouyer, N. Mouzon, P. Renaut, F. Caillet, prieur de Villotte

(Page 124, 64/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le deuxième jour du mois de février, après avoir reçu les sacrements de pénitence, eucharistie et extrême onction, est décédée vers une heure et demie après midi, **Marie Cuny**, veuve de **Jean-Baptiste Gillot**, vivant laboureur demeurant à Chemin, âgée de quatre-vingt-deux ans ; et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies ordinaires, en présence de Jean-Baptiste et François Gillot ses fils, l'un marchand et l'autre laboureur, et de François Chauchard, aussi marchand, son gendre, tous trois demeurant à Chemin qui ont signé.

Ont signé : F. Chauchard, F. Gillot, J.B. Gillot, (une signature illisible), Pitoy vicaire.

Marie Thérèse, fille légitime de **Nicolas Richier**, laboureur demeurant à Chemin, et de **Thérèse Mougnot**, son épouse, est née sur les sept heures du matin, le septième jour de mars de l'an mil sept cent soixante-dix-sept, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Elophe Mougnot, mercier roulant de la paroisse de Nijon, son oncle maternel, qui a signé ; et pour marraine Marie Mouzon, fille de François Mouzon, laboureur, et de Marguerite Mougnot, son épouse et sœur de la mère de l'enfant, laquelle marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Elophe Mougnot, Pitoy, vicaire de Chemin

Joseph, fils légitime de **Joseph Rouyer**, marchand roulant, et **d'Anne Collot** son épouse, est né sur les sept heures du matin, le vingt-quatrième jour du mois d'avril de l'an mil sept cent soixante-dix-sept, et a été baptisé dans l'instant de sa naissance par la sage-femme de ce lieu, à cause du danger de mort où (Page 125, 63^{ème} feuillet, 64/118) il s'est trouvé ; et le même jour de baptême sous condition, les prières, exorcismes et onctions, qui ont été administrées par le soussigné ; il a eu pour parrain Joseph Verdet, jeune garçon de cette paroisse qui a signé, et pour marraine Anne Thué, jeune fille de la paroisse de Graffigny qui a pareillement signé.

Ont signé : Anne Thué, Joseph Verde, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le trentième jour de mai, sur le midi, est décédée, âgée de onze ans sept mois, après seulement avoir reçu le sacrement de pénitence et d'extrême onction, **Marie Chouzet**, fille de **Damien Chouzet**, scieur de long, et de **Marguerite Gillot**, ses pères et mère de cette paroisse ; et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny, en présence de son père et de sa mère qui ont déclaré ne savoir signer, de Claude Gillot, son oncle maternel, et de François Richier, laboureur, résidant en cette paroisse, qui ont signé.

Ont signé : J.C. Gillot, C. Gillot, F. Richier, Pitoy, vicaire.

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le trente et unième de mai, sur les quatre heures du matin, est décédé, âgé de soixante-dix-huit ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'eucharistie seulement, **Pierre Quentin**, ancien laboureur demeurant en cette paroisse ; et le lendemain, son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny, en présence de François Richier, laboureur demeurant à Chemin, de Nicolas Martin, maître d'école audit lieu, et de Jean Quentin, manouvrier demeurant à Nijon, fils dudit Pierre Quentin qui ont signé.

Ont signé : F. Richier, Jean Qantin, N. Martin, Pitoy, vicaire.

(Page 126, 65/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le quatrième jour du mois de juin, est décédée, après avoir reçu les sacrements de pénitence, eucharistie et l'extrême onction, **Barbe Gény**, femme de **Claude Gillot**, laboureur demeurant à Chemin, âgée de quarante-quatre ans ; et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny, en présence de son mari, de Nicolas Reine, manouvrier demeurant à Chemin, de Jean Gény, Nicolas Renaut et Léger Baudouïn, tous laboureurs et ses parents demeurant à Vaudrecourt qui ont signé.

Ont signé : Nicolas Renaut, J. Gény, L. Baudouïn, N. Reine, C. Gillot, Pitoy vicaire

Jean-François, fils légitime de **Jean-François Gillot**, tissier en toile demeurant à Chemin, et de **Marie Richier** son épouse, est né sur les deux heures après midi, le quinzième jour de juin de l'an mil sept cent soixante-dix-sept, et a été baptisé le même jour, il a eu pour parrain Florentin Larcher, jeune garçon, et pour marraine Elisabeth Marchal, qui ont signé.

Ont signé : E. Marchal, Florentin Larcher, Pitoy, vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le seize du mois de juin, sur les huit heures du soir, est décédé **Jean-François**, ci-dessus fils de **Jean-François Gillot**, tissier en toile demeurant à chemin et de Marie Richier son épouse ; le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny, avec les cérémonies ordinaires, en présence de son père et de Florentin Larcher, son parrain, qui ont signé.

Ont signé : J.F. Gillot, C. Gillot, Florentin Larcher, Pitoy vicaire.

(Page 127, 64^{ème} feuillet, 65/118)

Jean, fils légitime de **Claude Cablan**, mercier roulant de cette paroisse, et de **Barbe Picaudé** son épouse, est né sur les quatre à cinq heures du matin, le onzième jour de juillet de l'an mil sept cent soixante-dix-sept, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Dominique Picaudé, jeune garçon qui a signé, et pour marraine Marie Anne Picaudé, femme de Jean-Baptiste Gillot, marchand, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : D. Picaudé, Pitoy, vicaire

Marie, fille légitime de **Hilaire Collin**, mercier roulant de cette paroisse et de **Marie Barbier**, son épouse, est née sur les dix heures du soir, le quinzième jour de juillet de l'an mil sept cent soixante-dix-sept, et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Jean Baptiste Collin de Graffigny, son oncle paternel qui a signé, et pour marraine Marie Chauchard, fille de Nicolas Chauchard, de la paroisse d'Hacourt et de Catherine Dupré, son épouse, marraine représentée par sa mère et qui a pareillement signé.

Ont signé : J.B. Collin, Marie Chauchard, Pitoy, Vicaire

Marguerite, fille légitime de **François Duhaut**, laboureur de cette paroisse et de **Marguerite Gillot**, son épouse (est née) sur les trois heures du matin, le huitième jour d'août de l'an mil sept cent soixante-dix-sept, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Dutartre (?) représenté par Joseph Dutartre (?) son père, de la paroisse de Vrécourt, qui a déclaré ne savoir signer, et pour marraine Marguerite Chauchard représentée par Anne Gillot, femme de François Chauchard de cette paroisse, laquelle marraine a pareillement déclaré ne savoir signer. Et le parain représentant a signé.

Ont signé : J. Dutartre , Pitoy vicaire

Marie-Jeanne, fille légitime de **Jean-Baptiste Vaillant**, mercier de cette paroisse et de **Marie Desgranges**, son épouse, est née sur les trois heures après midi, le quatorzième (Page 128, 66/118) jour d'août de l'an mil sept cent soixante-dix-sept, et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Jean-Baptiste Baré de Champigneulle qui a signé et pour marraine Marie-Jeanne Desgranges, sa tante maternelle, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Baptiste Barret, Pitoy vicaire.

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le premier jour de septembre, est décédée entre six et sept heures du matin, **Marie-Jeanne**, fille de **Jean-Baptiste Vaillant**, mercier demeurant en cette paroisse, et de **Marie Desgranges** son épouse ; et le même jour, son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny, avec les cérémonies ordinaires, en présence de son père, et de Claude Vaillant, maître chapelier, son grand-père, demeurant à Graffigny, qui ont signé.

Ont signé : J.B. Vaillant, C. Vaillant, Pitoy vicaire

Barbe, fille légitime de **Jean-Baptiste Rouyer**, mercier demeurant à Chemin, et de **Barbe Regnault** son épouse, est née sur les six heures du soir, le quinzième jour de septembre de l'an mil sept cent soixante-dix-sept, et a été baptisée par Me. N. Procureur (?), chirurgien juré de Bourmont pour le danger de mort où elle s'est trouvée ; et le lendemain, le baptême sous condition, les prières d'extrême onction ont été suppléées (?) par moi, prêtre vicaire soussigné ; elle a eu pour parrain Jean-Baptiste Mercier, qui a signé et pour marraine Barbe Rouyer, représentée par Marguerite Regnault, femme de Mathieu Rouyer, de Graffigny, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J.B. Mercier, Pitoy vicaire.

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le cinquième jour d'octobre, sur les trois heures et demie après midi, est décédée **Barbe**, fille de **Jean-Baptiste Rouyer** et de **Barbe Regnault** son épouse, âgée de vingt jours ; et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies ordinaires, en présence de son père et de Jean Baptiste Mercier, son parrain, qui ont signé.

Ont signé : J.B. Rouyer, J.B. Mercier, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le quinzième jour d'octobre, sur les deux heures du matin, est décédé **Nicolas Vaumerel**, âgé de sept ans et quelques mois, fils de **Nicolas Vaumerel**, tissier en toile, et de **Claire Regnault** son épouse, de cette paroisse ; et son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny, avec les cérémonies ordinaires, en présence de son père et de Jean-Baptiste Mercier qui ont signé.

Ont signé : J.B. Mercier, N. Vaumerel, Pitoy vicaire.

(Page 129, 65^{ème} feuillet, 66/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-sept le vingt (septième barré) cinquième de (décembre barré) novembre, après publication d'un seul ban et dispense des deux autres, et permission de fiancer la veille, accordée par Monseigneur l'Evêque – comte de Toul, ; ladite publication d'un seul ban, suite au prône de la messe paroissiale, pareille publication faite à Haccourt, comme il conste (sic) par l'attestation de Me Baudel, curé de cette paroisse ; sans qu'il se soit trouvé aucune opposition ni empêchement quelconque au mariage entre **Claude Vincent**, fils mineur de **Claude Vincent**, laboureur audit Haccourt et de **Marie Mahuet** son épouse d'une part, et **Elisabeth Marchal**, fille mineure de feu **Jean Marchal**, vivant laboureur en cette paroisse, et de **Marguerite Vigneron** son épouse ; je soussigné prêtre vicaire de Chemin, annexe de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale, selon la forme prescrite par le rituel du diocèse, en présence de Claude Vincent, laboureur audit Haccourt, de Jean Nicolas Thouvenel, aussi laboureur à Outremécourt, , cousin germain maternel audit marié, de Me Page, procureur au baillage royal de Bourmont, Maryse (?) Anne Rouyer, sœur utérine de l'épouse, du sieur Joseph Vigneron, routier demeurant à Graffigny, oncle maternel, qui ont signé avec nous. Et lesdits époux, à l'exception de ladite épousée qui a déclaré ne savoir signer et père de l'épouse. Renvoyé approuvé (?)

(En marge, les ratures concertant la date sont approuvées.)

Ont signé : JN. Thouvenel, C. Vincent (2 fois), C. Marchal, Vigneron, F. Quentin, N Marchal, Page, Pitoy vicaire

Nicolas, fils légitime de **Jean Picaudé**, laboureur à Chemin, et de **Marie Magdeleine Quentin**, son épouse, est né sur les cinq heures du matin, le vingt cinquième jour de novembre ; a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Quentin, son oncle paternel, et pour marraine Marguerite Richier, qui ont signé.

Ont signé : Nicolas Quentin, Marguerite Richier, Pitoy vicaire

(Page 130, 67/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le septième jour de décembre, sur les dix heures du soir, est décédé après avoir été muni de tous les sacrements, **Nicolas Vaumerel**, tissier en toile de cette paroisse, âgé de près de quarante ans ; et le lendemain, son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny, avec les cérémonies ordinaires, en présence de Jean Baptiste Rouyer, de Jean Baptiste Mercier et de Mathieu Rouyer ; tous trois ses beaux-frères qui ont signé ; et pareillement Claude (nom illisible) et Hilaire Vaumerel (mot illisible) de la paroisse de Vaubécourt qui ont signé.

Ont signé : C. Vaumerel, H. Vaumerel, JB. Mercier, Mathieu Rouyer, J.Baptiste Rouyer, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le dix-huitième de décembre, sur les deux heures après midi, est décédée, après avoir été munie de tous les sacrements, **Marguerite Gironde**, veuve de **Florentin Larcher**, tissier en toile de cette paroisse, âgée de soixante-dix ans, et le lendemain son corps a été inhumé avec les cérémonies ordinaires dans le cimetière de Graffigny en présence de Florentin Larcher, son fils, de Nicolas Chauchard, de Nicolas Larcher de Robécourt, ses neveux qui ont signé.

Ont signé : Florentin Larcher, N. Chauchard, Nicolas Larcher, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le vingtième jour de décembre, est décédée vers une heure et demie après midi, après avoir été munie de tous les sacrements, **Anne Quentin**,

femme de **Nicolas Reine**, ancien laboureur de cette paroisse, âgée de près de soixante ans ; et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny, avec les cérémonies ordinaires, en présence de son mari, de Claude et Joseph Quentin ses frères, et plusieurs autres parents, amis, qui ont signé.

Ont signé : C. Quentin, L. Reine, JL Quentin Pitoy vicaire

Vu et arrêté par nous, lieutenant général à Bourmont le 11 janv. 1778

Le double du présent registre a été déposé au greffe du baillage de Bourmont ce douze janvier 1778

(Page 131, 66^{ème} feuillet, 67/118) Page vierge

(Page 132, 68/118) Page vierge

(Page 133, 67^{ème} feuillet, 68/118)

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Graffigny pour l'an **mil sept cent soixante-dix-sept** a été côté et paraphé par premier et dernier au nombre de douze par nous, Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont. Le 27 déc. 1776. Signé Baudel

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Diez**, marchand forain et **d'Elisabeth Reine** son épouse, de cette paroisse, est né la nuit du premier au deux janvier de l'an mil sept cent soixante-dix-sept et a été baptisé le deux de ladite année ; il a eu pour parrain Nicolas Mathieu, jeune garçon demeurant à Graffigny, et pour marraine Elisabeth Jacques, sa cousine germaine, jeune fille demeurant audit Graffigny qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : Nicolas Mathieu, Ferrer curé

Joseph, fils légitime de **Jean Cancel**, laboureur, et de **Catherine Marchal** son épouse, de cette paroisse, est né le six (janvier) de l'an mil sept cent soixante-dix-sept vers les une heure après midi et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Royer, charpentier, son oncle, et pour marraine Barbe Marmeuse, femme de Nicolas Grosvillemin, marchand forain, qui ont signé avec nous. La marraine petite cousine de l'enfant.

Ont signé : Joseph Rouyer, Barbe Marmeuse, Page vicaire

(Page 134, 69/118)

Joseph, fils posthume de défunt **Jacques Desgranges**, vivant maître charpentier, et de **Catherine Cuny** son épouse, de cette paroisse, est né le neuf janvier mil sept cent soixante-dix-sept, à quatre heures du matin, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Vigneron, marchand forain, son oncle par Marianne Cuny sa femme ; et pour marraine Marie Jeanne Desgranges, jeune fille sa sœur par père (?), lesquels ont signé avec nous à la réserve de la marraine qui a dit ne savoir.

Ont signé : Vigneron, Ferrer curé

L'onze (janvier) de l'an mil sept cent soixante-dix-sept, **Joseph Drouot** et **Marie Magdelaine** se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble le plus tôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé de Graffigny en présence de Pierre Drouot, père, menuisier, de Claude Magdelaine, laboureur, frère, de Joseph

Drouot, cousin, tous demeurant à Graffigny qui ont signé avec nous et lesdits fiancés, la fiancée ayant dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Drouot, P. Drouot, C. Madelaine, Joseph Denis Drouot, Ferrer curé

Le quatorze (janvier) de l'an mil sept cent soixante-dix-sept, après les fiançailles faites et ensuite la publication de trois bans à jours compétents et ordonnés par l'Eglise, entre **Joseph André**, veuf de **Barbe Lienard** d'une part, et **Barbe Vigneron**, veuve de **Nicolas Mercier** (?), tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites en présence de Nicolas et Joseph Vigneron, tous deux marchands forains, frères de l'épousée, de Joseph Drouot, menuisier, de Joseph Renaut tailleur, et de Pierre Mercier recteur d'école, tous demeurant à Graffigny qui ont signé avec nous et ledit Joseph André, maître maçon et l'épousée ayant déclaré ne savoir signer ni lire (?) ni (mot illisible)

Ont signé : J. Vigneron, N. Vigneron, J. Drouot, J. Renaut, Ferrer curé

(Page 135, 68^{ème} feuillet, 69/118)

Le quatorze (janvier) de l'an mil sept cent soixante-dix-sept, après les fiançailles faites la veille seulement par permission de Monseigneur et ensuite la publication d'un seul ban avec dispense des deux autres accordées par mon dit Seigneur le premier de la présente année et à nous exhibée entre **Jean-Baptiste**, fils majeur de **Jean Verdier**, tissier en toile et de défunte **Magdeleine Laumont** (?) ses père et mère de la paroisse du Bourg Sainte Marie d'une part, et **Marianne**, fille majeure de défunt **François Marmeuse**, vivant tissier en toile, et **d'Agathe Royer**, de cette paroisse d'autre part ; et pareille publication faite au Bourg Sainte Marie, ainsi qu'il nous a été attesté par maître Janssaude (?) vicaire dudit lieu, sans qu'il y ait eu opposition aucune ni empêchement venu à notre connaissance, je soussigné prêtre et vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites, en présence de Jean Verdier, père demeurant au bourg qui a dit ne savoir signer, de Claude Martin, tissier en toile, beau-frère de l'épousé demeurant aussi au Bourg, de Félix Marmeuse, garçon, frère de l'épousée, de Mathieu et Joseph Royer, ses oncles, le premier charron l'autre charpentier, de Jean Royer, aussi son oncle et manouvrier, tous demeurant à Graffigny qui ont signé avec nous et lesdits épousés.

Ont signé : Claude Martin, Jean Rouyer, Joseph Rouyer, Marianne Marmeuse, (une signature illisible), Page vic.

(Page 136, 70/118)

Mathieu, fils légitime de **Marcel Royer**, marchand forain, et de **Jeanne Didier**, son épouse, de cette paroisse, est né le dix-sept (janvier) de l'an mil sept cent soixante-dix-sept entre huit et neuf heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Mathieu Royer, son oncle, maître charron et pour marraine Elisabeth Collin, femme de Claude Didier, fontenier et oncle du baptisé, demeurant à Graffigny, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Mathieu Rouyer, Elisabeth Collin, Ferrer curé

Marie Rose, fille légitime de **Joseph Ravier**, marchand forain, et de **Marianne Reine**, de cette paroisse, est née le vingt-six de janvier de l'année mil sept cent soixante-dix-sept, vers les huit heures du soir, et a été baptisée le lendemain ; a eu pour parrain Claude Ravier, son oncle, et pour marraine Marie Rose Reine, sa tante, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : C. Ravier, Mariros Reine, Page vic.

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le vingt-huit de janvier, après la publication de trois bans faite par trois dimanches consécutifs aux prônes de nos messes de paroisse, entre **Joseph Drouot**, fils majeur de **Pierre Drouot**, maître menuisier et de sa femme **Elisabeth Vigneron**, ses père et mère d'une part, et **Marie Magdelaine**, fille majeure d'**Edme Magdelaine**, laboureur, et de défunte **Marie Chevallier**, ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition aucune ni empêchement autre que celui de parenté au 4^{ème} degré sur lequel ils ont obtenu dispense de Monseigneur l'Evêque comte de Toul en date du dix-neuf de la présente année, laquelle nous a été représentée je (Page 137, 69^{ème} feuillet, 70/118) soussigné prêtre et vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, en présence de Pierre Drouot, père, de Jean-Baptiste Drouot, marchand, cousin, et de Joseph Verdet, laboureur à Chemin son parrain, d'Edme Magdelaine, père qui a dit ne savoir signer, de Claude et Jean Magdelaine, frères, de Jean Reine, beau frère de l'épousée, tous de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous et ledit Joseph Drouot, la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : P. Drouot, JB Drouot, J. Verdet, C. Madelaine, J. Madelaine, J. Reine, J. Drouot, Page vic.

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le quatre février, après les fiançailles faites la veille par permission de Monseigneur et la publication d'un ban seulement faite au prône de nos messes de paroisse le dimanche de la sexagésime, avec dispense des deux autres accordées par Monseigneur l'évêque entre **Henri Chauchard**, marchand forain, fils majeur des défunts **Nicolas Chauchard**, vivant laboureur et de **Charlotte Jacques** d'une part, et **Marianne Gillot**, fille majeure de **Joseph Gillot**, fondeur, et d'**Anne Caillet**, tous de cette paroisse d'autre part sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné François Caillet, religieux trinitaire, prieur de la paroisse de Villotte, du consentement de maître Joseph (Page 266, 135/261) Ferrer, prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur (Page 138, 71/118) mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, en présence de Joseph Gillot, père, de Joseph Gillot, frère, d'Antoine Caillet, laboureur oncle, de Jean-Baptiste Molot, laboureur demeurant à Huiliécourt, de François et Nicolas Chauchard, marchands forains et frère du marié et de Louis Falaise, maître maçon demeurant à (nom de localité illisible) lesquels ont signé avec nous et lesdits épousés.

Ont signé : Marianne Gillot, Henri Chauchard, F. Chauchard, J. Gillot, A. Caillet, N. Chauchard, L. Falaise, F. Quentin, Mollot, Gillot, F. Caillet prieur de Villotte, Ferrer curé

Jean, fils légitime de **Joseph Renaut**, manouvrier, et de **Cécile Reine** son épouse, de cette paroisse, est né le six février mil sept cent soixante-dix-sept entre dix et onze heures du matin et a été baptisé le même jour. Il a eu pour parrain Jean Renaut, jeune garçon de la paroisse de

Chemin annexe de Graffigny et pour marraine Thérèse Boileau, de la paroisse de Soulaucourt, sa cousine germaine, lesquels ont signé avec nous, à la réserve du parrain qui a dit n'en avoir usage.

Ont signé : Ter Boilaux, Ferrer curé

(Page 139, 70^{ème} feuillet, 71/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le onze février à cinq heures du soir, est mort en cette paroisse **François Mathieu**, âgé de quatre mois ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de François Mathieu, son père, marchand forain, de Claude Mathieu, son oncle aussi marchand et de Pierre Mercier, maître d'école, lesquels ont signé.

Ont signé : C. Mathieu, P. Mercier, F. Mathieu, Page vic.

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le dix-sept février, est mort à cinq heures du matin **Nicolas Diez**, âgé d'environ sept semaines ; son corps a été enterré le même jour avec les cérémonies accoutumées en présence de Nicolas Diez son père, maréchal ferrant, de Nicolas Mathieu son parrain, de François Diez son oncle et Michel Lacroix son oncle qui ont signé.

Ont signé : N. Diez, M. Lacroix, François Diez, Nicolas Mathieu, Page vic.

Pierre, fils légitime de **François Perrin**, laboureur, et **d'Elisabeth Collin** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt et un février à cinq heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Pierre Perrin, garçon laboureur, son oncle demeurant à Malaincourt, et pour marraine Anne Diez, jeune fille sa cousine, demeurant à Graffigny, lesquels ont signé, excepté la marraine qui a déclaré ne savoir signer.

Rose Marguerite, fille légitime de **Charles Desgranges**, charpentier, et de **Marguerite Vaillant** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-huit février mil sept cent soixante-dix-sept à deux heures après midi et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Charles Vaillant, son oncle marchand forain, et pour marraine Rose Marguerite Caillet, jeune fille, sa petite cousine, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : MR Caillet, C. Vaillant, Ferrer curé

(Page 140, 72/118)

Barbe, fille légitime de **Nicolas Chevalier** et **d'Anne Brenel**, de cette paroisse, est née le dix de mars de l'année mil sept cent soixante-dix-sept à une heure après midi ; a eu pour parrain François Diez, son cousin, et pour marraine Barbe Clavigny qui a déclaré ne savoir signer. Barbe a été baptisée le même jour.

Ont signé : François Diez, Page vic

Marie, fille légitime de **Pierre Grosvillemin**, marchand forain, et de **Barbe Marmeuse** sa femme, de cette paroisse est née le dix mars mil sept cent soixante-dix-sept à sept heures du soir, et a été baptisée le lendemain, elle a eu pour parrain Jean-Baptiste Marmeuse, jeune garçon, son oncle de cette paroisse et pour marraine Marie Grosvillemin, sa tante de la paroisse de Sénécourt, qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : JB Marmeuse, Page vic.

Nicolas, fils légitime de **Joseph Chevalier**, tourneur, et de **Marie Collin** son épouse, de cette paroisse, est né le dix-sept mars mil sept cent soixante-dix-sept à quatre heures après midi et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Chevalier, tourneur son oncle, et pour marraine Marie Blanchet (ou Blanchard), sa tante, tous deux de cette paroisse. La marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : N. Chevallier, Ferrer curé

Joseph, fils légitime de **Joseph Chevalier**, tourneur, et de **Marie Collin** son épouse, de cette paroisse, est né le dix-sept mars mil sept cent soixante-dix-sept et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Chevallier, jeune garçon son cousin germain, et pour marraine Anne Thué, jeune fille, tous de cette paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : J. Chevallier, Anne Thué, Page vic.

(Page 141, 71^{ème} feuillet, 72/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le vingt-huit mars, durant la nuit, est morte **Marie Grosvillemin** âgée de quinze jours ; son corps a été enterré dans le cimetière le même jour en présence de Nicolas Grosvillemin, son père, de Mathieu Royer, son oncle, de Jean Cancel, son cousin, tous demeurant à Graffigny, lesquels ont signé.

Ont signé : Nicolas Grosvillemin, Mathieu Rouyer, J. Cancel, Ferrer curé

François, fils légitime de **Jean Joly**, manouvrier, et de **Marianne Renaut** de cette paroisse, est né le premier avril mil sept cent soixante-dix-sept à quatre heures du matin, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Quentin, jeune garçon, et pour marraine Marie Rose Gillot, jeune fille, tous deux de cette paroisse qui ont signé avec nous.

Ont signé : F. Quentin, Marie Rose Gillot, Page vic.

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le quatre avril à trois heures du matin, est morte **Rose Marguerite Desgranges**, âgée de cinq semaines ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière en présence de Charles Desgranges son père, maître charpentier, de Claude Vaillant son grand-père, maître chapelier, et de Pierre Mercier, maître d'école dudit lieu qui ont signé.

Ont signé : Charles Desgranges, C. Vaillant, P. Mercier, Ferrer curé

(Page 142, 73/118)

Marie, fille légitime de **Claude Ravier**, maître maçon et de **Marie Chevalier** son épouse, de cette paroisse, est née le cinq avril mil sept cent soixante-dix-sept à midi ; elle a été baptisée le même jour. Elle a eu pour parrain Marcel Ravier, son oncle, et pour marraine Marie Drouot, sa cousine germaine, tous deux demeurant à Graffigny qui ont signé.

Ont signé : Marcel Ravier, Marie Drouot, Page vic.

Marguerite Rose, fille légitime de **Jean-Baptiste Drouot** et de **Madeleine Chevallier**, ses père et mère, est née le vingt-six avril à cinq heures du soir et a été baptisée le lendemain, de l'année mil sept cent soixante-dix-sept ; elle a eu pour parrain François Drouot, menuisier, oncle paternel, et pour marraine Marguerite Rose Caillet qui ont signé.

Ont signé : M.R. Caillet, François Drouot, P (?) Lumerel, vicaire de Malaincourt

Anne Barbe, fille légitime de **Charles Vaillant** et de **Jeanne Michaux**, ses père et mère, est née le vingt-sept avril vers les huit heures du matin, de (Page 143, 72^{ème} feuillet, 73/118) l'année mil sept cent soixante-dix-sept, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Charles Desgranges, oncle maternel, et pour marraine Barbe Brachard, cousine germaine qui ont signé.

Ont signé : Anne Barbe Brachard, C. Desgranges, P (?) Lumerel vic. Malincourt

Nicolas Jacques, fils légitime de **Nicolas Jacques**, laboureur, et de **Barbe Reine** de cette paroisse, est né la nuit du vingt-huit avril mil sept cent soixante-dix-sept, et a été baptisé le lendemain ; a eu pour parrain François Gaillard et pour marraine Elisabeth Diez qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : F. Gaillard, Page vic.

François, fils légitime de **Charles Renaut**, laboureur et meunier, et de **Marguerite Marchal**, son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-neuf de mai mil sept cent soixante-dix-sept à une heure du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain François Quentin, jeune garçon, et pour marraine Marguerite Quentin, jeune fille, tous deux de la paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marguerite Quentin, François Quentin, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le sept juin pendant la nuit est décédé en cette paroisse **François Joly**, âgé de deux mois sept jours ; son corps a été enterré ce jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Jean Joly son père, manouvrier, de François Quentin son parrain et de Pierre Mercier, maître d'école, tous demeurant à Graffigny, lesquels ont signé.

Ont signé : François Quentin, Jean Joly, J. Cuny, P. Mercier, Ferrer curé

(Page 144, 74/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le vingt et un juin à sept heures du matin, est morte en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise **Elisabeth Brenel**, veuve de **Gabriel Regnault**, vivant tailleur d'habits, âgée de quatre-vingt ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec toutes les cérémonies ordinaires en présence de Jean-Baptiste Mercier, fendeur de bois son gendre, de Mathieu Rouyer, charron, aussi son gendre, de Nicolas Vaumerel, tissier en toile, aussi son gendre, de Michel Mercier, rentier, son beau-frère, tous demeurant dans la paroisse, lesquels ont signé avec nous et quelques autres parents et amis.

Ont signé : M. Mercier, JB. Mercier, N. Vaumerel, Mathieu Rouyer, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le cinq juillet dans la nuit, est mort dans cette paroisse **Nicolas Chevalier**, âgé de quatre mois ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière en présence de Joseph Chevalier, son père tourneur, d'Antoine Chevalier, son grand-père aussi Tourneur ainsi que de Nicolas Chevalier, son oncle de la même profession, tous demeurant à Graffigny qui ont signé avec nous.

Ont signé : J. Chevalier, N. Chevallier, C. Chevallier, Ferrer curé

Elisabeth, fille légitime de **Jean-Baptiste Mercier**, marchand forain et de **Barbe Colin** son épouse, de cette paroisse, est née la nuit du six au sept juillet mil sept cent soixante-dix-sept et a été baptisé les dits jours et an ; elle a eu pour parrain Jean-Baptiste (Page 145, 73^{ème} feuillet, 74/118) Mercier, son cousin Germain demeurant à Chemin, et pour marraine Elisabeth Mercier, sa cousine germaine représentée par sa mère, Marie Regnault, femme de Jean-Baptiste Mercier, fendeur de bois, qui a signé. Le parrain a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Mari Regnault, Ferrer curé

Claude, fille légitime de **Jean Barbay**, (nommé **Barbier** par ailleurs) laboureur, et de **Cécile Reine** son épouse, de cette paroisse, est né le dix-huit de juillet mil sept cent soixante-dix-sept à neuf heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Claude Mathieu, jeune garçon menuisier de cette paroisse et pour marraine Cécile Quentin, sa cousine issue de germain de la paroisse de Chemin, annexe de Graffigny, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C. Mathieu, Ferrer curé

Anne Barbe, fille légitime de **Joseph Mercier**, manouvrier, et de **Catherine Brachard** son épouse, de cette paroisse, est née la nuit du seize au dix-sept septembre mil sept cent soixante-dix-sept et a été baptisée le dix-sept desdits mois et an ; elle a eu pour parrain Joseph Brachard, son oncle utérin, jeune garçon, et pour marraine Marianne Michaux, femme de Jean Brachard, manouvrier, sa cousine, tous deux de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : J. Brachard, Marie Anne Michaux, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le vingt-quatre septembre à onze heures du matin est mort subitement en cette paroisse, âgée de soixante-quinze ans, **Anne Quentin**, femme de (Page 146, 75/118) Nicolas Beurné, autrefois cordonnier ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Nicolas Quentin, ancien militaire, son neveu demeurant à Vrécourt, de Bernard Grand Pierre, aussi son neveu, laboureur demeurant audit Vrécourt, de Nicolas Quentin, son cousin laboureur à Chemin, et de Jean Magdelaine, garçon laboureur demeurant à Graffigny, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Quentin, Grandpierre, Quentin, Madelaine, Ferrer curé

Elisabeth, fille légitime de **Jean Reine**, marchand forain, et de **Marianne Thué**, son épouse, est né à deux heures du matin le vingt-neuf septembre mil sept cent soixante-dix-sept, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Quentin, son cousin issu de germain, jeune garçon laboureur demeurant à Chemin, et pour marraine Elisabeth Thué, sa tante, jeune fille demeurant à Graffigny, laquelle a signé avec nous ainsi que le parrain.

Ont signé : Joseph Quentin, Elisabeth Thué, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, la nuit du trois au quatre octobre, est mort en cette paroisse **François Perrin**, âgé de dix mois quelques jours ; son corps a été enterré le quatre desdits mois et an dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Pierre Mercier, maître d'école, qui a signé seul, n'y ayant point eu d'autre témoin à l'enterrement.

Ont signé : P. Mercier, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le dix-sept octobre, est morte en cette paroisse à sept heures du matin, **Elisabeth Reine**, âgée de dix-neuf jours ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière avec les cérémonies (Page 147, 74^{ème} feuillet, 75/118) ordinaires en présence de Jean Reine, marchand forain son père, de François Thué, son grand-père, tissier en toile, et Nicolas Reine, son grand-père, tous demeurant dans la paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Jean Reine, Joseph Quentin, F. Thué, Lepage vic.

Joseph, fils légitime de **Joseph Cuny**, cordier, et de **Marguerite Vouilquin**, (ou **Françoise** ?) sa femme, de cette paroisse, est né le dix-sept octobre mil sept cent soixante-dix-sept, à six heures du soir, et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Joseph Cuny, maçon, son cousin issu de germain et pour marraine Marie Vouilquin, sa tante, femme de Charles Douel, marchand forain, représentée par Agnès Gillot, veuve de Jean Vouilquin, vivant manouvrier, grand-mère de l'enfant, tous de cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Cuny, Lepage vic

Jeanne, fille légitime de **Charles Douel**, marchand forain et de **Marie Vouilquin**, son épouse de cette paroisse, est née la nuit du seize au dix-sept novembre et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain le sieur Louis Lamoureux, bourgeois de Chaumont la Ville, et pour marraine Jeanne Douel, fille de sa tante demeurant à Graffigny, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Lamoureux, Lepage vic.

Elisabeth, fille légitime de **Nicolas Colin** et de **Françoise Broquet** son épouse, de cette paroisse, est née à quatre heures du matin le dix-neuf (Page 148, 76/118) du mois de novembre de l'année mil sept cent soixante-dix-sept et a été baptisée le même jour desdits mois et an ; elle a eu pour parrain Claude Colin, de la paroisse de Malaincourt, pour marraine Elisabeth Thué, le premier a déclaré ne savoir signer de lettre.

Ont signé : Elisabeth Thué, Plumerel vicaire de Malaincourt.

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le vingt-cinq novembre à quatre heures du matin est décédé en cette paroisse **Nicolas Henri Chauchard**, âgé de deux mois ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière en présence de Nicolas Chauchard, marchand forain son père et autres parents et amis soussignés.

Ont signé : N. Chauchard, J. Gillot, Lepage vic.

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le deux décembre est mort en cette paroisse **Elisabeth Collin** âgée de treize jours ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Nicolas Collin, son père manouvrier, de Pierre Mercier recteur d'école dudit lieu et autres parents soussignés.

Ont signé : N Collin, Collin, P. Mercier, Lepage vic.

Marie, fille légitime de **Joseph Barbay**, (nommé **Barbier** par ailleurs) laboureur et **d'Anne Chevalier** son épouse, de cette paroisse, est née le sept décembre mil sept cent soixante-dix-sept à huit heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Claude

Marchal, jeune laboureur son petit cousin demeurant à Chemin et pour marraine Marie Barbay, sa tante, femme de Charles Mora, maçon demeurant audit Chemin, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C. Marchal, Lepage vic.

(Page 149, 75^{ème} feuillet, 76/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le dix décembre à quatre heures du soir est morte en cette paroisse **Marie Barbay** (ou **Barbier**) âgée de quatre jours. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Joseph Barbay, son père laboureur, de Claude Marchal, garçon laboureur son parrain et son cousin demeurant à Chemin, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : J. Barbay, C. Marchal, Hilaire Chevallier, Lepage vic.

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le dix-sept décembre à quatre heures après midi, est décédé en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Nicolas Martin**, ancien laboureur, mari **d'Anne Gillot**, âgé de soixante-dix-sept ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec toutes les cérémonies ordinaires en présence de Marcel Martin son fils, manouvrier demeurant audit lieu de Graffigny, de Pierre Mercier recteur d'école dudit Graffigny, de Jean-Baptiste Gillot et de Joseph Cuny qui ont signé.

Ont signé : M. Martin, JB Gillot, JB Cuny, C Mercier (?) Ferrer curé

(Page 150, 77/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le vingt-neuf décembre à dix heures du matin est décédé en cette paroisse **Anne Antoine**, femme de **Jean Marchal**, laboureur, âgée de quatre-vingt-deux ans après avoir reçu tous les sacrements ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Michel Mercier, son beau-frère, d'Elophé Marchal, laboureur, son beau-fils demeurant à Graffigny, d'Antoine Antoine, laboureur son neveu demeurant à Sauville, lesquels ont signé avec nous et avec les autres témoins soussignés.

Ont signé : C. Marchal, (signature illisible) A. Antoine, M. Mercier, Ferrer curé

Vu et arrêté par nous lieutenant général à Bourmont le 16 janvier 1778. Signé Baudel

Le double du présent registre a été déposé au greffe du baillage de Bourmont avec décharge ce 18 janvier 1778 (signature illisible)

(Page 151, 76^{ème} feuillet, 77/118) Page vierge

(Page 152, 78/118)

1794.02.03

1777.02.17

...16.11.16

33

17

16

(Page 153, 77^{ème} feuillet, 78/118)**Registre de la paroisse de Chemin pour l'an 1778**

(Page 154, 79/188) Page vierge)

(Page 155, 78^{ème} feuillet, 79/188)

Pièce 384 cotée 09

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Chemin, annexe de Graffigny, pour **l'année mil sept cent soixante-dix-huit**, à commencer au premier jour de ladite année, a été coté et paraphé par premier et dernier feuillet, au nombre de six, par nous, messire Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel du baillage royal du Bassigny séant à Bourmont, le 27 décembre 1777. Signé Baudel

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, le vingt et unième de janvier, après avoir publié trois bans les jours compétents au prône de la messe de paroisse, entre **Jean Madelaine**, fils majeur **d'Edme Madelaine**, ancien laboureur demeurant à Graffigny et **Marie Chevallier** son épouse d'une part, et **Marie Quentin**, fille majeure de **François Quentin**, ancien laboureur en cette paroisse et de feu **Marguerite Martin** son épouse d'autre part. Pareille publication a été faite en la paroisse de Graffigny, ainsi qu'il a été attesté par maître Joseph Ferrer, curé de la paroisse, sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement ni opposition quelconque : je soussigné prêtre vicaire de la paroisse de Chemin, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale selon la forme et les cérémonies prescrites par le saint concile de Trente, en présence de Claude Madelaine, frère de l'épousé, laboureur à Chemin, et de Jean Brachard (?) son parrain, demeurant à Graffigny, de Jean Reine, laboureur aussi à Graffigny, mari de Marie Magdeleine Madelaine, sœur de l'épousé, de Claude Joseph Quentin, laboureur audit Chemin, oncle paternel de l'épousée, qui ont signé avec les époux et nous.

Ont signé : C. Quentin, Quentin, J. Madelaine, J.J. Quentin, François Quentin, Reine, J. Brachard, C. Madelaine, Pitoy, premier vicaire de Chemin

(Page 156, 80/118)

Joseph, fils légitime de **Joseph Quentin**, laboureur demeurant à Chemin, et d'**Elisabeth Quentin** son épouse est né sur les dix heures du soir, le dixième jour de février de l'an mil sept cent soixante-dix-huit, et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Jean Gillot, jeune garçon de Graffigny qui a signé, et pour marraine Marie-Anne Claude, fille du sieur François Claude, notaire à Graffigny, qui a pareillement signé.

Ont signé : Marian Claude, J. Gillot, Pitoy vicaire

Toussaint, fils légitime de **Jacques Dufer**, laboureur demeurant à Chemin, et de **Marguerite Marchal**, son épouse, est né sur les quatre heures du matin, le treizième jour de février de l'an mil sept cent soixante-dix-huit et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Toussaint Dufer, son oncle paternel, et pour marraine Marguerite Rose Caillet qui ont signé

Ont signé : M.R. Caillet, T. Dufer, Pitoy vicaire

Marie-Jeanne, fille légitime de **Charles Desgranges**, charpentier et de **Marguerite Vaillant** son épouse, de cette paroisse, est née sur le midi, le dix-neuvième jour de mars de l'an mil sept cent soixante-dix-huit, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Martin de Graffigny, qui a signé, et pour marraine Marie-Jeanne Desgranges, sa tante paternelle qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Martin, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, le vingt-deuxième jour de mars, est né à **François Richier**, laboureur en cette paroisse, mari de **Marguerite Madelaine**, un enfant qui par rapport à l'accouchement laborieux, a été baptisé par le sieur Champion, maître chirurgien accoucheur, dans le sein de sa mère ; et le lendemain, son corps a été transporté pour son inhumation au cimetière de Graffigny, où il a été enterré avec les cérémonies ordinaires en présence de son père, de Jean Madelaine, son oncle maternel, et de plusieurs autres témoins, lesquels père et oncle ont signé.

Ont signé : F. Madelaine, F. Richier (?) Pitoy vicaire

(Page 157, 79^{ème} feuillet, 80/118)

Jean, fils légitime de **Jean François Gillot**, tissier de cette paroisse et de **Marie Richier** son épouse, est né le vingt-huitième de mars, à midi, de l'an mil sept cent soixante-dix-huit, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Claude Gillot, son oncle paternel qui a signé, et pour marraine Marie Gillot qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C. Gillot, Pitoy vicaire

Jean Ladislas, fils légitime de **Jean Quentin**, laboureur en cette paroisse, et de **Rose Lamoureux**, (ou **Laboureux**) son épouse, est né sur les cinq heures du soir le vingt-sixième jour de juin de l'an mil sept cent soixante-dix-huit, et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain le sieur Jean-Baptiste Lamoureux, officier à la suite du régiment de Nivernais, son oncle maternel, et pour marraine Jeanne Quentin, femme du sieur Joseph Julien, demeurant à Vrécourt, sa tante paternelle qui ont signé.

Ont signé : Marie Jeanne Quentin, J.B. Lamoureux, Pitoy vicaire

Marie-Marguerite, fille légitime de **Nicolas Rouyer**, manouvrier demeurant à Chemin, et de **Marguerite Renault**, son épouse, est née sur les dix heures et demies du soir, le cinquième jour de juillet de l'an mil sept cent soixante-dix-huit, et a été baptisée le lendemain. Elle a eu pour parrain Jean Renault, son oncle maternel, représenté pour cause d'absence par Jean Renault son père, et pour marraine Marie Rouyer, sa tante paternelle. Le parrain a signé et la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Renault, Pitoy vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, sur les sept heures du soir, le huitième jour du mois de juillet, est mort subitement **Philippe**, fils de **Joseph Picaudé**, laboureur demeurant à Chemin, et de **Anne Burtel** son épouse, âgé de vingt et un mois ; et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny, avec les cérémonies ordinaires, en présence de son père et de Charles Blanchet, qui ont signé.

Ont signé : Joseph Picaudé, Charles Blanchet, Pitoy vicaire

(Page 158, 81/118)

Jean, fils légitime de **Claude Madelaine**, laboureur demeurant à Chemin, et de **Marguerite Quentin** son épouse est né sur les cinq heures du soir le quinzième jour de juillet de l'an mil sept cent soixante-dix-huit, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Madelaine, son oncle paternel qui a signé, et pour marraine Cécile Quentin, sa tante maternelle qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Madelaine, Pitoy vicaire

Marguerite Rose, fille légitime de **Charles Thiébault**, marchand roulant de cette paroisse et **d'Elisabeth Renault** son épouse est née sur les neuf à dix heures du soir, le trentième jour de juillet de l'an mil sept cent soixante-dix-huit, et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Elophe Collin et pour marraine Marguerite Rose Caïllet, qui ont signé.

Ont signé : M.R. Caïllet, E. Collin, Pitoy vicaire

Elisabeth, fille légitime de **Joseph Royer**, marchand forain, et de **Jeanne Collot** son épouse, est née le treize août mil sept cent soixante-dix-huit à neuf heures du soir, et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Charles Blanchet, son cousin de cette paroisse et pour marraine Elisabeth Ozaine, jeune fille de la paroisse de Graffigny, sa petite cousine, lesquels ont signé à la réserve de la marraine qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Charles Blanchet, Ferrer curé

(Page 159, 80^{ème} feuillet, 81/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, le treize août durant la nuit est mort **Jean Magdelaine** âgé de vingt-huit jours ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de **Claude Magdelaine** son père, de Jean Magdelaine son oncle, tous deux laboureurs, le premier de cette paroisse, le second de Graffigny, et autres parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : C. Madelaine, J. Madelaine, J. Drouot, Ferrer curé

Anne, fille légitime de **Claude Gillot**, tissier en toile, et de **Marguerite Richier** son épouse de cette paroisse, est née le dix septembre mil sept cent soixante-dix-huit à six heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Joseph Richier, jeune homme de la paroisse de Vaubécourt (?) et pour marraine Anne Thué, jeune fille de la paroisse de Graffigny ; le parrain a signé et la marraine.

Ont signé : Anne Thué, J. Richier, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, le vingt-deux août, est morte en cette paroisse **Elisabeth**, fille de **Joseph Rouyer**, marchand forain, et **d'Anne Collot**, âgée de douze jours ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de Graffigny en présence de Joseph Rouyer son père, de Claude Rouyer son grand-père et de Charles Blanchet son parrain qui ont signé avec nous.

Ont signé : J. Rouyer, C. Rouyer, C. Blanchet, Ferrer curé

Marie, fille légitime de **Jean Cablan**, manouvrier, et de **Jeanne Larcher** son épouse de cette paroisse est née le vingt-cinq août mil sept cent soixante-dix-huit à sept heures du matin ; elle a eu pour parrain Pierre Cablan, manouvrier (Page160, 82/118) de la paroisse de Soulaucourt, et pour marraine Marie Gillot, jeune fille de la paroisse de Chemin, représentée par Jeanne Gillot, sa sœur, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Le Page vicaire de Graffigny

Marie, fille légitime de **Nicolas Quentin**, laboureur, et de **Barbe Marchal**, sa femme, de cette paroisse, est née vers midi le vingt-quatre septembre mil sept cent soixante-dix-huit ; a eu pour parrain Joseph Quentin, oncle paternel, et pour marraine Marie Marchal, tante du côté maternel, et a été baptisée le même jour. Le parrain a signé avec nous et la marraine déclare ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Quentin, Le Page vicaire

Marie-Anne, fille légitime de **Jean-Baptiste Vaillant**, marchand forain et de **Marie Desgranges**, sa femme, de cette paroisse, est née à huit heures du soir le sept octobre de l'année mil sept cent soixante-dix-huit et a été baptisée le lendemain ; a pour parrain Joseph Martin, couvreur et pour marraine Elisabeth Marchal, femme de Claude Vincent laboureur de la paroisse de Chemin, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Joseph Martin, E. Marchal, Le Page, vic.

(Page 161, 81^{ème} feuillet, 82/118)

Michel, fils légitime de **Christophe Renaud** charron et **Anne Reine** sa femme de cette paroisse, est né le dix-sept octobre, vers six heures du soir, de l'année mil sept cent soixante-dix-huit, et a été baptisé le lendemain ; a eu pour parrain Michel Renaud, oncle paternel, et pour marraine Thérèse Boilaux, cousine du côté maternel, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Ter Boilaux, M. Renaud, Le Page vic.

Marguerite, fille légitime de **Joseph Gaudé**, manouvrier, et de **Marguerite Richier**, son épouse, de cette paroisse, est née vers deux heures après minuit le vingt-trois octobre mil sept cent soixante-dix-huit, et a été baptisée le même jour ; a eu pour parrain Mathieu Picaudé et pour marraine Marguerite Chauchard, jeune fille de cette paroisse qui ont signé avec nous

Ont signé : M. Chauchard, M. Picaudé, Le Page vic

Jean-Baptiste, fils légitime de **François Dehaut**, laboureur et de **Marguerite Gillot** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-neuf octobre mil sept cent soixante-dix-huit à six heures du matin et a été baptisé le même jour ; a eu pour parrain Jean-Baptiste Gillot son cousin et pour marraine Marguerite Richier sa cousine, tous deux de cette paroisse ; le parrain a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Marguerite Richier, Ferrer curé

Fin du présent registre

Vu et arrêté par

(Page 162, 83/118)

Vu et arrêté par nous, lieutenant général à Bourmont le 19 fev 1779. Signé Baudel.

(Page 163, 82^{ème} feuillet, 83/118) Page vierge

(Page 164, 84/118) Page vierge

(Page 165, 83^{ème} feuillet, 84/118)

Observation.

Pour rédiger légalement les actes selon l'arrêt du parlement.

1. Les actes de mariage.

Seront faites mention des noms, surnoms, âges, qualités et demeures des contractants ; marquer s'ils sont enfants de famille, en tutelle ou en curatelle, ou en la puissance d'autrui ; énoncer le consentement des père et mère, tuteurs ou curateurs ; exprimer les noms, surnoms, qualités et domiciles des parents, alliés ou amis employés comme témoins au nombre de quatre et enfin marquer le degré et côte (?) de leur parenté ou alliance avec mention de leur signature ou non signature.

2. Pour les actes de baptême.

Sera faite mention du jour et de l'heure de la naissance de l'enfant et du nom qui lui aura été imposé, des noms, surnoms du père et de la mère, des noms surnoms du parrain et de la marraine ; pourra signer le père s'il est présent et mentionner le prêtre baptisant si le parrain et marraine ne savent signer.

3. Pour les actes de sépulture.

Sera faite mention du jour du décès, des noms surnoms et qualités de la personne décédée, fusse même un enfant, avec les noms surnoms et qualités de leur père et mère, vivant ou défunt ; seront exprimés les noms, surnoms et qualités des témoins qui auront assisté à l'inhumation, en qualité de plus près parent, au nombre de deux ; fils savant signer, à défaut de quoi en sera faite déclaration ; les signatures à tous les actes seront apposées sans désemparer, tant par les témoins que par le prêtre employé.

(Page 166, 85/118) : Page vierge

(Page 167, 84^{ème} feuillet, 85/118)

Pièce 384 cotée 02

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Graffigny pour l'an **mil sept cent soixante-dix-huit**, a été côté et paraphé par premier et dernier au nombre de huit par nous Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont. Le 31 déc. 1777. Signé Baudel

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, le treize janvier, après les fiançailles faites suivant l'usage du diocèse et ensuite la publication de trois bans à jours compétents aux prônes de nos messes paroissiales entre **Dominique**, fils majeur **d'Edme Genué**, tisserand, et de feu **Marguerite Vannel** (?) ses père et mère, de la paroisse de Malaincourt annexe de Graffigny d'une part et **Anne**, fille majeure de défunt **Jean Michaux** (?) vivant tisserand et de **Marianne Thué**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, sans qu'il s'y soit trouvé empêchement aucun ni opposition quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage par parole de présent, et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel en présence d'Edme Genie, père demeurant à Malaincourt qui a signé, de Marianne Thué, mère de la fille qui a déclaré ne savoir signer, de Charles Vaillant et de Jean Brachard, tous deux marchands forains et beaux-frères de l'épousée par Jeanne et Marianne Michaux, leurs femmes demeurant à Graffigny, de Joseph et de Didier Genué, tisserands, frères de l'épousé demeurant à Bourmont, qui nous ont remis la lettre par laquelle il conste que les bans susdits ont été publiés à Malaincourt, tous lesquels ont signé avec nous, les épousés ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Genué, J. Brachard, C. Vaillant, J. Genué, D. Genué, Lepage vic.

(Page 168, 86/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, le vingt janvier, après les fiançailles faites suivant l'usage du diocèse et ensuite la publication de trois bans faite à jours compétents aux prônes de nos messes de paroisse entre **Sébastien**, fils mineur de **Charles Villaume**, manouvrier, et de feu **Thérèse Michaut**, de la paroisse de Marainville de droit, et de la paroisse de Donoux de fait, d'une part, et **Marie Anne**, fille majeure de **Joseph Listobac**, manouvrier, et **d'Anne Mathieu**, de cette paroisse, d'autre part ; et pareille publication faite dans les paroisses de Marinville et de Donoux, ainsi qu'il nous a apparu par les certificats des sieurs curés desdits lieux, sans qu'il s'y soit trouvé empêchement aucun ni opposition quelconque ; je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, (mot illisible) du consentement des pères et mères des parties, ai reçu leur mutuel consentement de mariage par parole de présent et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, en présence de Charles Mathieu, grand-père tisserant, de François Mathieu son oncle marchand forain, d'Antoine Mathieu, tisserand cousin, de François Vuillaume manouvrier, frère de l'épousé et de Nicolas Chevalier, tourneur, parrain de l'épousée (un mot illisible) demeurant à Graffigny lesquels ont signé avec nous et ledit Sébastien Vuillaume, la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C. Mathieu, Mathieu, Antoine Mathieu, François Vuillaume, N. Chevallier, Sébastien Villomme, Lepage vic.

Jean Philippe, fils de **Claude Kiblaire**, maçon, et **d'Elisabeth Renaut** sa femme, est né le quatorze février mil sept cent soixante-dix-huit à neuf heures du soir et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain (Page 169, 85^{ème} feuillet, 86/118) Jean Philippe Kiblaire, jeune garçon son oncle, et pour marraine Marianne Renaut, femme de Jean Joly, manouvrier, sa tante, tous deux de cette paroisse. Le parrain a signé.

Ont signé : Jean Philippe Kyblaire, Lepage vic.

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, le dix-sept de février, après les fiançailles faites suivant l'usage du diocèse et ensuite la publication de trois bans faite par trois dimanche aux prônes de nos messes de paroisse, entre **Florentin**, fils majeur de feu **Florentin Larcher** et de **marguerite Girondot** ses père et mère, de la paroisse de Chemin d'une part, et **Marianne**, fille majeure de **Jean Royer**, manouvrier et de **Marianne Michaux**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite à Chemin ainsi qu'il nous a été certifié par le sieur vicaire dudit lieu, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par le rituel en présence de Jean Royer, père, de Mathieu Royer, oncle et charron, de Joseph Royer, aussi oncle et charpentier, demeurant tous à Graffigny, de Nicolas Chauchard, cousin germain du marié, charron demeurant à Brainville, lesquels ont signé avec nous et ledit Florentin Larcher, tissier en toile de sa profession ; ladite Marianne Rouyer ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Rouyer, Mathieu Rouyer, N. Chauchard, Joseph Rouyer, Florantin Larcher, Lepage vic

(Page 170, 87/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, le vingt-quatre février, après les fiançailles faites seulement la veille par permission de Monseigneur, et auparavant, la publication d'un seul ban avec dispense des deux autres accordée par Monseigneur en date du treize desdits mois et an, entre **Félix**, fils majeur de feu **François Marmeuse**, vivant tissier en toile et **d'Agathe Royer**, ses père et mère d'une part, et **Reine Kiblaire**, fille mineure de **Georges Kiblaire**, manouvrier, et de défunte **Anne Arnoult**, ses père et mère, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement ; je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel, en présence de Georges Kiblaire, père qui a déclaré ne savoir signer, de Claude Kiblaire, frère, maçon, de Jean Royer, oncle manouvrier, de Mathieu Royer, charron, de Joseph Royer, charpentier, tous oncles du marié, et tous demeurant à Graffigny, lesquels ont signé avec nous et ledit Félix Marmeuse, et ladite Reine Kiblaire.

Ont signé : Jean Rouyer, J. Kyblaire, Mathieu Rouyer, Joseph Rouyer, Reine Quiblaire, Félix Marmeuse, Lepage vic.

(En fin de page le début de l'acte de baptême inachevé de Félix Grosvillemin, acte qui sera réécrit en totalité ci-dessous)

(Page 171, 86^{ème} feuillet, 87/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, le premier mars à deux heures après midi est mort en cette paroisse **Jean Philippe Kiblaire**, âgé de quinze jours. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Claude Kiblaire, maçon son père, de Jean Philippe Kiblaire son parrain et son oncle et de Joseph Renaut, son grand-père, tous demeurant à Graffigny, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : C. Kiblaire, J. Philippe Kyblaire, J. Renaut, Lepage vic.

Félix, fils légitime de **Pierre Grosvillemin**, marchand forain, et de **Barbe Marmeuse** son épouse, de cette paroisse, est né le douze mars mil sept cent soixante-dix-huit à six heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Félix Marmeuse, son oncle, marchand forain de cette paroisse, lequel a signé, et pour marraine Françoise Grosvillemin, fille de la paroisse de Levécourt, sa tante, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Félix Marmeuse, Lepage vic.

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, le treize de mars, à quatre heures du soir est mort en cette paroisse, âgé de soixante-quinze ans, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **Nicolas Bonhomme**, manouvrier ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence d'Hilaire et Claude Marot (?) ses cousins laboureurs demeurant à Nijon, de Pierre Mercier, recteur d'école de Graffigny, qui ont signé.

Ont signé : P. Mercier, Hilaire Marot, C. Marot, Ferrer curé

Florentin, fils de **François Diez**, marchand et de **Catherine Quentin** sa femme est né le trente mars à onze heures du matin de l'année mil sept cent soixante- (Page 172, 88/118) dix-huit et a été baptisé le même jour ; a eu pour parrain Florentin Larcher, tissier, et pour marraine Elisabeth Collin, tante du côté paternel, lesquels ont signé.

Ont signé : Florentin Larche, Elisabeth Collin, Lepage vic.

Magdeleine, fille légitime de **François Villaume**, manouvrier, et de **Thérèse Vaillant**, son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-deux avril mil sept cent soixante-dix-huit, à huit heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Joseph Villaume, son oncle tissier en toile demeurant à Bourmont et pour marraine Magdeleine Brachard, jeune fille demeurant à Graffigny, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Joseph Villaume, Magdelaine Brachard, Ferrer curé

Marie Magdeleine, fille légitime de **François Perrin**, laboureur, et **d'Elisabeth Collin** son épouse, est née le deux mai mil sept cent soixante-dix-huit entre cinq et six heures du matin, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Nicolas Collin, jeune garçon coutelier, son oncle, de cette paroisse, et pour marraine Marie Magdeleine Perrin, femme de François Masson, laboureur, sa tante demeurant à Lonchamps (?) lesquels ont signé avec nous et le père de l'enfant.

Ont signé : François Perrin, N. Collin, Mari Madelaine Perrin, Lepage vic.

(Page 173, 87^{ème} feuillet, 88/118)

Marguerite, fille légitime de **Jean Cancel**, laboureur, et de **Catherine Marchal** son épouse, de cette paroisse, est née le trois mai mil sept cent soixante-dix-huit, vers minuit et a été baptisée le quatre ; elle a eu pour parrain Charles Renaut, meunier, son oncle, et pour marraine marguerite Royer, sa cousine représentée par sa mère lesquels ont signé.

Ont signé : C. Renaut, Marie Barbe Marchal, Ferrer curé.

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, le sept de mai, est mort en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Anne Mercier**, veuve de **Charles Vaillant**, vivant maréchal ferrant, âgée de quatre-vingt-sept ou huit ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Michel et Pierre Mercier, ses cousins germains, et d'Henri Chauchard, marchand, tous demeurant à Graffigny, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : M. Mercier, P. Mercier, Henry Chauchard, Ferrer curé

Ce jour d'hui, huit mai mil sept cent soixante-dix-huit, à cinq heures du matin, est venu au monde un enfant **d'Henri Chauchard**, marchand et de **Marianne Gillot** son épouse, de cette paroisse, lequel incontinent a été baptisé par la sage-femme, est mort peu après et a été enterré le soir dudit jour dans le cimetière en présence d'Henri Chauchard son père, de Joseph Gillot, fondeur, son grand-père, demeurant à Graffigny, soussignés avec nous et Antoine Caillet, laboureur, son oncle du même lieu.

Ont signé : Henry Chauchard, J. Gillot, A. Caillet, Lepage vic.

(Page 174, 89/118)

Victoire, fille légitime de **Joseph Ravier**, maçon, et de **Marianne Reine** son épouse, de cette paroisse, est née le dix mai mil sept cent soixante-dix-huit, à cinq heures du matin, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Marcel Ravier son oncle, et pour marraine Victoire Reine sa tante, représentée par Jeanne Fallot femme de Joseph Reine, sa mère, tous de cette paroisse, laquelle a dit ne savoir signer.

Ont signé : Marcel Ravier, Lepage vic.

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, le trente de mai à une heure du matin, est décédé en cette paroisse après avoir reçu tous les secours de l'Eglise, **Agnès Gillot**, veuve de **Jean Vouilquin**, vivant manouvrier, âgée de cinquante-six ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Joseph Cuny, cordier, son gendre, de Pierre Mercier, maître d'école du lieu, et autres parents et amis qui se sont soussignés avec nous, ainsi que du sieur Louis Lamoureux, bourgeois de Chaumont la Ville et de Jean-Baptiste Gillot, cousin de la défunte demeurant à Chemin.

Ont signé : (?) Gillot, P. Mercier, J. Cuny, Lamoureux (?), Ferrer curé

Nicolas, fils légitime de **Jean Joli**, manouvrier et de **Marianne Renaut**, son épouse de cette paroisse, est né le cinq juin 1778 à huit heures du matin et baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Nicolas Renaut, jeune garçon son cousin germain, et pour marraine Rose Caillet, jeune fille, tous deux de cette paroisse.

Ont signé : Nicolas Renaut, MR Caillet, Ferrer curé

(Page 175, 88^{ème} feuillet, 89/118)

Rose, fille légitime de **Christophe Marchal**, laboureur, et de **Marie Reine** son épouse, de cette paroisse, est née le sept juin mil sept cent soixante-dix-huit à quatre heures du matin, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Quentin, jeune garçon, son petit cousin, et pour marraine Rose Caillet, jeune fille, sa cousine issue de germaine, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : MR Caillet, François Quentin, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, l'onze d'août, entre les neuf et dix heures du soir, est mort en cette paroisse, âgé de quarante-sept ans, n'ayant pu recevoir que le sacrement d'extrême onction, **Jean Reine**, laboureur, mari de **Magdeleine Magdelaine**. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Christophe Marchal, laboureur, son beau-frère, de Joseph Drouot, menuisier, aussi son beau-frère, de Nicolas Chevalier, tourneur, son ami, tous de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : C. Madelaine, J. Madelaine, C. Marchal, J. Drouot, N. Chevallier, Ferrer curé.

Anne, fille légitime de **Pierre Perrin**, marchand roulant, et de **Marie Drouot** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-huit août mil sept cent soixante-dix-huit à deux heures après midi et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Nicolas Guillemain, jeune garçon de la paroisse de Chaumont la Ville, et pour marraine Anne Guillery, jeune fille de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : N. Guillemain, Anne Guillery, Ferrer curé

(Page 176, 90/118)

Jean, fils légitime de **Joseph Royer**, charpentier, et de **Barbe Marchal** son épouse, de cette paroisse, est né le dix-neuf septembre mil sept cent soixante-dix-huit à sept heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Cancel, laboureur, son oncle par sa femme, et pour marraine Barbe Royer, jeune fille sa cousine germaine, représentée par Marguerite Regnault, femme de Mathieu Royer, sa mère, tous demeurant à Graffigny,

lesquels ont signé avec nous, à la réserve de la marraine et de la représentante qui ont déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Cancel, Lepage vic.

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, le dernier de septembre, à quatre heures du soir, est décédé en cette paroisse, âgé d'un mois, **Nicolas François Renaut**, fils de maître **Jean-Baptiste Renaut**, avocat demeurant à Bourmont et de Delle. **Marguerite Charlotte Quentin** ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de maître Jean-François Claude, notaire (?), son oncle, et de Jean Gillot, son cousin, et de Pierre Mercier, recteur d'école, tous demeurant à Graffigny qui ont signé.

Ont signé : P. Mercier, JF (?) Claude, J. Gillot, Lepage vic.

Claude, fils légitime de **Marcel Royer**, marchand forain, et de **Jeanne Didier** son épouse, de cette paroisse, est né le (Page 177, 89^{ème} feuillet, 90/118) cinq octobre mil sept cent soixante-dix-huit à deux heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Claude Didier, fontainier, son oncle, et pour marraine Barbe Regnault, femme de Jean-Baptiste Royer, sa tante, tous de cette paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : Barbe Regnault, Claude Didier, Lepage vic.

Etienne, fils légitime de **Joseph Moura**, marchand forain et de **Marianne Diez** son épouse, de cette paroisse, est né le six octobre mil sept cent soixante-dix-huit, à trois heures du matin, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Etienne Hurion, jeune garçon de la paroisse de Chaumont la Ville, son cousin, et pour marraine Magdeleine Brachard, jeune fille de cette paroisse, sa cousine, qui ont signé.

Ont signé : Magdelaine Brachard, E. Hurion, Lepage vic.

Marie-Thérèse, fille légitime de **Claude Didier**, fontainier, et **d'Elisabeth Collin**, son épouse, de cette paroisse, est née le quinze octobre mil sept cent soixante-dix-huit à six heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Marcel Royer, marchand forain, son cousin, et pour marraine Marie Royer sa cousine, lesquels ont signé avec nous et sont tous deux de cette paroisse.

Ont signé : Marcel Rouyer, Marie Rouyer, Ferrer curé

(Page 178, 91/118)

Marie Magdeleine, fille légitime de **François Diez**, marchand forain, et de **Magdeleine Royer** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-deux octobre mil sept cent soixante-dix-huit à onze heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Michel Blanchet, son cousin, de la paroisse de Chemin, et pour marraine Magdeleine Brachard, jeune fille de cette paroisse qui a signé aussi bien que le parrain.

Ont signé : Michel Blanchet, Marie Magdelaine Brachard, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, le neuf du mois de novembre, à quatre heures après midi, est mort en cette paroisse **Marie Magdeleine Diez**, âgée de quinze jours ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de François Diez, son père marchand forain, de Michel Lacroix, ancien laboureur son oncle, de Nicolas

Diez, maréchal ferrant aussi son oncle et autres parents et amis soussignés, tous de cette paroisse.

Ont signé : N. Diez, M. Lacroix, François Diez, Michel Blanchet, Ferrer curé

Toussaint, fils légitime de **Nicolas Diez**, maréchal ferrant, et **d'Elisabeth Reine** son épouse, de cette paroisse, est né le dix-neuf de novembre mil sept cent soixante-dix-huit, et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Toussaint Dufer, son cousin germain, jeune garçon de la paroisse de Roncourt et pour marraine Elisabeth Diez, sa sœur, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Toussaint Dufer, Eliyade (?) Diet, Lepage vic.

(Page 179, 90^{ème} feuillet, 91/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, le vingt-quatre novembre à cinq heures du matin est décédé en cette paroisse **Toussaint Diez**, âgé de cinq jours. Son corps a été enterré le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires, en présence de Nicolas Diez, maréchal Ferrant, son père, et autres témoins soussignés, avec François Pissotte son cousin et Michel Mercier, (deux mots illisibles) tous demeurant à Graffigny.

Ont signé : N. Diez, M. Mercier, J. Pissotte, Ferrer curé

Barbe, fille légitime de **Jean Renaut**, tissier en toile, et de **Barbe Michaux** son épouse de cette paroisse, est née le huit décembre mil sept cent soixante-dix-huit entre dix et onze heures du soir, et a été baptisé le lendemain ; elle a eu pour parrain Charles Vaillant, son oncle, marchand forain, et pour marraine Barbe Brachard, jeune fille sa cousine germaine, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Anne Barbe Brachard, C. Vaillant, Lepage vic.

Claude Romaric (prénom rajouté) fils légitime de **Jean Magdelaine**, laboureur, et de **Marie Quentin** son épouse, de cette paroisse, est né le neuf décembre mil sept cent soixante-dix-huit à quatre heures du matin, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Claude Magdelaine, son oncle laboureur demeurant à Chemin, et pour marraine Cécile Quentin, sa tante demeurant à Chemin, lesquels ont signé avec nous, excepté la marraine qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C. Madelaine, Floriot vic.

(Page 180, 92/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, le neuf décembre à onze heures du soir est mort dans cette paroisse **Florentin Didier**, fils de **François Didier**, marchand forain, et de **Catherine Quentin**, âgé de neuf mois, son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Jean Royer, manouvrier, son oncle demeurant à Graffigny, de Claude Didier, fontainier, et de Marcel Royer, ses oncles, tous de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : Jean Rouyer, Marcel Rouyer, Claude Didier, Florentin Larcher, Ferrer curé

François, fils légitime de **Joseph Chevalier**, tourneur, et de **Marie Collin** son épouse, de cette paroisse, est né le quinze décembre mil sept cent soixante-dix-huit, à onze heures du soir

et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain François Blanchet, soldat au régiment de Noailles, qui a signé, et pour marraine Marianne Douel, femme d'Antoine Chevalier, tourneur, qui a dit ne savoir signer.

Ont signé : F. Blanchet, Floriot vic.

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, le dix-neuf de décembre après-midi, est mort en cette paroisse un enfant de **Joseph Drouot**, menuisier et de **Marie Magdelaine**, après avoir été baptisé par la sage-femme pour raison de nécessité ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence dudit Joseph Drouot son père, de Jean et Claude Magdelaine ses oncles, laboureurs demeurant à Graffigny et à Chemin qui ont signé avec nous.

Ont signé : P. Drouot, C. Madelaine, J. Drouot, J. Madelaine, Ferrer curé

(Page 181, 91^{ème} feuillet, 92/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, le vingt-deux décembre à onze heures du matin est décédé en cette paroisse d'une triste mort, ayant été écrasé sous une voiture de bois, **François Quentin**, jeune et sage garçon âgé de vingt-deux ans, fils de **François Quentin**, laboureur, et **d'Anne Vigneron**. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires, en présence dudit François Quentin son père, de Joseph et Christophe Quentin ses oncles, laboureurs demeurant à Chemin, de Joseph Vigneron, marchand son oncle demeurant à Graffigny, lesquels ont signé avec nous ainsi que maître Jean François Quentin, son oncle, prêtre et curé de Saint-Thiébaud.

Ont signé : JF Quentin curé de St Thiébaud, J Quentin, F. Quentin, C. Vigneron, C. Quentin, Floriot vic.

Thérèse, fille légitime de **Charles Douel**, marchand roulant, et de **Marie Vouilquin**, son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-sept décembre de l'an mil sept cent soixante-dix-neuf (en fait huit) à trois heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Cuny, cordier, son oncle, de cette paroisse, et pour marraine Thérèse Douel, sa tante de la paroisse de Huiliécourt, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Cuny, Floriot pre, vic.

Fin du présent registre vu et arrêté par nous lieutenant général à Bourmont, le (?) janv 1779.
Signé Baudel

(Page 182, 93/118) Page vierge

(Page 183, 92^{ème} feuillet, 93/118)

Pièce 385 cotée 03

Le présent registre, destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Chemin, annexe de Graffigny, pour **l'an mil sept cent soixante-dix-neuf**, a été côté et paraphé pour premier et dernier au nombre de six, par nous Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal de Bassigny séant à Bourmont.

Le 26 décembre 1778. Signé Baudel

Le neuf (janvier) de l'an mil sept cent soixante-dix-neuf, **Jean Renaut** et **Anne Chevallier** se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble sitôt que faire se pourra,

lesquelles promesses ont été reçues par moi, premier vicaire de Graffigny et Chemin, en présence de Jean Renaut, tissier en toile, père du fiancé, et de François Chevallier, aussi tissier en toile et autres parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : J. Renaut, J. Chevallier, A. Chevallier, Floriot (?) vic.

Le neuf (janvier) de l'an mil sept cent soixante-dix-neuf, **Claude Renaut** et **Marie Rouyer** de cette paroisse se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble si tôt que faire se pourra, lesquelles personnes ont été reçues et bénies par nous, premier vicaire de Graffigny et Chemin en présence de Jean Renaut, tissier en toile, et de Claude Rouyer, marchand en (6 mots illisibles) qui ont signé avec nous.

Ont signé : N. Rouyer, J. Chevallier, C. Rouyer, Claude Renaut, J Richier, Floriot vic

(Page 184, 94/118)

Le dix-sept (janvier) de l'an mil sept cent soixante-dix-neuf, est décédé en cette paroisse à deux heures du matin, âgé de quatre-vingt ans, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **François Richier**, ancien laboureur. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de Graffigny, avec les cérémonies ordinaires, en présence de François Richier, laboureur son fils, de Nicolas Marchal son beau-frère laboureur, de Claude Gillot et de Jean-François Gillot, tous deux ses gendres et manouvriers, tous demeurant dans cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : Nicolas Marchal, C. Gillot, JF. Gillot, F. Richier, Ferrer curé

Ce jour d'hui vingt-quatre (janvier) de l'an mil sept cent soixante-dix-neuf, en conséquence de l'invitation faite aux paroissiens de Chemin pour faire choix d'un marguillier en place de Joseph Quentin, lesdits (?) paroissiens (un mot illisible) assemblés ont offert (?) de bonne grâce Claude Gillot, laboureur audit Chemin qui a promis et consenti de gérer ladite charge de marguillier l'espace de trois ans, signé avec moi prêtre curé de Graffigny le jour et an susdits.

Ont signé : C Gillot, Ferrer curé de Graffigny

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le vingt-six janvier, après la publication de trois bans faite trois dimanches consécutifs au prône de nos messes de paroisse, entre **Jean**, fils majeur de **Jean Renaut**, tissier en toile et de **Nicole Jaily** d'une part, et **Anne Chevallier**, fille majeure de **François Chevallier** et d'**Anne Rouyer**, tous de cette paroisse, d'autre part ; sans qu'il y ait eut d'opposition ni empêchement quelconque. Je soussigné prêtre et vicaire de Graffigny, en conséquence du consentement des pères et mères des parties (Page 185, 93^{ème} feuillet, 94/118) (trois mots illisibles), ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, en présence de Jean Renaut et François Chevallier pour les parties contractantes, de Claude Rouyer, marchand oncle de l'épousée, de Claude Renaut, frère du marié, et autres parents et amis respectifs des parties demeurant dans la paroisse, lesquels ont signé avec nous et le marié, la mariée ayant signé pareillement.

Ont signé : J. Renaut, Anne Chevallier, C. Rouyer, Claude Renaut, J.R.D (?), J. Chevallier, Le Page vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le vingt-six janvier, après la publication de trois bans faite par trois dimanches consécutifs au prône de nos messes de paroisse, entre **Claude Renaut**, âgé de vingt-neuf ans, fils de **Jean Renaut**, tissier en toile, et de **Nicole Jailli** d'une part, et **Marie Rouyer**, âgée de trente ans, fille de **Claude Rouyer** marchand et de **Jeanne**

Richier, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu d'opposition ni empêchement quelconque parvenu à notre connaissance, je soussigné prêtre et vicaire de Graffigny, en conséquence du consentement des pères et mères des parties dont j'ai été certifié (?), ai reçu leur mutuel consentement de mariage, et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, en présence de Claude Rouyer et Jean Renaut, pères des épousés, de Joseph et Nicolas Rouyer, frères de la mariée, de Jean Renaut, frère du marié, et autres parents et amis respectifs des parties, tous demeurant dans la paroisse, lesquels ont signé avec nous et les mariés.

Ont signé : J. Rouyer, C. Renaud, N. Rouyer, J. Renaut, M. Rouyer, J.R. D, François Diez, Le Page vic.

(Page 186, 95/118)

Claude François, fils légitime de **Claude Marchal**, laboureur, et de **Marie Martin**, son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-huit janvier de l'an mil sept cent soixante-dix-neuf, à six heures du soir, et a été baptisé le lendemain. A pour parrain Jacques Dufert, laboureur de Chemin, oncle de l'enfant du côté paternel, et pour marraine Elisabeth Martin, de la paroisse de Vaudrecourt, tante de l'enfant du côté maternel, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Elisabeth Martin, J. Dufert, Le Page vic.

Louis, fils légitime de **Claude Cablanc**, marchand, et **Barbe Picaudé** son épouse, de cette paroisse, est né le onze du mois de mars mil sept cent soixante-dix-neuf, vers les cinq heures du soir et a été baptisé le lendemain dudit mois. Il a pour parrain Louis Cablan de la paroisse de Soulaucourt qui a signé avec nous, et pour marraine Elisabeth Camus, de cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Louis Cablan, Floriot (?) vic.

Pierre, fils légitime de **Dominique Jacob** (en fait **Jacquot** selon signature), laboureur, et d'**Anne Haroué** son épouse de cette paroisse, est né le quinze mars, vers les dix heures du matin, de l'an mil sept cent soixante-dix-neuf, et a été baptisé le même jour. Il a pour parrain Pierre Jacob de la paroisse de Graffigny, et pour marraine Marguerite Laurent de la paroisse de Saint-Thiébaud, qui a signé avec nous.

Ont signé : Floriot vic, Pierre Jacquot, Marguerite (nom illisible)

(Page 187, 94^{ème} feuillet, 95/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le seize mars, est morte en cette paroisse **Marie Gaudé** âgée de quatre mois. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de Graffigny, en présence de Joseph Gaudé, son père manouvrier, de Nicolas Richier laboureur, son oncle, et de Claude Richier, son oncle demeurant à Chemin, qui ont signé.

Ont signé : J. Gaudé, N. Richier, Mathieu Picaudé, Claude Richier, Ferrer curé.

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le vingt-quatre mai, seconde fête de la Pentecôte, après les offices solennels de la paroisse de Graffigny, en présence d'un grand concours de peuple, ont été bénies deux cloches pour l'église de Chemin, par moi soussigné prêtre et curé de Graffigny et Chemin et Malaincourt, paroisse du doyenné de Bourmont ; la première desquelles a été nommée Marie-Thérèse par très haut et très puissant seigneur Jean-Jacques, Marquis de Thumery, mestre de camp du régiment de Bercheny hussards, Chevallier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, Seigneur de Graffigny et Chemin et autre lieu, et par très haute et très puissante demoiselle de Linange Evestrebourg (?) et représentée par

Mathieu Picaudé, syndic de la communauté de Graffigny et Chemin et Marianne Picaudé, épouse de Jean-Baptiste Gillot, maire desdites communautés. La seconde a été nommée Marie par Christophe Quentin, fils majeur, et par Marie Quentin, fille aussi majeure, tous deux de Chemin, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Quentin, C. Quentin, Mariane Picaudé, M. Picaudé, Ferrer curé.

(Page 188, 96/118)

Catherine, fille légitime de **Charles Broquet**, marchand, et de **Marie Gaudé**, son épouse, de cette paroisse, est née le neuf du mois de juin à deux heures après minuit de l'année mil sept cent soixante-dix-neuf, et a été baptisée le même jour desdits mois et an. Elle a eu pour parrain Michel Blanchet, garçon représenté par François Blanchet son père, et pour marraine Catherine Gény, fille représentée par Marguerite Gaudé sa mère, tous de cette paroisse et qui ont déclaré ne savoir signer.

A signé : Floriot (?) vicaire

Catalogue des enfants de la paroisse de Chemin qui ont reçu le sacrement de confirmation dans la ville de Bourmont de Messire de Champarfait évêque de Toul le 17 juin 1779

Garçons

Joseph Petitjean	16 ans	Jean Christophe Gillot	12
Jean Renault	14	Elophe Marchal	12
Nicolas Le Boeuf	15	François Richier	12
Nicolas Diez	14	Nicolas Chauchard	12
Claude Burtel	14	Henri Gillot	11
Jean Mouzon	17	Nicolas Mouzon	11
Jean Baptiste Gillot	15	Jean Picaudé	11
Jean Baptiste Mercier	14	Jean Godard	12
Joseph Geny	14	Nicolas Ravier	12
François Henry	14	Nicolas Geny	10
Joseph Picaudé	13	Joseph Gillot	10
Mathieu Picaudé	12		
(Page 189, 95 ^{ème} feuillet, 96/118)			
Joseph Renaut	10	Elisabeth Renault	12
Jean Gillot	9	Marie Anne Mathieu	11
François Gillot	9	Marguerite Martin	11
Jean Gaudez	9	Marie Richier	11
Nicolas Quentin	9	Elisabeth Verdet	10
François Reine	9	Marguerite Chauchard	10
Jean Christophe Mouzon	8	Marie Quentin	10
Claude Richier	8	Marguerite Mercier	9
François Mouzon	8	Marie Anne Marchal	9
Nicolas Reine	8	Anne Barbe Quentin	9
Filles		Marie Royer	8
Marie Quentin	16	Marguerite Marchal	8
Jeanne Renault	17	Barbe Renault	8
Elisabeth Marchal	15	Marie Jeanne Broquet	8
Anne Barbe Verdet	15	Item (?)	
Marguerite Gillot (1)	14	Jeanne Picaudé	

Marguerite Gillot	14	Marguerite Gillot	
Marie Mouzon	14	La première âgée de 18 ans et la	
Jeanne Godard	13	Seconde de seize ont été confirmées	
Marguerite Vaumerel	13	A Reines le 4 du mois de juin mil	
Marguerite Gillot	13	Sept cent quatre-vingt	
Marie Mouzon	13	4 juin 1780	
Marguerite Verdet	12		
Marguerite Quentin	12		

(1) Marguerite Gillot a été rayée avec la mention « malade » en regard de son nom. Mais une seconde Marguerite Gillot suit avec le même âge. Erreur ? guérison miraculeuse ? autre enfant ?

(Page 190, 97/118)

Marie Anne, fille légitime d'**Henri (?) Harroué (?)** maître charpentier, et de **Thérèse Labordery** son épouse, de cette paroisse, est née le trente et un juillet à cinq heures du matin de l'an mil sept cent soixante-dix-neuf, et a été baptisée le même jour. Elle a pour parrain Charles Hubert Ravier (?) garçon de la paroisse de Vaudrecourt qui a signé avec nous et pour marraine Marianne Harroué fille de cette paroisse de Chemin qui a déclaré ne savoir signer. Le père présent.

Ont signé : Charles Hubert Ravier, M. Harrouez, Floriot (?) vicaire

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le trente juillet à cinq heures du soir, est décédée en cette paroisse **Gabrielle Chané**, veuve d'**Hilaire Collin**, âgée d'environ soixante-dix-huit ans ; et le trente et un dudit mois, son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny, avec les cérémonies ordinaires, en présence de Jean Baptiste Collin, son fils marchand forain demeurant à Graffigny, de Jean Baptiste Mercier, son gendre manouvrier dudit lieu, de Hilaire Collin, son fils marchand forain demeurant en cette paroisse et de Pierre Mercier, (Page 191, 96^{ème} feuillet, 97/118) maître d'école de Graffigny, son beau-frère ; lesquels ont signé avec nous. Ladite défunte ayant reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction.

Ont signé : P. Mercier, J.B. Mercier, H. Collin, J.B. Collin, N. Cablan, Floriot vicaire.

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le trois août, est morte en cette paroisse **Marie Cablanc**, âgée d'environ un an. Le même jour, son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny. Les cérémonies ordinaires, en présence de François Gillot, de Pierre Cablanc, son oncle et de quelques autres.

Ont signé : Ferrer curé, F. Gillot

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le cinq août, sur environ les huit heures du soir, est décédé en cette paroisse, âgé de trente-neuf ans, **Jean Baptiste Rouyer**, marchand, après avoir été confessé et avoir reçu les sacrements d'eucharistie et d'extrême onction en parfaite connaissance ; et le dix desdits mois et an, son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny, avec les cérémonies ordinaires, en présence de Mathieu et Jean Rouyer, ses frères, de Jean-Baptiste Mercier, son beau-frère, , de Nicolas Rouyer son cousin et de plusieurs autres qui ont signé avec nous.

Ont signé : Jean Rouyer, Mathieu Rouyer, J.B. Mercier, Chevallier, J. Verdet, Floriot vicaire

(Page 192, 98/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le sept août, entre les trois et quatre heures du matin, est morte en couche ainsi que l'enfant qu'elle portait, après néanmoins avoir été assuré (?) **Marie Magdelaine**, (prénommée **Marguerite** par ailleurs) femme de **Francis Richier**, laboureur, âgée de trente-huit ou trente-neuf ans, n'ayant pu être administrée (?). Son corps a été enterré et celui de son enfant le lendemain dans le cimetière de Graffigny, avec les cérémonies ordinaires, en présence de François Richier son mari, de Claude Magdelaine, laboureur, son frère demeurant à Chemin, de Jean Magdelaine, laboureur, aussi son frère demeurant à Graffigny ainsi que d'autres parents et amis qui ont signé avec nous. Il a été forcé d'enterrer ladite défunte le sept sur les sept heures du soir pour cause de corruption.

Ont Signé : C. Madelaine, F. Richier, Nicolas Marchal, JB Collin, J. Madelaine, Floriot vicaire.

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le dix-sept août, dès le matin (?) est morte en cette paroisse **Marianne Haroué**, âgée de dix-huit jours, et a été enterrée le même jour, en présence de Henri Haroué, charpentier, son père et de Charles Hubert Ravier, de la paroisse de Vaudrecourt, son parrain, qui ont signé. Enterrement fait dans le cimetière de Graffigny.

Ont signé : Charles Hubert Ravier, H. Harrouez, Ferrer curé.

Augustin, fils légitime de **Nicolas Cablan** et de **Marguerite Collin** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-sept août, à sept heures du soir, de l'année mil sept cent soixante-dix-neuf, et a été baptisé le vingt-huit, lesdits mois et an. Il a eu pour parrain Nicolas Martin, régent d'école et pour marraine Marie Quentin, fille, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Nicolas Martin, Marie Quentin, Floriot, vicaire.

(Page 193, 97^{ème} feuillet, 98/118)

Anne Barbe, fille légitime de **Charles Desgranges**, charpentier, et de **Marguerite Vaillant** son épouse, de cette paroisse, est née le premier septembre de l'an mil sept cent soixante-dix-neuf, à trois heures après midi et a été baptisée le même jour. Elle a eu pour parrain Charles Vaillant, manouvrier, son oncle, et pour marraine Anne Barbe Verdet, jeune fille, sa petite cousine, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : AB Verde, J.B. Vaillant, Ferrer curé

Marie, fille légitime de **Claude Vincent**, laboureur et **d'Elisabeth Marchal** son épouse, de cette paroisse, est née le neuf septembre de l'an mil sept cent soixante-dix-neuf, vers midi, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean-Baptiste Vincent, garçon, son oncle paternel de la paroisse d'Hacourt, et pour marraine Marie Vigneron, son aïeule maternelle, de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Vigneron, Jean Baptiste Vincent, Floriot vic.

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, est décédée le 13 septembre, **Anne Barbe Desgranges**, âgée d'environ quinze jours, et a été inhumée le lendemain avec les cérémonies accoutumées, en présence de Charles Desgranges, son père, Claude Vaillant son grand-père, et Jean Baptiste Vaillant son oncle et parrain, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Charles Desgranges, C. Vaillant, JB Vaillant, Lepage vicaire.

(Page 194, 99/118)

Thomas, fils légitime de **Jean Gillot**, (**Jean François** par ailleurs) manouvrier, et de **Marie Richier** son épouse, de cette paroisse, est né à quatre heures du matin, le trente septembre mil sept cent soixante-dix-neuf, et a été baptisé le même jour ; il a pour parrain Jean Thomas Richier, jeune garçon, son cousin, et pour marraine Marguerite Gillot, jeune fille, sa cousine, tous deux de cette paroisse. La marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Jean Thomas Richier, Floriot vic.

Charles, fils légitime de **Jean Renaud**, marchand forain, et de **Anne Chevallier** son épouse, de cette paroisse, est né à quatre heures du matin, le vingt-neuf novembre mil sept cent soixante-dix-neuf, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Charles Blanchet, garçon, son cousin, et pour marraine Barbe Renaud, fille, sa tante paternelle qui a déclaré ne savoir signer et le parrain a signé avec nous.

Ont signé : Charles Blanchet, Floriot vic.

Jean-Baptiste, fils légitime de **Joseph Rouyer**, marchand forain et d'**Anne Collot** son épouse, de cette paroisse, est né à une heure après minuit, le vingt-neuf novembre mil sept cent soixante-dix-neuf, et a été baptisé le même jour ; il a pour parrain Jean Baptiste Collin, marchand forain, et pour marraine Marie Gillot, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J.B. Collin, M. Gillot, Floriot, vic.

(Page 195, 98^{ème} feuillet, 99/118)

Supplément pour servir de continuation pour les registres de baptême, mariage et sépulture pour la paroisse de Chemin, annexe de Graffigny, pour l'an mil sept cent soixante-dix-neuf.

Jeanne, fille légitime de **François Mouzon** et de **Marguerite Mouginot** son épouse, de cette paroisse, est née le six décembre mil sept cent soixante-dix-neuf, vers les cinq heures du matin, et a été baptisée le même jour ; a eu pour parrain Joseph Bernard, garçon de la paroisse de Nijon, et pour marraine Jeanne Dié de la paroisse de Graffigny qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Joseph Bernard, Floriot vic.

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le treize décembre, est mort en cette paroisse **Charles Renaud**, âgé de douze jours et enterré le lendemain dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies ordinaires, en présence de Jean Renaud, son père tissier en toile, de Charles Blancher son cousin et son parrain, et de Claude Rouyer, tous de la paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : J Renaud, Floriot vicaire.

(Page 196, 100/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le vingt décembre, est morte en cette paroisse dans les huit heures du matin, **Barbe Renault**, fille de **Dominique Renault**, âgée d'environ dix ans, et le lendemain son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny, avec les cérémonies ordinaires, en présence de Dominique et de Jean Renault, son père et son oncle, et de Christophe Renault, son parrain, qui ont signé.

Ont signé : D. Renault, J. Renault, C. Renault, Floriot vic.

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le vingt-quatre décembre, vers les quatre heures du matin, est décédée **Marguerite Renaut**, de cette paroisse, âgée de cinq ans, et le même jour son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies ordinaires, en présence de Dominique et de Jean Renaut, son père et son oncle, qui ont signé.

Ont signé : D. Renaut, J. Renaut, Floriot, vic

Joseph, fils légitime de **Nicolas Rouyer**, marchand, et de **Marguerite Renaut**, son épouse, de cette paroisse, est née vers les quatre heures du matin, le vingt-cinq décembre mil sept cent soixante-dix-neuf, et a été baptisé le même jour ; il a pour parrain Joseph Rouyer son oncle marchand et pour marraine Barbe Renaut sa tante, tous de cette paroisse ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Rouyer, Floriot vic.

(Page 197, 99^{ème} feuillet, 100/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le vingt-six décembre, vers midi, est décédé en cette paroisse, **Claude Mouzon**, fils de **François Mouzon**, âgé de six ans, et le lendemain, son corps a été inhumé dans le cimetière de Graffigny, en présence de François Mouzon son père et de Claude Mougnot, son aïeul, qui ont signé avec nous.

Ont signé : Claude Thiébaud, F. Mouzon, Joseph Bernard, Floriot, vic

Vu et arrêté par nous, lieutenant général à Bourmont, le 8 (?) de l'an 1780. Signé illisible.

Les doubles des présents registres ont été déposés au greffe du baillage de Bourmont le 8 de l'an 1780 (Signature illisible)

(Page 198, 101/118)

(Une seule ligne en bas de page) Je prie Mr Bainin (?) de me renvoyer le présent registre.

(Page 199, 100^{ème} feuillet, 101/118)

Pièce 384 cotée 02

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de Graffigny pour l'an **mil sept cent soixante-dix-neuf**, a été côté et paraphé par premier et dernier au nombre de huit, par nous Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont. Le 26 déc. 1778. Signé Baudel

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, la nuit du deux au trois janvier, est décédée en cette paroisse, âgée d'environ trente-cinq ans, après avoir reçu seulement l'extrême onction, **Marie Magdelaine**, femme de **Joseph Drouot**, maître menuisier. Son corps a été enterré le trois desdits mois et an dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Joseph Drouot son mari, de Claude et Jean Magdelaine, ses frères laboureurs, de François Richier son beau-frère aussi laboureur, tous de cette paroisse lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : J. Drouot, C. Madelaine, F. Richier, J. Madelaine, P. Drouot, Floriot pre. Vic.

Barbe, fille légitime de **Félix Marmeuse**, manouvrier, et de **Reine Kiblaire** son épouse, de cette paroisse, est née le neuf (janvier) de l'an mil sept cent soixante-dix-neuf à huit heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Claude Kiblaire son oncle, maître

maçon qui a signé, et pour marraine Barbe Marmeuse, sa tante, femme de Pierre Grosguillemin, tous de cette paroisse, la marraine a aussi signé.

Ont signé : Barbe Marmeuse, C. Kyblaire, Floriot pre vic.

(Page 200, 102/118)

Le neuf (janvier) de l'an mil sept cent soixante-dix-neuf, **Joseph Clavillier**, marchand forain, et **Anne Diez**, de cette paroisse, se sont fiancés et ont promis de se marier ensemble sitôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé soussigné, en présence de Joseph Vigneron, marchand cousin du fiancé, de Nicolas Chevalier, tourneur, oncle de la fiancée, et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et lesdits fiancés ; la fiancée a dit ne savoir signer.

Ont signé : C. Chevallier, Vigneron, N. Morel, J. Clavilly, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le onze janvier, à deux heures après minuit, est décédée en cette paroisse, âgée de huit mois, **Marie Magdeleine Perrin**, fille de **François Perrin**, laboureur, et **d'Elisabeth Collin** ; son corps a été enterré le même jour dans le cimetière en présence de François Perrin, son père et de quelques autres qui ont signé avec nous.

Ont signé : François Perrin, M. Mercier, N. Collin, P. Mercier, Floriot, pre vic.

Le seize (janvier) de l'an mil sept cent soixante-dix-neuf, **Joseph Reine**, fils majeur des défunts **Nicolas Reine**, vivant laboureur, et de **Marie Quentin** ses père et mère, et **Marguerite Chevalier**, fille majeure de **Joseph Chevalier**, marchand forain et de feu **Barbe Cuny**, tous de cette paroisse, se sont (Page 201, 101^{ème} feuillet, 102/118) fiancés et ont promis de se marier ensemble sitôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé de Graffigny soussigné en présence de Joseph Chevalier, d'Elophé (?) Marchal et autres parents et amis des parties, tous de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous et lesdits fiancés.

Ont signé : Marguerite Chevallier, Joseph Reine, E. Marchal, C. Ravier, Ferrer curé

Claude Joseph, fils légitime de **Claude Ravier**, maître maçon et de **Marie Chevalier** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-quatre (janvier) de l'an mil sept cent soixante-dix-neuf, à huit heures du matin, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Antoine Ravier, jeune garçon son oncle, et pour marraine Marie Magdelaine Drouot, jeune fille sa cousine germaine, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : Marie Madelaine, Claude Joseph, Ferrer curé

(Note : la signature du parrain ne correspond pas au nom cité dans le texte)

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le vingt-six de janvier, après la publication de trois bans faite par trois dimanches consécutifs, aux prônes de nos messes de paroisses entre **Joseph**, fils mineur du défunt **Antoine Clavillier**, vivant scieur de planches, et **Anne Barbe Fallot** (?) d'une part, et **Anne** fille majeure des défunts **François Diez**, vivant manouvrier, et de **Marianne Brenel**, tous de cette paroisse, d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition (Page 202, 103/118) ni empêchement parvenu à notre connaissance, certifié d'ailleurs du consentement des parents à ce mariage, je soussigné prêtre curé de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les

cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, en présence de Nicolas Chevalier, tourneur, oncle de l'épousée demeurant audit Graffigny, de Joseph Mora (?) marchand forain, beau-frère de l'épousée, de Nicolas Morel, maréchal ferrant son oncle, de Joseph Vigneron, cousin issu de germain du marié, et autres parents et amis respectifs des parties, tous de la paroisse lesquels ont signé avec nous et ledit épousé, la mariée ayant dit n'en avoir usage.

Ont signé : J Claviller (?), N. Morel, A. Reine, J. Mora, C (?) Heurion, Chevallier, C. Vigneron, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le trois de février, après la publication de trois bans faite aux prônes de nos messes de paroisses par trois dimanches consécutifs entre **Joseph**, fils majeur des défunts **Nicolas Reine**, vivant laboureur, et de **Marie Quentin** d'une part, et **Marguerite**, fille aussi majeure de **Joseph Chevalier**, maçon et de défunte **Barbe Cuny**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni qu'il s'y soit trouvé aucun empêchement, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, bien instruit du consentement des parents respectifs des (Page 203, 102^{ème} feuillet, 103/118) parties contractantes, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse, en présence de Joseph Chevalier, père, maçon, de Christophe Marchal, beau-frère de l'épousée, laboureur, de Nicolas Chevalier, greffier, cousin de la mariée, de Claude Ravier et de Jean-Baptiste Drouot, l'un maçon et l'autre marchand forain, tous deux beaux-frères, tous de cette paroisse, et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec les épousés ainsi qu'avec nous.

Ont signé : Marguerite Chevallier, Joseph Reine, C. Marchal, J. Chevallier, (une signature illisible), N. Chevallier, C. Ravier, (une signature illisible), Floriot pre vic.

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le neuf février, après les fiançailles faites la veille par permission de Monseigneur et la publication d'un ban seulement avec dispense des deux autres accordée par mon dit Seigneur en date du vingt-neuf de janvier de ladite année, entre **Antoine Chevalier**, fils majeur **d'Antoine Chevalier**, tourneur, et de feu **Marie Bonhomme** d'une part, et **Jeanne Diez**, fille majeure des défunts **François Diez**, vivant laboureur, et de **Marianne Brenel**, tous de cette paroisse d'autre part, sans qu'il y ait eu opposition ni empêchement autre que celui de parenté du trois au quatre sur lequel les parties ont obtenu dispense de Monseigneur en date du vingt-neuf janvier de la présente année, laquelle (Page 204, 104/118) nous a été exhibée et représentée, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse en présence d'Antoine Chevallier, père, de Nicolas et Joseph Chevalier, tourneurs et frères de l'épousé, demeurant à Graffigny, d'Etienne Gurion, laboureur à Chaumont la Ville, beau-frère de l'épousée, de Michel Lacroix, marchand, son cousin demeurant à Graffigny, et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et ledit Antoine Chevalier, la mariée ayant déclaré ne savoir signer.

Ont signé : A. Chevallier, Chevallier, N. Chevallier, A. Chevallier, E. Heurion, Chevallier, N. Morel, N. Lacroix, J. Mora, Floriot vic.

Agathe, fille légitime de **Nicolas Jacques**, laboureur et **Barbe Reine** son épouse, de cette paroisse, est née le dix-huit février mil sept cent soixante-dix-neuf à cinq heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Jean Collin, jeune garçon, son cousin

germain, et pour marraine Anne Chauchard, jeune fille, tous de cette paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : Anne Chauchard, Jean Collin, Ferrer curé

(Page 205, 103^{ème} feuillet, 104/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le premier avril, est morte en cette paroisse **Anne Perrin** âgée de huit mois. Son corps a été enterré dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Pierre Drouot, menuisier, son oncle et de Joseph Drouot son cousin, aussi menuisier, tous deux de Graffigny qui ont signé.

Ont signé : P. Drouot, J. Drouot, Ferrer curé

Marie Sophie, fille légitime de **Jean-Baptiste Mercier**, marchand forain, et de **Barbe Collin** son épouse, de cette paroisse, est née le quinze avril mil sept cent soixante-dix-neuf et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Pierre Jacquot, jeune garçon, et pour marraine Marianne Claude, jeune fille, tous de cette paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : Pierre Jacquot, Maria G. Claude, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le seize avril a onze heures du matin, est mort comme subitement, âgé de soixante-neuf ans, **Antoine Mathieu**, tissier en toile ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Claude Mathieu, son fils, de Michel Lacroix, marchand, son cousin germain, de Nicolas Quentin, tailleur d'habits, son oncle, tous demeurant à Graffigny, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : N. Diez, C. Renau, N. Quentin, C. Mathieu, Chevallier, Floriot pre vic

(Page 206, 105/118)

Agnès, fille légitime de **Joseph Cuny**, cordier, et de **Françoise Vouilquin** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-sept avril mil sept cent soixante-dix-neuf à deux heures du matin et a été baptisée le même jour, elle a eu pour parrain Jean-Baptiste Gillot, son cousin laboureur à Chemin, et pour marraine Agnès Guiot, sa petite cousine, femme de Marcel Martin (?), manouvrier, de cette paroisse, laquelle a dit ne savoir signer.

Ont signé : JB Gillot, Floriot Pre vic

Joseph, fils légitime de **Joseph Barbay**, (nommé **Barbier** par ailleurs) laboureur, et d'**Anne Chevalier** son épouse, de cette paroisse, est né la nuit du vingt-deux mai mil sept cent soixante-dix-neuf et a été baptisée solennellement le même jour, durant la cérémonie de l'eau bénite de la Pentecôte ; il a eu pour parrain le sieur Joseph Gillot, notaire royal de cette paroisse, son petit cousin, et pour marraine Marie Chevalier, sa tante de la paroisse de Nijon qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Gillot, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le vingt-quatre mai, sur le soir, est mort **Joseph Barbay**, (ou **Barbier**) âgé de deux jours, et a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Joseph Barbay laboureur son père, de Jean Gillot son cousin, et autres parents et amis soussignés avec nous, tous de cette paroisse.

Ont signé : J. Barbay, J. Gillot, Ferrer curé

Marie, fille légitime de **Charles Renaut**, meunier (?) et de **Marguerite Marchal** son épouse, de cette paroisse, est née le cinq juin mil sept cent soixante-dix-neuf à six heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Charles Vigneron, représenté par Joseph Vigneron son frère, et pour marraine Marie Quentin, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé.

Ont signé : J. Vigneron en place de C. Vigneron, Marie Quentin, Lepage vic

(Page 207, 104^{ème} feuillet, 105/118)

Anne Barbe, fille légitime de **Joseph Ravier**, marchand forain et de **Marianne Reine** son épouse de cette paroisse est née le quinze juin mil sept cent soixante-dix-neuf à dix heures du matin et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Joseph Reine, maçon, son oncle, et pour marraine Anne Barbe Clavillier sa cousine issue de germain, représentée par Anne Barbe Fallot, sa mère, veuve d'Antoine Clavillier, vivant scieur de planches, tous de cette paroisse ; la représentante a dit ne savoir signer.

Ont signé : J. Reine, Lepage vic

Etat de tous ceux qui ont été confirmés à Bourmont le jeudi 17 juin 1779

Les garçons : (44)

François Lambert, Joseph Cornevin, Jean Cornevin, François Chauchard, Jean Caillet, François Mathieu, Joseph Mathieu, Jean Marchal, Charles Marchal, Jean Curin, François Curin, Joseph Renaut, Charles Lambert, Joseph Vigneron, Elophe Vigneron, Nicolas Vigneron, Elophe Collin, François Jacques, Jean-Baptiste Jacques, Hilaire Royer, Joseph Drouot, Nicolas Page, Joseph Page, Pierre Jacquot, Nicolas Jacquot, Jacques Cancel, Michel Desgranges, Joseph Mercier, Nicolas Mora, Charles Mora, Jean Mora, Jean-Baptiste Ravier, Joseph Collin, Jacques Desgranges, Antoine Didier, Joseph Chevalier, Hilaire Chevalier, Nicolas Douel, Nicolas Renaut, Claude Renaut, Joseph Gaillard, François Gaillard, Jean Barbay, Martin Drouot.

Les filles : (26)

Elisabeth Ozaine, Thérèse Chauchard, Barbe Didier, Marie Marchal, Ursule Perrin, Marianne Perrin, Anne Renaut, Marianne Claude, Elisabeth Renaut, Catherine Remy (?), Marie Barbe Jacques, Barbe Royer, Marie Magdeleine Drouot, Elisabeth Pissotte, Elisabeth Diez, Marguerite Diez, Marie-Reine Diez, Marie Collin, Marianne Renaut, Marguerite Royer, Marguerite Quentin, Marie Elisabeth Quentin, Anne Barbe Chevallier, Thérèse Douel, Jeanne Victoire Tisserand (?), Catherine Douanné.

Signé : Ferrer curé

(Page 208, 106/118)

Claude, fils légitime de **Jean Joly**, manouvrier, et de **Marianne Renaut** son épouse, de cette paroisse, est né le dix-huit juin mil sept cent soixante-dix-neuf à huit heures du soir et a été baptisé le lendemain ; il a eu pour parrain Claude Kiblaire, maçon son oncle, et pour marraine Anne Renaut, jeune fille âgée de douze ans, sa petite cousine, tous de cette paroisse. La marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : CJ (?) Kiblaire, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, la nuit du vingt au vingt et un juin, est mort en cette paroisse **Claude Jolly**, âgé de deux jours, et enterré dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Jean Jolly, son père manouvrier, de Claude Kiblaire, maçon son oncle, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Jean Jolly, C. Kiblaire, J (?) Regnaut, Lumerel vicaire de Malaincourt

Jean-Baptiste, fils légitime de **Jean François Barbay**, (nommé **Barbier** par ailleurs) laboureur, et de **Cécile Reine**, sa femme, de cette paroisse, est né le vingt-quatre juin mil sept cent soixante-dix-neuf à huit heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Claude Gillot, jeune garçon qui a dit ne savoir signer, et pour marraine Marie Jeanne Mahalain qui a signé, tous deux de cette paroisse.

Ont signé : Marie Jeanne Mahalain, Ferrer curé

Nicolas, fils légitime de **Nicolas Chevalier**, maître tourneur et greffier de la communauté, et **D'Anne Brenel** son épouse est né l'onze de juillet mil sept cent soixante-dix-neuf à six heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Cablan, maître serrurier, son cousin germain, et pour marraine Marianne Regnault, jeune fille, sa petite cousine, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous. Approuvé la rature du premier mot (le prénom de l'enfant est écrit Joseph, probablement en conformité avec celui du parrain, puis il fut raturé pour Nicolas ; cette modification fait l'objet d'une approbation)

(Page 209, 105^{ème} feuille, 106/118)

Ont signé : J. Collot, Marianne Regnault, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, la nuit du quinze au seize août, est morte dans cette paroisse **Anne Barbe Ravier**, âgée de deux mois ; son corps a été enterré le seize desdits mois et an dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Claude Ravier, maçon son grand-père, de Joseph Reine, manouvrier, son grand-père maternel, et de Claude Ravier, maçon son oncle demeurant tous à Graffigny et soussignés avec nous.

Ont signé : C. Ravier, C. Ravier, J. Reine, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le sept septembre à dix heures du matin est morte en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Marie Collin**, âgée de près de quatre-vingt ans, veuve de Joseph Picaudé, vivant laboureur ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse avec toutes les cérémonies ordinaires en présence de Charles Blanchet, de Joseph Picaudé et de Joseph Drouot, tous de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : J. Drouot, Joseph Picaudé, Charles Blanchet, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le douze septembre, est morte en cette paroisse **Barbe Renault**, âgée de neuf mois, et a été enterrée dans le cimetière le lendemain en présence de Pierre Mercier, recteur d'école, ne s'y ayant trouvé d'autre personne pour signer.

Ont signé : P. Mercier, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le quatorze septembre, est mort en cette paroisse **Nicolas Chevalier**, âgé de deux mois, et enterré dans le cimetière le lendemain en présence de Nicolas Chevalier, son père, tourneur, d'Antoine Chevalier et Joseph Chevalier, son grand-père et son oncle, qui ont signé.

Ont signé : N. Chevallier, Chevallier, J. Chevallier, Collot, Lepage vic

(Page 210, 107/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le dix-huit septembre, est mort en cette paroisse **Jean-Baptiste Barbay**, âgé de trois mois, son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Joseph Barbay, laboureur son oncle et de Claude Marchal, laboureur son cousin, tous deux de la paroisse qui ont signé.

Ont signé : N. Reine, J. Barbé, Lepage vic

Françoise, fille légitime de **François Perrin**, laboureur, et **d'Elisabeth Collin**, son épouse, de cette paroisse, est née à quatre heures du soir le vingt-huit septembre mil sept cent soixante-dix-neuf, elle a pour parrain Claude Perrin, son oncle, de la paroisse de Malaincourt, et pour marraine Françoise Perrin, sa tante, femme de Joseph Jacob, de la paroisse d'Hacourt, qui ont signé avec nous.

Ont signé : C. Perrin, François (se) Perrin, Floriot vic

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le huit octobre, à neuf heures du matin, est mort en cette paroisse âgé de cinquante-deux ans, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Marie Jeanne Hurion** femme de **Claude Vaillant**, chapelier, son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Claude Vaillant, son mari, de Jean-Baptiste Vaillant, manouvrier, son fils, de (prénom en blanc : il s'agit de Charles) Desgranges, charpentier son gendre, tous de cette paroisse et autres parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : J.B. Vaillant, Charles Desgranges, B. Barrel (?), C. Vaillant, Ferrer curé

(Page 211, 106^{ème} feuillet, 107/118)

Barbe Thérèse, fille légitime de **Joseph Clavillier** marchand forain et **d'Anne Diez** son épouse, de cette paroisse, est née le quinze octobre mil sept cent soixante-dix-neuf, à deux heures après midi et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Diez, jeune garçon son oncle, et pour marraine Barbe Clavillier, jeune fille, sa tante, tous de cette paroisse ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Diez, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le vingt-trois octobre, **Antoine Boileau**, de la paroisse de Blévaucourt et **Magdeleine Magdelaine**, de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble sitôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénites (sic) par moi, prêtre vicaire de Graffigny en présence de Joseph Boileau et d'(prénom illisible) Michel de Blévaucourt et de Claude et Jean Magdelaine, de cette paroisse. La fiancée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : A. Boilau, J. Boillau, C Madelaine, J. Madelaine, F. Richier, J. Drouot, Michel, Pitoy vic

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, la nuit du vingt-neuf au trente octobre, est morte en cette paroisse **Anne Barbe Chevalier** âgée de deux ans et demi, son corps a été enterré dans le cimetière en présence de Nicolas Chevalier, tourneur, son père, d'Antoine Chevalier son grand-père et de Joseph Chevalier son oncle, tous de la paroisse.

Ont signé : Chevallier, Chevallier, Chevallier, François Diez, Floriot vic

(Page 212, 108/118)

Marie Catherine, fille légitime de **Christophe Martin**, recouvreur et de **Rose Laumont**, de cette paroisse, est née le premier de novembre mil sept cent soixante-dix-neuf à quatre heures du soir et a été baptisée le lendemain. Elle a eu pour parrain Jean-Baptiste Collin, jeune garçon son cousin, et pour marraine Marie Catherine Laumont, jeune fille sa tante de la paroisse de Saulxures (?). Le parrain est de cette paroisse. La marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : JB Collin, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le neuf novembre, après la publication de trois bans à jours compétents aux prônes de nos messes de paroisse entre **Antoine**, fils majeur d'**Antoine Boilau**, laboureur, et de **Marianne** (nom illisible) de la paroisse de Blevaincourt d'une part, et **Magdeleine Magdelaine**, veuve de **Jean Reine**, vivant laboureur de cette paroisse d'autre part ; et pareille publication faite à Blevaincourt ainsi qu'il nous a été certifié par le sieur curé dudit lieu sans que de part ni d'autre il s'y soit trouvé empêchement ni opposition, je soussigné prêtre curé de Graffigny, agréé leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies ordinaires en présence de Claude et Jean Magdelaine, laboureurs, frères de l'épousée demeurant à Graffigny, de Joseph Boilaud, frère de l'épousé demeurant à Blevaincourt, de François Richier et Joseph Drouot, demeurant à Graffigny et autres parents et amis qui ont signé avec nous, la mariée a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : Boilau, C. Madelaine, J. Madelaine, J. Boillau, J. Drouot, F. Richier, Nommé (?), Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le neuf de novembre, est morte en cette paroisse **Elisabeth Didier**, âgée de six ans quelques mois ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence d'Ignace Didier, manouvrier (Page 213, 107^{ème} feuillet, 108/118) son père, de Pierre Mercier, maître d'école de la paroisse, son grand-père, de Jean-Baptiste Mercier, fendeur de bois son oncle, qui ont signé avec nous, le père a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : P. Mercier, JB Mercier, Lepage vic

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le dix novembre, est morte en cette paroisse **Anne Gillot**, âgée de quinze mois, et enterrée le lendemain avec les cérémonies ordinaires en présence de Claude Gillot, tisserand, son père, demeurant à Chemin, de François Thué, tisserand demeurant à Graffigny et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : F. Thué, C. Gillot, F. Richier, Floriot vic

Joseph, fils légitime de **Joseph Mercier**, pâtre, et de **Catherine Brachard** son épouse, de cette paroisse, est née le quinze novembre mil sept cent soixante-dix-neuf à dix heures du

matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Joseph Gaillard, jeune garçon de la paroisse, son petit cousin, et pour marraine Catherine Brachard, jeune fille de la paroisse, sa petite cousine qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Gaillard, Lepage Vic

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, la nuit du dix-sept au dix-huit novembre, est mort en cette paroisse **Mathieu Royer**, âgé de trois ans, et enterré dans le cimetière en présence de Mathieu Royer son oncle, charron, de François Didier, mineur (?) son oncle, demeurant à Graffigny et autres parents et amis soussignés.

Ont signé : Mathieu Rouyer, Jean François Didier, Floriot vic.

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le dix-neuf de novembre est mort en cette paroisse (prénom laissé en blanc : il s'agit certainement de **Magdeleine** née le 22 avril 1778) **Vuillaume**, âgée de deux ans et enterrée le lendemain dans le cimetière en présence de François Vuillaume son père, manouvrier.

Ont signé F. Vuillaume, C. renaut, Sébastien Cablan (?), Floriot vic

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le vingt-deux novembre, est morte en cette paroisse **Marie Thérèse** (page 214, 109/118) **Didier**, âgée d'un an son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière en présence de François Didier, mineur, son oncle, de Nicolas et Joseph Chevalier, tourneurs (?) ses cousins, tous demeurant dans la paroisse lesquels ont signé.

Ont signé : P. Chevallier, François Didier, A. Chevallier, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-neuf, le vingt-quatre novembre, a été enterré dans le cimetière un enfant de **Claude Kiblaire**, maçon et **d'Elisabeth Renaut** son épouse, lequel enfant a été baptisé dans le sein de sa mère, ainsi qu'il nous a été certifié par le sieur Champion, maître chirurgien qui l'a ondoyé. Ledit enfant enterré avec les cérémonies ordinaires en présence dudit Claude Kiblaire, son père, et autres témoins soussignés.

Ont signé : N. Renaut, Kiblaire, J. Renaut, Floriot vic

Jeanne Catherine, fille légitime de **Pierre Grosvillemin**, marchand forain, et de **Barbe Marmeuse** de cette paroisse est née la nuit du vingt-cinq novembre de l'an mil sept cent soixante-dix-neuf, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Mathieu Royer, charron son oncle, et pour marraine Marie-Jeanne Mahalin, tous deux de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : Mathieu Rouyer, Marie Jeanne Mahalai, Lepage vic

Charles, fils légitime de **François Didier**, marchand forain et de **Catherine Quentin**, son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-quatre novembre mil sept cent soixante-dix-neuf à huit heures du soir et a été baptisé le vingt-cinq des dits mois et an ; il a eu pour parrain Charles Cornevin, jeune garçon son cousin, et pour marraine Anne Chauchard, jeune fille, tous deux de cette paroisse qui ont signé avec nous.

Ont signé : Charles Cornevin, Anne Chauchard, Floriot vic

(Page 215, 108^{ème} feuillet, 109/118)

Supplément pour servir de continuation pour le registre de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Graffigny pour l'an mil sept cent soixante-dix-neuf.

Marianne, fille légitime de **François Diez**, marchand forain et de **Magdeleine Royer**, son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-six novembre mil sept cent soixante-dix-neuf à quatre heures du soir et a été baptisée le lendemain. Elle a eu pour parrain Claude Renaut, marchand roulant, son oncle, et pour marraine Marie Diez, jeune fille, sa cousine, tous deux de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : Claude Renaut, Marianne Diez, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le vingt-neuf de novembre, est mort en cette paroisse **Joseph Mercier**, âgé de quinze jours ; il a été enterré ledit jour dans le cimetière en présence de son père Joseph Mercier, pâtre, qui a dit ne savoir signer, de Pierre Mercier, maître d'école de Graffigny, son oncle, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : P. Mercier, JB Mercier, J. Brachard, J. Gaillard, Brachard, Lepage vic

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le premier décembre est mort en cette paroisse **Claude Magdelaine**, âgé de deux ans, et le même jour, son corps a été inhumé dans le cimetière en présence de Claude et de Jean Magdelaine, son oncle et son père, et aussi de François Richier, son oncle, qui ont signé.

Ont signé : F Richier J. Madelaine, C. Madelaine, Floriot vic

(Page 216, 110/118)

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le trois décembre à dix heures du soir est mort en cette paroisse, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, **Marie Antoine**, femme de **Michel Mercier**, rentier, âgée de quatre-vingt-dix ans. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence dudit Michel Mercier, son mari, de Pierre Mercier, recteur d'école du lieu, d'Hilaire Collin, jeune garçon laboureur, et de Louis Bonguien (?) laboureur, (trois mots illisibles) qui ont signé avec nous.

Ont signé : M. Mercier, P. Mercier, Brenier (?), H. Collin, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le quatorze de décembre, est morte dans cette paroisse durant la nuit **Marie-Anne Didier** âgée de trois ans, et enterrée ledit jour dans le cimetière en présence de François Didier, son père, marchand forain, de Jean Royer, manouvrier, de la paroisse, lesquels ont signé eux deux n'y en n'ayant point d'autre.

Ont signé : J. François Didier, J. Rouyer, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le seize décembre, est mort en cette paroisse **Joseph Joly**, âgé de sept ans, et enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Jean Joly, manouvrier son père, de Claude Kiblaire, maçon, son oncle et autres parents et amis soussignés avec nous, tous de la paroisse.

Ont signé : Renaut, Jean Jolly, C. Kiblaire, Joseph Renaut, J. Cuny, Floriot vic

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le dix-sept décembre, est mort en cette paroisse **Nicolas Joly**, âgé de deux ans, et enterré le lendemain dans le cimetière en présence de Jean Joly,

manouvrier, son père, de Claude Kiblaire, maçon, son oncle et autres parents et amis soussignés, tous de la paroisse.

Ont signé : Jean Jolly, Renaut, C. Kiblaire, Lepage vic

(Page 217, 109^{ème} feuillet, 110/118)

Jean, fils légitime de **Nicolas Diez**, maréchal ferrant, et **d'Elisabeth Reine** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt décembre mil sept cent soixante-dix-neuf à cinq heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Collin son cousin germain et pour marraine Marianne Diez, sa soeur, tous deux de cette paroisse, qui ont signé.

Ont signé : J. Collin, Marianne Diez, Ferrer curé

Marianne, fille légitime de **Sébastien Villaume**, manouvrier, et de **Marianne Listobac** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-six décembre mil sept cent soixante-dix-neuf, à dix heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain François Villaume, manouvrier son oncle, et pour marraine Marianne Mathieu, sa grand-tante demeurant à Huiliécourt. Le parrain est de la paroisse et a signé ; la marraine a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : J. Villaume, Ferrer curé

L'an mil sept cent soixante-dix-neuf, le vingt-huit décembre à onze heures du matin est mort en cette paroisse, âgé d'environ soixante ans **Georges Kiblaire**, manouvrier, après avoir reçu tous les sacrements de l'église ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Claude Kiblaire son fils maçon, de Félix Marmeuse, manouvrier, son gendre demeurant à Graffigny, de Pierre Mercier, maître d'école du lieu et autres parents et amis soussignés.

Ont signé : J. Kyblaire, Félix Marmeuse, P. Mercier, Ferrer curé

(Page 218, 111/118)

Vu et arrêté par le lieutenant général à Bourmont ; le (?) de l'an 1780. Signé Baudel

Le double du présent registre a été déposé au greffe du beillage de Bourmont le 8 de l'an 1780. (Signature illisible)

(Page 219, 110^{ème} feuillet, 111/118)

Le présent registre destiné à contenir les actes de baptême, mariage et sépulture de la paroisse de Graffigny, pour l'an **mil sept cent quatre-vingt** a été côté et paraphé par premier et dernier au nombre de douze par nous, messire Charles Nicolas Baudel, écuyer, lieutenant général civil et criminel au baillage royal du Bassigny séant à Bourmont.

Signé Baudel

Claude François, fils légitime de **François Mathieu**, marchand forain, et de **Marguerite Guichard** son épouse, de cette paroisse, est né le six (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt à dix heures du soir et a été baptisé le lendemain. Il a eu pour parrain Claude Mathieu, jeune garçon menuisier de cette paroisse, son petit cousin qui a signé et pour marraine Marianne Mathieu, sa tante de la paroisse d'Huiliécourt, qui a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : C. Mathieu, Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt, l'onze (janvier) de l'an, est mort en cette paroisse à deux heures du matin, **Marguerite Cancel**, âgée de dix-huit à vingt mois, et enterrée ledit jour dans le cimetière de la paroisse en présence de Jean Cancel laboureur son père, de Joseph Royer, charpentier son oncle, de Charles Renaut, aussi son oncle, meunier, tous de la paroisse.

Ont signé : J. Cancel, C. Renaut, Joseph Rouyer, Lepage vic

Jean-Baptiste, fils légitime de **Félix Marmeuse**, marchand forain et de **Reine Kiblaire** son épouse, de cette paroisse est né le quatorze (janvier) de l'an mil sept cent quatre-vingt à sept heures du soir et a été baptisé le lendemain (Page 318, 161/261) ; il a eu pour parrain Jean-Baptiste Vandier son oncle marchand roulant, et pour marraine Marie Royer, sa tante, tous de cette (Page 220, 112/118) paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : JB Vandier, Marie Rouyer, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt, le quinze janvier, est morte en cette paroisse **Marianne Sophie Mercier**, âgée de quatre mois et enterrée le lendemain dans le cimetière en présence de Jean-Baptiste Mercier, son père, de Pierre Mercier, recteur des écoles du lieu.

Ont signé : JB Mercier, H. Collin, P. Mercier, Ferrer curé

(Quatre lignes rayées étaient la préparation d'un acte décès en date du 23 janvier pour un enfant de trois ans)

L'an mil sept cent quatre-vingt, le dernier jour de janvier, après les fiançailles faites la veille seulement par permission de Monseigneur l'Evêque comte de Toul accordée le vingt desdits mois et an et à nous représentée, et ensuite la publication d'un seul ban avec dispense des deux autres accordée par mon dit Seigneur les jours et an susdits et à nous exhibée, entre **Jean-Baptiste Martin**, fils âgé de vingt-neuf ans de défunt **Claude Martin**, vivant laboureur et **d'Anne Labarre**, ses père et mère de la paroisse d'Hacourt d'une part, et **Marie Rose Reine**, fille majeure de **Joseph Reine**, ci-devant laboureur, et de **Jeanne Fallot**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part ; et pareille publication faite en la paroisse d'Hacourt le dimanche de la Septuagésime ainsi que dans celle de Graffigny, suivant qu'il m'a été certifié par Monsieur Baudel, prêtre curé dudit Hacourt, sans qu'il s'y soit trouvé de part et d'autre aucune opposition ni empêchement autre que celui de parenté au troisième degré, sur lequel empêchement les parties ont obtenu dispense de Monseigneur, laquelle dispense datée du vingt janvier (Page 221, 111^{ème} feuillet, 112/118) de la présente année nous a été exhibée et représentée, je soussigné prêtre curé de Graffigny, agréé leur mutuel consentement de mariage, après néanmoins m'être certifié du consentement des père, mère et curateur des parties, et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par le rituel du diocèse en présence de Joseph Reine, père, de Joseph Gillot, fondeur, parrain de l'épousée, de Joseph Reine, son frère, et de Joseph Ravier, maçon, son beau-frère, tous de la paroisse, de Louis Martin, oncle et curateur de l'épousé demeurant à Malaincourt, de Jean-Baptiste La Barre, marchand demeurant à Bourmont, aussi son oncle, et autres parents et amis qui ont signé avec nous et les épousés.

Ont signé : J. Reine, JB Labarre, LM, J. reine, JB Martin, Mariros Rene, Lepage vic, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt, le deux février, est morte en cette paroisse **Marguerite Didier**, âgée de cinq ans, et le lendemain a été enterrée dans le cimetière en présence de

François Didier, son père marchand forain, et de Marcel Royer, aussi marchand son oncle, et autres parents et amis soussignés.

Ont signé : J François Didier, Marcel Rouyer, Jean Rouyer, Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt, le dix-sept de février, sur les trois heures après midi, a été trouvée morte sur le chemin de Graffigny à Malaincourt **Anne Hyand**, femme d'**Etienne Jacques**, manouvrier demeurant à Hacourt, âgée de soixante-douze ou quinze ans ; son corps a été enterré le lendemain à quatre heures après midi dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies (Page 222, 113/118) ordinaires en présence de Charles Renaut, meunier demeurant à Graffigny, son neveu, de Charles Thiébaud, marchand mercier demeurant à Chemin, de François Robert, son neveu demeurant à Bourmont, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : P. Mercier, C. Thiébaud, C. Renaut, N. Jacques, F. Mathieu, Floriot vic.

Barbe, fille légitime de **Joseph Morat**, marchand mercier et de **Marianne Diez**, son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-sept février mil sept cent quatre-vingt à quatre heures du soir et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain François Diez, jeune garçon son oncle qui a signé, et pour marraine Barbe Reine, jeune fille, tous deux de cette paroisse, laquelle a déclaré ne savoir signer.

Ont signé : François Diez, Floriot vic

L'an mil sept cent quatre-vingt, le vingt-deux mars, est morte en cette paroisse **Marianne Vuillaume**, âgée de trois ou quatre mois, et a été enterrée le même jour dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires, en présence des soussignés, Sébastien Vuillaume, manouvrier son père, et Marianne Limbac, sa mère étant absente.

Ont signé : J. Vuillaume, Ferrer curé

Marie-Jeanne, fille légitime de **Florentin Larcher**, manouvrier, et de **Marianne Royer** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-cinq mars mil sept cent quatre-vingt à onze heures du matin et a été baptisée le même jour, elle a eu pour parrain Joseph Royer, jeune garçon son oncle, et pour marraine Jeanne Didier, femme de Marcel Royer, marchand forain son grand-oncle, lesquels ont signé, tous deux de cette paroisse.

Ont signé : Jeanne Didier, Jouer Rouyer, Floriot vic

Anne, fille légitime de **Jean Cancel**, laboureur, et de **Catherine Marchal** son épouse, de cette paroisse, est née le vingt-neuf de mars mil sept cent quatre-vingt à une heure après midi et a été (Page 321, 161^{ème} feuillet, 3^{ème} de l'an 1780, 162/261) baptisée le même jour ; (Page 223, 112^{ème} feuillet, 113/118) elle a eu pour parrain Jean Caillet, jeune garçon, et pour marraine Anne Guillery, jeune fille, tous deux de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : Anne Guillery, JB Caillet, Ferrer curé

Jean Joseph, fils légitime de **Joseph Reine**, marchand et de **Marguerite Chevalier** son épouse, de cette paroisse, est né le quatre avril, à trois heures après midi, mil sept cent quatre-vingt, et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Jean Marchal, garçon, et pour marraine Marie Drouot, fille, tous deux de cette paroisse qui ont signé avec nous. Le parrain a dit ne savoir signer.

Ont signé : Marie Drouot, Floriot vic

L'an mil sept cent quatre-vingt, le treize avril à trois heures du matin, est morte en cette paroisse après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, et non le viatique pour raison de vomissement, **Elisabeth Diez**, femme de feu **Antoine Mathieu**, vivant tissier en toile, âgée de cinquante-cinq ou six ans. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Claude, de Nicolas, de Marcel Mathieu, ses trois garçons, et autres parents et amis soussignés avec nous.

Ont signé : N. Diez, M. Lacroix, Marcel Mathieu, C Hurion, C. Mathieu, Las (?) Mathieu, Floriot vic

Marcel, fils légitime de **Marcel Royer**, marchand forain, et de **Jeanne Didier** son épouse, de cette paroisse, est née le quatorze avril mil sept cent quatre-vingt à six heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Marcel Ravier, jeune garçon, et pour marraine Marianne Royer, femme de Florentin Larcher, sa cousine, tous de cette paroisse qui ont signé, à la réserve de la marraine qui a dit n'en avoir usage.

Ont signé : M. Ravier, Ferrer curé

(Page 224, 114/118)

Anne, fille légitime d'**Ignace Didier**, manouvrier, et d'**Anne Mercier** son épouse, de cette paroisse, est née le sept mai mil sept cent quatre-vingt à midi et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Jean-Baptiste Mercier, jeune écolier son cousin germain, et pour marraine Anne Renaut, jeune fille sa cousine germaine, tous deux de cette paroisse lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Anne Renau, J.B. Mercier, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt, le quinze de mai, le sieur **Jean Baptiste Hubert** marchand de la paroisse de Nijon, veuf de défunte **Marie-Rose Reine**, et Delle **Marie Marguerite Quentin**, fille mineure du sieur **François Quentin**, fondateur, et de défunte Delle **Marie Thérèse Burlot** de cette paroisse, se sont fiancés et ont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été bénies et reçues par moi, prêtre curé de Graffigny, en présence du sieur Joseph Gillot, fondateur, du sieur Joseph Gillot, notaire, du sieur Jean Collin, les deux premiers demeurant à Graffigny et le dernier demeurant à Nijon, qui ont signé avec nous.

Ont signé : J. Collin, Marie Marguerite Quentin, J. Habert, J. Gillot, Gillot, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt, le seize de mai, après la publication d'un ban seulement, faite au jour de la pentecôte au prône de notre messe paroissiale, entre le sieur **Jean-Baptiste Hubert**, marchand, veuf de défunte Delle **Marie Rose Reine**, de la paroisse de Nijon d'une part, et Dlle **Marie Marguerite Quentin**, fille mineure du sieur **François Quentin**, fondateur, et de Delle défunte **Marie Thérèse Burlot**, ses père et mère de cette paroisse d'autre part ; pareille publication faite dans la (Page 225, 113^{ème} feuillet, 114/118) paroisse de Nijon, ainsi qu'il nous a apparu par le certificat du sieur curé dudit lieu à nous exhibé, sans qu'il s'y soit trouvé opposition ni empêchement quelconque, je soussigné prêtre vicaire de Graffigny, en conséquence de la dispense de deux bans et permission de fiancer la veille accordée par Monseigneur l'Evêque comte de Toul en date du onze mai de la présente année, certain

d'ailleurs du consentement du sieur François Quentin, père audit mariage, ai reçu leur mutuel consentement et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par le rituel en présence du sieur Joseph Gillot, fondateur, Joseph Gillot, notaire, demeurant à Graffigny, des sieurs Jean Collin, Claude Hubert, demeurant à Nijon, et autres parents et amis qui ont signé avec nous, avec les épousés, avec le sieur (prénom illisible) Molot de la paroisse d'Huiliécourt, du sieur Claude Renaut, laboureur demeurant à Vaudrecourt, tous deux beaux-frères de l'épousée.

Ont signé : Marie Marguerite Quentin, J. Habert, C. Habert, P. Habert, Claude Renaut, Mollet, J. Collin, J. Gillot, C. Reine, Gillot, Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt, le vingtième du mois de mai, **Simon Breton**, fils majeur de **Simon Breton** et de défunte **Marguerite Georges** de la paroisse de Damblain d'une part, et **Rose Caillet** fille mineure **d'Antoine Caillet** et de **Marguerite Verdet**, de cette paroisse d'autre part, se sont fiancés et (Page 226, 115/118) se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plus tôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé de Graffigny en présence d'Antoine Caillet, laboureur, père, de Joseph Gillot, fondateur, oncle de la fiancée, et de Joseph Verder, pareillement oncle, tous de cette paroisse, de Simon Breton, marchand demeurant à Nijon, père du fiancé, et autres parents et amis respectifs des parties qui ont signé avec nous et lesdits fiancés.

Ont signé : V. Breton, A. Caillet, M. Caillet, S. Breton, J. Gillot, C. Quentin, J. Verdet, J. Laurent, Ferrer curé

Nicolas, fils légitime de **Joseph Renaut**, tissier, et de **Cécile Reine** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-six de mai mil sept cent quatre-vingt à huit heures du soir et a été baptisé le lendemain, il a eu pour parrain Nicolas Guillery, jeune garçon, et pour marraine Marguerite Quentin, jeune fille, tous deux de cette paroisse qui ont signé.

Ont signé : Marguerite Quentin, N. Guillery, Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt, le vingt-sixième de juin, après la publication de trois bans faite à jours compétents aux prônes de nos messes de paroisse, entre **Simon Breton**, fils majeur de **Simon Breton**, marchand, et de défunte **Marguerite George**, de la paroisse de Damblain, diocèse de Langres d'une part, et **Rose Caillet**, fille mineure **d'Antoine Caillet**, laboureur, et **Marguerite Verdet** de cette paroisse d'autre part, et pareille publication faite à Damblain ainsi qu'il nous a été certifié par le sieur curé dudit lieu, sans qu'il y ait eu de part ni d'autre opposition ni empêchement quelconque, (Page 227, 114^{ème} feuillet, 115/118) je soussigné prêtre religieux de la Trinité, profès de la maison de Lamarche, prieur de Villotte, ai reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné, du consentement du sieur curé de Graffigny, la bénédiction nuptiale avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel, en présence du sieur Simon Breton, marchand, père de l'épousé demeurant à Nijon, d'Antoine Caillet, laboureur, père de l'épousée, de Joseph Gillot, fondateur son oncle, de Maître Joseph Gillot, notaire son cousin, demeurant à Graffigny, de Joseph Verder, laboureur, aussi son oncle demeurant à Chemin, de maître (prénom en blanc) Laurent, ancien curateur de l'épousé et son oncle demeurant à (en blanc) et autres parents et amis qui ont signé avec nous et lesdits épousés.

Ont signé : M.A. (?) Caillet, S. Breton, (?) Breton, A. Caillet, C. Quentin, J. Gillot, J. Verdet, F. Caillet prieur (?), Guillot, Ferrer curé

Joseph, fils légitime de **Jean Barbay**, (nommé **Barbier** par ailleurs) manouvrier, et de **Cécile Reine** son épouse, de cette paroisse, est né le vingt-huit de juin à trois heures du matin de l'an mil sept cent quatre-vingt et a été baptisé le même jour, il a eu pour parrain Joseph Chevalier, jeune garçon, et pour marraine Marie Collin, jeune fille, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Mari Collin, Joseph Chevalier, Ferrer curé

Charles, fils légitime de **Jean Reine**, charpentier, et de **Marianne Thué** son épouse, de cette paroisse, est né le six juillet mil sept cent quatre-vingt à deux heures après midi et a été baptisé le même jour sous condition, ayant été assuré par la sage-femme à cause du danger ; il a eu pour parrain Charles Blanchet, jeune garçon, et pour marraine Marie Quentin, fille, sa cousine, tous deux de Chemin annexe de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : Charles Blanchet, Marie Quentin, Floriot vic

(Page 228, 116/118)

Marguerite, fille légitime de **Joseph Barbay**, (nommé **Barbier** par ailleurs) laboureur, et **d'Anne Chevallier** son épouse, de cette paroisse, est née le treize juillet à une heure après minuit, de l'an mil sept cent quatre-vingt, et a été baptisé le même jour ; elle a eu pour parrain Hilaire Marot, garçon de la paroisse de Nijon, et pour marraine Marguerite Quentin, fille de la paroisse de Chemin, annexe de Graffigny qui ont signé avec nous.

Ont signé : Hilaire Marot, Marguerite Quentin, Floriot vic.

La susdite **Marguerite Barbay** (ou Barbier) est décédée vers les dix heures du matin le quinze juillet même année et a été enterrée dans le cimetière de Graffigny avec les cérémonies ordinaires le même jour en présence de Joseph Barbey, père et d'autres parents qui ont signé avec nous.

Ont signé : J. Barbei, Hilaire Maroz, Floriot vic

L'an mil sept cent quatre-vingt, le vingt et un de juillet à neuf heures du matin est décédée en cette paroisse après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise, **Elisabeth Mercier**, âgée de quarante-trois ou quatre ans, femme de feu **Joseph Renaut**, vivant menuisier. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence de Pierre Mercier, maître d'école du lieu, son père, de Jean-Baptiste Mercier, fendeur de bois, son frère, d'Ignace Didier son beau-frère, manouvrier, et autres parents et amis tous de la paroisse qui ont signé avec nous.

Ont signé : P. Mercier, N. Chauchard, JB Mercier, Ignace Didier, N. Martin, Lepage vic

(Page 229, 115^{ème} feuillet, 116/118)

François, fils légitime **d'Henry Chauchard**, marchand, et de **Marie Anne Gillot** son épouse, de cette paroisse, est né vers les huit heures du matin le dix-neuf août mil sept cent quatre-vingt et a été baptisé le même jour, il a eu pour parrain François Chauchard, jeune garçon son cousin représenté par Nicolas Chauchard son père, et pour marraine Marie Rose Gillot, sa tante maternelle, tous de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : François Chauchard, Marie-Rose Gillot, Floriot vic

L'an mil sept cent quatre-vingt, le douze septembre, est mort en cette paroisse **François**, fils du sieur **Henri Chauchard**, marchand et de **Marianne Gillot** son épouse, âgé de quinze jours. Son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière avec les cérémonies ordinaires en présence dudit Henri Chauchard son père, du sieur Joseph Gillot, fondateur son grand père, et de Nicolas Chauchard, marchand son oncle, tous de la paroisse qui ont signé avec nous.

Ont signé : N. Chauchard, Henry Chauchard, J. Gillot, Lepage vic

L'an mil sept cent quatre-vingt, le trois septembre, est mort en cette paroisse **Anne Didier** âgée de six mois et enterrée ledit jour dans le cimetière en présence de Pierre Mercier, recteur d'école du lieu, son grand père et autres parents et amis soussignés.

Ont signé : P. Mercier, JB Mercier, Floriot vic

(Page 230, 117/118)

Elisabeth, fille légitime de **Dominique Genué**, marchand forain, et de **Marianne Picaudé**, son épouse de cette paroisse, est née le vingt-quatre septembre mil sept cent quatre-vingt à six heures du soir, et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Nicolas Guillery, jeune garçon de cette paroisse, son petit cousin, et pour marraine Elisabeth Picaudé, jeune fille de la paroisse de Chemin, sa tante, qui ont signé avec nous.

Ont signé : N. Guillery, Elisabeth Picaudé, Floriot vic.

Jean Charles, fils légitime de **Charles Villaume**, marchand forain, et de **Jeanne Michaut**, sa femme, de cette paroisse, est né la nuit du six au sept octobre mil sept cent quatre-vingt et a été baptisé le sept desdits mois et an ; son parrain a été Jean Caillet, jeune garçon, et sa marraine Catherine Brachard, jeune fille absente, sa cousine germaine, représentée par Marianne Michaut, femme de Jean Brachard, sa mère, tous de cette paroisse qui ont signé avec nous.

Ont signé : Marie Anne Michaux, J. Caillet, Floriot vic

L'an mil sept cent quatre-vingt, le huit octobre à six heures du matin, est mort en cette paroisse, après avoir reçu tous les secours de l'Eglise, **Jean Baptiste Cornevin**, manouvrier âgé de cinquante-deux ans ; son corps a été enterré le lendemain dans le cimetière de la paroisse en (Page 231, 116^{ème} feuillet, 117/118) présence de Joseph Cornevin son fils, de Jean Royer, manouvrier, son beau-frère, et autres parents et amis qui ont signé avec nous.

Ont signé : C. Cornevin, C. Rosie, JB Rosier, Jean Rouyer, Joseph Cornevin, Lepage vic

Marie Catherine, fille légitime de **Jean Renaut**, tissier en toile, et de **Barbe michaux**, son épouse, de cette paroisse, est née le neuf octobre mil sept cent quatre-vingt à huit heures du soir et a été baptisée le lendemain ; elle a eu pour parrain Joseph Cornevin, jeune garçon, et pour marraine Catherine Brachard, tous deux de la paroisse ; le parrain a signé avec nous et la marraine a déclaré ne savoir.

Ont signé : Joseph Cornevin, Floriot vic

Charles, fils légitime de **Joseph Chevalier**, tourneur, et de **Marie Collin** son épouse, de cette paroisse, est né le dix octobre mil sept cent quatre-vingt à six heures du matin et a été baptisé le même jour ; il a eu pour parrain Charles Blanchet, jeune garçon de la paroisse de Chemin, et pour marraine Jeanne Diez, jeune fille de cette paroisse.

Ont signé : Charles Blanchet, Floriot vic

L'an mil sept cent quatre-vingt, le vingt-cinq octobre, est mort en cette paroisse **Jean-Charles Vaillant**, âgé de quinze jours, il a été enterré le lendemain dans le cimetière avec toutes les cérémonies (Page 232, 118/118) ordinaires en présence de Charles Vaillant, marchand forain son père, de Claude Vaillant, chapelier son grand-père, et amis soussignés avec nous.

Ont signé : C. Vaillant, B. Brachard, JB Caillet, Lepage vic

Marguerite, fille légitime de **Charles Renaut**, meunier et de **Marguerite Marchal** son épouse, de cette paroisse est née le vingt-trois décembre mil sept cent quatre-vingt, vers les cinq heures du matin, et a été baptisée le même jour ; elle a eu pour parrain Nicolas Chauchard, charron, son petit cousin, et pour marraine Marguerite Royer, jeune fille, sa cousine germaine, tous deux de cette paroisse.

Ont signé : N. Chauchard, Marguerite Rouyer, Ferrer curé

L'an mil sept cent quatre-vingt, le dernier du mois de décembre, **Joseph Reine** et **Catherine Remy**, fille majeure, tous de cette paroisse, ont été fiancés et se sont promis mutuellement de se marier ensemble le plutôt que faire se pourra, lesquelles promesses ont été reçues et bénies par moi, prêtre curé de Graffigny soussigné en présence de Nicolas Remy, père de la fiancée, et de Nicolas Garnier, et de Nicolas Guichard, ses deux beaux-frères, de Joseph Reine, père du fiancé, de Joseph Ravier, son beau-frère, de cette paroisse, le père de la fiancée demeurant pour le présent à Langres, lesquels ont signé avec nous.

Ont signé : N. Remy, J. Reine, Garnier, N. Guichard, Ravier, J. Reine, Ferrer curé

(Page 233, 117^{ème} feuillet, 118/118)

Vu et arrêté par nous, lieutenant général à Bourmont le (?) janvier 1782. Signé Baudel

Le double du présent registre a été déposé au greffe du baillage de Bourmont le quinze Janvier 1782. Signature illisible.

(Remarque : les deux mentions ci-dessus sont datées de janvier 1782, alors que le registre est celui de l'an 1780 ; la bonne date est donc janvier 1781)

Fin du registre E dépôt 10372 pour les années 1772 – 1780

SOMMAIRE

Année	Nature des inscriptions	N° de page
1772	BMS G-C du 4 janvier au 31 décembre 1772	5
1773	BMS G-C du 1 janvier au 31 décembre 1773	13
1774	BMS G-C du 1 janvier au 30 décembre 1774	24
1775	BMS G-C du 7 janvier au 22 décembre 1775	33
1776	BMS G-C du 1 janvier au 18 mai 1776 puis BMS Graffigny seulement jusqu'au 27 décembre 1776	44
1776	BMS Chemin du 24 mai au 21 décembre 1776	58
1777	BMS Chemin du 1 janvier au 20 décembre 1777	61
1777	BMS Graffigny du 1 janvier au 29 décembre 1777	67
1778	BMS Chemin du 21 janvier au 29 octobre 1778	76
1778	BMS Graffigny du 16 janvier au 27 décembre 1778	80
1779	BMS Chemin du 9 janvier au 26 décembre 1779	87
1779	BMS Graffigny du 2 janvier au 28 décembre 1779	94
1780	BMS Graffigny du 6 janvier au 31 décembre 1780	104